



RAPPORT ANNUEL 2010

Groupe BCGE

CHIFFRES-CLÉS CONSOLIDÉS DU GROUPE BCGE	2010	2009	2008	2007	2006
Bilan (en CHF millions)					
Total du bilan	14'257	14'115	13'690	12'498	12'571
Avances à la clientèle	11'536	11'258	10'017	10'305	10'362
Dépôts de la clientèle et emprunts	11'964	12'404	12'072	11'207	11'175
Fonds propres	966	957	912	888	814
Résultats (en CHF millions)					
Résultat des opérations d'intérêts	197	188	213	201	192
Commissions	109	99	93	98	95
Résultat du négoce	17	18	17	17	17
Autres résultats ordinaires	7	28	-4	6	19
Total des produits d'exploitation	331	333	319	322	323
Charges d'exploitation	213	218	218	210	205
Bénéfice brut	118	115	101	112	118
Amortissements, correctifs de valeurs, provisions et pertes et résultats extraordinaires	62	44	33	35	57
Résultat intermédiaire (en CHF millions)	51	85	62	101	106
Bénéfice net (en CHF millions)	56	72	68	77	61
Actifs gérés et administrés (en CHF milliards)	18.2	18.0	16.7	14.1	13.2
Effectif total					
• en unités de travail à plein temps	749.8	777.8	788.6	783.6	775.5
• en personnes	810	838	845	848	843
Ratios (en %)					
Fonds propres/Total du bilan	6.8	6.8	6.7	7.1	6.5
Bénéfice brut sur fonds propres	12.2	12.0	11.1	12.6	14.5
Bénéfice net sur fonds propres (ROE)	5.8	7.5	7.5	8.7	7.5
Charges/Produits	64.3	65.4	68.3	65.2	63.5
Données par action au porteur (en CHF)					
Fonds propres	268	266	253	247	226
Résultat brut	33	32	28	31	33
Résultat net	16	20	19	21	17
Dividendes	4.5*	6.5	6	6	5
Données boursières (maison mère)					
Cours extrêmes des actions au porteur (en CHF)					
• plus haut	245	250	282	297	245
• plus bas	206	172	210	240	190
• clôture	215	229	220	282	240
Capitalisation boursière (en CHF millions au 31 décembre)	774	824	792	1'015	864
Nombre d'actions en milliers	5'721	5'721	5'721	5'721	5'721
Fonds propres comptables/nombre d'actions	276	273	260	253	231

* Proposition soumise à l'assemblée générale du 3 mai 2011.

Rating Standard & Poor's

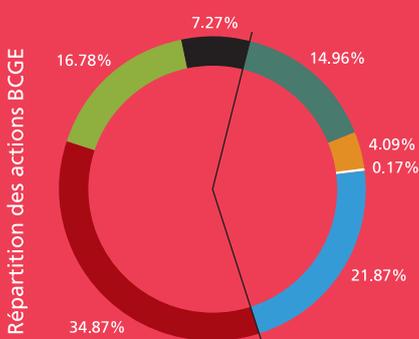
Banque Cantonale de Genève: A/A-1/Stable
(dernière notation le 23 décembre 2010)

Référence pour la cotation BCGE (symbole)

Cotation en bourse	Bourse suisse, SIX Swiss Exchange
Reuters	BCGE.S
Bloomberg	BCGE SW
Telekurs	BCGE
Numéro de valeur	164268
Numéro ISIN	CH 0001642682

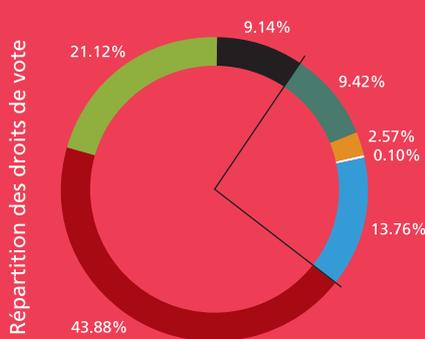
Structure du capital BCGE de CHF 360 millions

	Nombre d'actions
Actions nominatives "A" de CHF 50 nominal	2'651'032
Actions nominatives "B" de CHF 50 nominal	1'590'620
Actions au porteur de CHF 100	1'479'174



Nominatives
Etat de Genève
Ville de Genève
Communes genevoises

Au porteur
Etat de Genève
Ville de Genève
Communes genevoises
Actionnaires privés



Nominatives
Etat de Genève
Ville de Genève
Communes genevoises

Au porteur
Etat de Genève
Ville de Genève
Communes genevoises
Actionnaires privés

Renseignements

E-mail: actionnaires@bcge.ch

Banque Cantonale de Genève
Communication et relations investisseurs
Misha Nagelmackers-Voinov

Téléphone: +41 (0)58 211 21 00

Téléfax: +41 (0)22 809 22 11

Adresse postale
Case postale 2251
CH - 1211 Genève 2

BCGE: des solutions bancaires made in Geneva

BANQUE UNIVERSELLE DEPUIS 1816, LA BCGE PROPOSE AUX PARTICULIERS, AUX ENTREPRISES ET AUX INSTITUTIONS DE GENÈVE ET DE LA RÉGION DES PRESTATIONS BANCAIRES DE GRANDE QUALITÉ. LA BCGE DÉVELOPPE LES MÉTIERS SUIVANTS: LES SERVICES BANCAIRES QUOTIDIENS, LE PRIVATE BANKING, L'ASSET MANAGEMENT, LA PRÉVOYANCE, LES FINANCEMENTS HYPOTHÉCAIRES ET LES CRÉDITS AUX ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS PUBLIQUES. ELLE EXPLOITE UNE SALLE DES MARCHÉS ET OFFRE DES SERVICES D'INGÉNIERIE FINANCIÈRE, DE CORPORATE FINANCE ET DE GLOBAL COMMODITY FINANCE. LE GROUPE BCGE COMPREND 22 AGENCES À GENÈVE ET EXERCE CERTAINS DE SES MÉTIERS À LAUSANNE, LUGANO, ZÜRICH, LYON, ANNECY, PARIS, DUBAÏ ET HONG KONG. IL OCCUPE 810 PERSONNES (750 ÉQUIVALENTS PLEIN TEMPS). LA BCGE EST COTÉE À LA BOURSE SUISSE, SIX SWISS EXCHANGE.

Chiffres-clés	Rabat 2° de couverture
Message du président du conseil d'administration	2
Message du président de la direction générale	4
Mission et stratégie	8
Six entreprises internes complémentaires	14
Organigramme général	16
Votre banque à votre service près de chez vous	18
Reflets conjoncturels	22
Marche des affaires en 2010	28
Les faits marquants de 2010	
Solidité	34
Particuliers	35
Private banking et asset management	37
Entreprises	40
Institutions financières et collectivités publiques	43
Modernisation	44
Un contrôle des risques maîtrisant le défi des taux bas	48
Talents et compétences	58
Développement durable	64
Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise	71
Comptes consolidés 2010 et annexes groupe BCGE	87
Comptes annuels 2010 et annexes maison mère	115
Adresses	Rabat 3° de couverture



Blaise Goetschin, président de la direction générale et Jean-Pierre Roth, président du conseil d'administration.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Un environnement difficile

L'année 2010 a été exigeante sur de nombreux fronts. Au premier trimestre, les incertitudes découlant de la crise financière pesaient encore sur les perspectives conjoncturelles. L'horizon s'est ensuite progressivement éclairci, mais la situation de très bas taux hypothécaires a fait naître un risque de bulle immobilière et a comprimé la marge entre taux d'intérêt actifs et passifs, une source importante du revenu des banques cantonales. A ceci s'est encore ajouté le retour d'une vive concurrence bancaire sur des marchés devenus très sélectifs à l'égard des risques.

De bons résultats commerciaux

La BCGE a su manœuvrer entre ces écueils. Même si ses résultats 2010 portent l'empreinte d'une mutation informatique de grande ampleur et d'un besoin de provisionnement dans le domaine du négoce international, la progression de ses sources de revenus commerciaux témoigne d'un solide développement de ses métiers de base. Ainsi, la banque a été en mesure d'augmenter sa marge sur taux d'intérêt malgré les taux bas, de faire progresser les revenus tirés de commissions en dépit d'une concurrence renforcée et d'augmenter la masse des fonds confiés à sa gestion alors même que de larges incertitudes entouraient la gestion de fortune en Suisse. En fin d'année, l'agence de notation Standard & Poor's a confirmé sa notation A/A-1/stable qu'elle lui avait attribuée l'année précédente.

Une stratégie adaptée aux réalités genevoises

Le conseil d'administration a pris connaissance avec satisfaction de cette appréciation positive de Standard & Poor's tout en procédant à sa propre analyse du modèle d'affaires appliqué par la banque. En effet, sa première responsabilité à l'égard des actionnaires et des déposants de la BCGE est de s'assurer de la pérennité de l'établissement. Il a donc examiné de manière critique la solidité des diverses sources de revenus de la banque et a mesuré sa capacité à absorber des risques. A l'évidence, les activités de la BCGE ne peuvent être comparées à celles d'une banque cantonale traditionnelle. A Genève, la banque cantonale opère dans une économie très diversifiée et largement internationalisée et elle se trouve en concurrence avec un grand nombre d'établissements bancaires, tant au plan de ses affaires que dans ses sources d'approvisionnement. Elle a dû trouver sa place et se présente aujourd'hui comme la seule banque genevoise au service de tous les Genevois. Son modèle d'affaires se doit donc d'être largement diversifié et d'offrir à la clientèle des produits de haute qualité : des services de proximité, du financement immobilier, du financement d'entreprises, du financement du commerce international – une activité fort développée dans le canton –, de la gestion de fortune... De plus, elle joue activement la carte transfrontalière afin de soutenir le développement de la région et de diversifier ses risques.

Un renforcement souhaitable des fonds propres

Le conseil d'administration a reconnu la conformité de ce modèle d'affaires avec le mandat de la BCGE et en a vu la justesse stratégique. Mais il a aussi estimé que la capacité de résistance de la banque, dans un monde en rapide et constant changement, devait être renforcée. Aussi, a-t-il décidé, et ceci dans la ligne de ce que souhaite l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, la Finma, de relever le degré de capitalisation de la banque afin que cette dernière puisse mieux faire face aux incertitudes des marchés dans lesquels elle opère. Un tel relèvement correspond parfaitement aux intérêts à long terme des actionnaires de la banque et de ses déposants.

Le dividende pour 2010 a été adapté à la situation bénéficiaire de l'exercice et à la nécessité de renforcer le capital de la banque. En fin d'année, les comptes consolidés font apparaître des fonds propres approchant le milliard de francs et un ratio de couverture de 135% des fonds requis. Cet effort de consolidation devra être poursuivi dans les prochaines années.

Un conseil d'administration profondément renouvelé

En 2010, le conseil d'administration a été profondément réorganisé. Son président depuis 2002, Michel Mattacchini, et quatre autres membres, tous arrivés au terme de leur mandat, l'ont quitté après de nombreuses années d'engagement. La BCGE et ses actionnaires les remercient d'avoir guidé la banque avec succès sur le chemin de son redressement après les difficultés rencontrées au début des années 2000.

Le nouveau conseil, constitué à l'issue de l'Assemblée générale du 4 mai 2010, s'est organisé en trois comités : un comité de contrôle, en charge de l'audit, un comité de nomination et de rémunération et un comité de risques et stratégie chargé d'identifier les difficultés potentielles qui pourraient découler des activités de la banque. Le conseil, dans son plenum, outre les fonctions prévues par la loi, exerce la surveillance globale de la marche des affaires de la banque ; la direction générale, de son côté, est responsable de la conduite opérationnelle.

Remerciements

Le conseil d'administration remercie les actionnaires de la confiance qui lui a été manifestée. Il exprime aussi sa reconnaissance à la direction générale et à tous les collaborateurs de la BCGE pour leur engagement inlassable au service de Genève et de sa région.



Jean-Pierre Roth

Président du conseil d'administration

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Genève, un marché bancaire atypique

Quelques chiffres illustrent la grande diversité de la clientèle bancaire genevoise, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises : 460'000 Genevois au sens strict, 80'000 travailleurs transfrontaliers, 40'000 travailleurs vivant en Suisse romande, près de 12 millions de passagers de l'aéroport international de Cointrin, plus d'un million de touristes recensés, 15'600 Genevois de l'étranger, 20'984 PME, 35 entreprises de taille mondiale, 569 multinationales, 1'298 entreprises étrangères, 400 sociétés de négoce de matières premières, 26 organisations internationales et des dizaines d'organisations non gouvernementales.

La société et l'économie genevoises constituent pour la banque cantonale un marché aux particularités exceptionnelles :

- un potentiel commercial considérable en raison des revenus et des fortunes en moyenne assez élevés,
- une croissance de la démographie et de l'emploi,
- une haute densité concurrentielle avec 140 banques suisses et étrangères,
- une demande de prestations et de services hétérogène et fragmentée.

Ce sont nos clients genevois qui se mondialisent et nous imposent de suivre le rythme.

Une réponse stratégique simple : investir pour s'adapter

De la diversité des besoins de la clientèle découle une multiplicité des prestations attendues. Celles-ci doivent être acheminées très rapidement à proximité du consommateur et dans des déclinaisons très diverses :

- la taille ; du microcrédit à l'emprunt syndiqué,
- l'intensité de service ; du crédit personnel à la planification patrimoniale,
- la langue véhiculaire du conseil et de la documentation,
- la complexité de l'environnement juridique,
- les devises de référence ; nos clients utilisant comme monnaie de référence non seulement le franc, mais, dans bien des cas, l'euro, le dollar ou certaines monnaies émergentes.

La réponse adaptative à cette réalité du marché a beaucoup transformé la BCGE en 10 ans. Se fixant comme mot d'ordre, dès 2001, d'être la banque de tous les Genevois, la BCGE a considérablement élargi son offre de prestations. Deux exemples : dans les domaines-clés de l'épargne, de la prévoyance et de la gestion de fortune, la banque est devenue une maison de conseil réputée présentant des performances régulières et supérieures aux moyennes de l'industrie. Elle a réussi à engager de nombreux talents disposant d'une culture financière dense et de l'expérience nécessaire pour convaincre une clientèle à caractère international. Dans le domaine des entreprises et des institutions, elle a reconquis son statut d'acteur central de l'économie genevoise.auprès des grandes entreprises, elle se distingue des banques disposant des avantages de taille et de puissance de marché en proposant des solutions créatives qui augmentent la manœuvrabilité financière, qu'il s'agisse de gestion de trésorerie, de *forex* ou de risques de taux.

Cette adaptation de la stratégie et de l'offre de services aux exigences du marché s'est accompagnée de travaux lourds sur les infrastructures :

- une modernisation du réseau des agences et de la banquette,
- un changement total du logiciel central, de nombreuses applications périphériques et du partenaire informatique principal,
- une amélioration de la composition du bilan pour constituer des bases de refinancement très solides,
- un renforcement des fonds propres de plus de CHF 300 millions en six ans.

Ces engagements financiers étaient indispensables pour assurer la compétitivité sur le long terme. La banque est reconnaissante à l'endroit de ses actionnaires publics et privés (plus de 10'300) qui lui ont accordé leur confiance dans ces années de réforme et de préparation de l'avenir.

2010: compétitivité affermie et productivité en hausse

L'exercice sous revue se résume en trois développements :

- une compétitivité affermie ; avec, par exemple, l'atteinte du seuil de CHF 8 milliards de prêts hypothécaires, l'enregistrement record de plus de CHF 100 millions de commissions et le lancement réussi d'une bourse en ligne innovante et fiable (BCGE 1816),
- une productivité en hausse ; avec un ratio charge sur revenus (*cost income ratio*) en progrès ainsi qu'un effectif réduit (-3.6%),
- une profitabilité freinée temporairement par deux événements à caractère exceptionnel : l'adoption d'un partenaire informatique principal plus fiable et plus sécurisé que le précédent et la forte baisse de rendement du financement des sociétés de négoce du secteur céréalier au second semestre.

Dans ce contexte, on retient que la BCGE fait progresser la marge d'intérêts, sa principale source de revenus, de 4.7%, alors que le niveau des taux reste historiquement très faible et très contraignant pour les banques universelles. Au final, le rendement des fonds propres (ROE consolidé de 5.8%) reste à un niveau de qualité, en particulier en comparaison avec le taux de rendement sans risque qui n'était pas loin du zéro *ground* en francs suisses.

Des perspectives positives pour une BCGE entrepreneuriale

La banque est aujourd'hui en mesure de prendre de nouvelles parts de marché et de renforcer sa position de leader régional. Dans le domaine de la gestion de fortune, par exemple, elle peut s'appuyer sur un historique de performance de ses mandats et de ses fonds d'excellente qualité comparative. Dans le domaine du *corporate banking*, elle peut compter sur son refinancement très avantageux et son conseil innovant. Enfin, en face d'une clientèle toujours plus internationale dans sa texture et ses activités, elle a, aujourd'hui, les moyens d'accompagner celle-ci de manière crédible (maîtrise des langues, présence internationale ciblée, disponibilité des talents).

Grâce à un actionnariat stable et diversifié, la BCGE peut investir et construire sur le long terme. Cette faculté de tenir un cap précis dans la durée est de plus en plus appréciée par la clientèle privée et institutionnelle, encore inquiète des bouleversements profonds intervenus dans l'industrie bancaire depuis 2008. A l'interne, collaborateurs et cadres s'inscrivent volontiers dans cette démarche visant l'élévation de la qualité et de l'excellence de service. La banque dispose aujourd'hui de forces et de compétences qu'elle n'a jamais eues dans le passé. Son défi principal est de les faire connaître et de les mettre en valeur.



Blaise Goetschin
Président de la direction générale





**JOSÉPHINE BAILAT EST APPRENTIE 1^{ÈRE} ANNÉE AUPRÈS DE SEROR,
POUR UNE FORMATION DE TROIS ANS.**

Un artisan doit honorer son métier au quotidien en faisant de son mieux pour faire du bon travail. Fidèle à cette valeur, la cordonnerie Seror est présente à Genève, aux Eaux-Vives, depuis 2003. Issu des Compagnons du Devoir du Tour de France, la seule formation au monde pour le bottier, Yohan Seror considère son travail non pas comme une fin en soi, mais comme un moyen de se découvrir et de s'épanouir. L'essentiel de sa philosophie tient dans quelques préceptes: transmettre son savoir-faire, être volontaire, droit et fidèle dans ses engagements, être capable de se remettre en cause, avoir un goût marqué pour la liberté d'entreprendre et de penser. La transmission de cette philosophie est, pour lui, l'avenir du métier.

Mission et stratégie

Une banque universelle : innovante, compétitive
et made in Geneva

La BCGE est avant tout leader sur le marché genevois. Elle fournit des services bancaires sur une gamme très large à une clientèle de particuliers, d'entreprises et d'institutionnels. La maison mère du groupe Banque Cantonale de Genève a son siège à Genève, des succursales à Lausanne, Lugano et Zurich et des bureaux de représentation à Dubaï et Hong Kong. La filiale Banque Cantonale de Genève (France) est présente à Lyon, Annecy et Paris. Le groupe comprend également Capital Transmission, filiale spécialisée dans le financement en fonds propres des PME, et Swiss Public Finance Solutions (SPFS), active dans le conseil et l'intermédiation de financement des collectivités publiques sur le marché suisse. Au 31 décembre 2010, le groupe employait 810 personnes (soit près de 750 postes à plein temps) et affichait un total du bilan de CHF 14.3 milliards.

PORTRAIT DU GROUPE BCGE

BCGE

1816 Aujourd'hui, banque universelle régionale, la Banque Cantonale de Genève (BCGE) met au service de la collectivité le réseau bancaire le plus dense du canton avec 22 agences, cinq espaces 24h/24 hors agences et 127 automates bancaires. La BCGE constitue le pilier central de l'offre bancaire régionale pour les particuliers ainsi que les entreprises, tout spécialement le tissu des PME et du secteur de l'immobilier et de la construction genevois. Elle exerce ainsi une fonction vitale de soutien et de dynamisation des entreprises régionales. La BCGE offre également au plan national des services de private banking ainsi que de la gestion d'actifs financiers pour les clients institutionnels. La BCGE est cotée à la bourse suisse SIX Swiss Exchange (code : BCGE). Elle emploie 768 collaborateurs.

Banque Cantonale de Genève (France)

1994 Avec son siège à Lyon, deux succursales à Annecy et Paris, la Banque Cantonale de Genève (France) est une filiale à 100% de la BCGE. Elle propose des activités de financement d'entreprises et d'immobilier à une clientèle d'entreprises et d'indépendants ainsi que de la gestion de patrimoines à une clientèle de particuliers. La BCGE France contribue au développement efficient de l'axe économique qui se construit avec dynamisme entre Lyon et Genève. Un prolongement logique de la présence en France depuis 16 ans s'est concrétisé avec l'ouverture d'une succursale à Paris, début janvier 2010. En matière de refinancement, la filiale française bénéficie du soutien de sa maison mère. La Banque Cantonale de Genève (France) emploie 42 personnes.



2007 Bénéficiant d'une capacité de levée de financements publics importants et de l'expérience de spécialistes suisses et français du financement des collectivités publiques, Swiss Public Finance Solutions SA, Genève (SPFS) propose des modèles de financement aux collectivités publiques genevoises et suisses ainsi qu'aux corporations de droit public. Elle développe également des solutions de refinancement à long terme aux autres banques cantonales et régionales. SPFS a son siège à Genève et est détenue à 50% par la BCGE, à 40% par le Crédit Foncier de France et à 10% par la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes. SPFS établit le contact, définit les besoins et conçoit le concept d'intervention. Le financement à proprement parler est exécuté par les banques actionnaires.

CAPITAL TRANSMISSION

2008 Capital Transmission, à Genève, finance et investit dans des opérations de transmission et d'expansion d'entreprises de la région. Elle dispose d'une capacité de prise de risques de CHF 50 millions. Elle est ainsi en mesure de financer l'expansion d'entreprises à long terme ou de soutenir leur consolidation et leur transmission par des prises de participations minoritaires ou de la *mezzanine finance*. Capital Transmission n'intervient pas dans la conduite des entités financées.

Mission et stratégie

Une gamme complète de services bancaires et financiers

La BCGE, seule banque universelle suisse dont le centre de décision est à Genève, offre une gamme très complète de services bancaires adaptés aux besoins des divers segments de marché de l'économie régionale. Le portefeuille d'activités est destiné aussi bien aux particuliers résidant ou travaillant à Genève, qu'aux entreprises ou institutions publiques et privées.



Le siège de Genève.



BCGE Private Banking, Lausanne.



BCGE Private Banking, Lugano.



BCGE Private Banking, Zurich.

SERVICES AUX PARTICULIERS

Services bancaires quotidiens

Le réseau bancaire le plus dense du canton

La BCGE met à disposition un réseau d'agences répondant aux besoins de la population du canton. Elle met à disposition les compétences de 246 conseillers et collaborateurs, répartis dans ses 22 agences, cinq espaces 24h/24 hors agences ainsi que les services de 127 automates bancaires. Soucieuse de servir tous ses clients, la BCGE aide ceux qui peuvent parfois rencontrer des difficultés lors de l'utilisation de ces automates en prévoyant la présence de conseillers d'accueil dans la plupart de ses agences.

Une offre riche de banque à distance

La banque met également à disposition ses compétences technologiques à travers la banque à distance par internet, sous la marque BCGE Netbanking (www.bcge.ch) qui comprend une fonctionnalité de bourse en ligne BCGE 1816, téléphone portable (messages SMS) ou par téléphone (serveur vocal BCGE Openline 0848 80 00 80). Les conseillers en ligne proposent des solutions au 022 809 22 24.

Tous les services bancaires courants

La banque offre des services bancaires tels que comptes privés, dépôts et retraits, opérations de change, coffres-forts ou cartes de crédit. Elle propose également des financements d'appui – leasing, crédits personnels – permettant de réaliser un projet à court terme.

Nombreuses solutions d'épargne

Dans la gestion de l'épargne, la BCGE propose une palette de produits de placement à court, moyen et long terme, des obligations de caisse, des fonds monétaires et obligataires et des placements fiduciaires, à d'excellentes conditions.

Experts dans le financement de l'immobilier

La BCGE est l'un des leaders du financement hypothécaire dans le canton de Genève. Elle assure le financement de résidences principales ou secondaires à Genève, en Suisse et en France voisine, notamment par le biais de sa convention de recommandation mutuelle avec la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes (CERA). Par le biais de la BCGE (France), le groupe opère dans l'immobilier des particuliers et des professionnels dans plusieurs régions de France.

Private banking original et sécurisé

Banque de gestion de patrimoines pour la clientèle privée et institutionnelle, la BCGE propose une gamme complète de prestations adaptées à chaque segment de clientèle. Une philosophie de placement (voir ci-dessous) guide le conseil de la banque qui incite à la prudence et à la préservation du capital. Une présence à Genève, Zurich, Lausanne, Lugano et deux bureaux de représentation à Dubaï et à Hong Kong permettent d'accompagner sa clientèle genevoise à l'international.

Une philosophie d'investissement clairement affirmée

La banque recommande l'adoption d'un modèle financier sécurisant et économique, qui bénéficie d'un *track record* de nombreuses années et qui est présenté de façon transparente dans la brochure intitulée *La philosophie d'investissement de la BCGE*. Celle-ci est concrétisée par la gamme des mandats de gestion BCGE Best of. Cette gestion est centralisée, elle est donc strictement homogène, quelle que soit l'importance de la fortune. En fonction des objectifs d'investissement du client, les portefeuilles peuvent également être gérés par l'intermédiaire de services consultatifs.

Gestion de patrimoine de proximité

Beaucoup de clients des agences apprécient de confier leur patrimoine à un conseiller proche de chez eux. Pour aller à la rencontre de cette préférence, les 22 agences BCGE mettent à leur disposition des conseillers spécialisés qui leur proposeront des prestations de haute qualité, privilégiant la conservation du patrimoine et une performance adaptée à leur capacité d'assumer les risques. Les experts de la banque s'appuient notamment sur une doctrine financière qui permet de définir les priorités à adopter tout au long du cycle de vie du client. Un département spécialisé analyse la situation personnelle du client et sélectionne, en toute indépendance, les meilleurs produits de prévoyance sur le marché.

Véritable gestion de fortune *made in Geneva*

Le groupe propose un centre de compétences en gestion de fortune qui tire parti des atouts de la place financière genevoise et suisse. Il se base sur une philosophie de gestion qui inspire toute action et fonde la responsabilité de la banque à l'égard de ses clients. Dans une optique de préservation du capital et de performances de haute qualité, la plus haute priorité est donnée à l'équilibre entre maîtrise des risques et rendement des actifs.

BANQUE DES PME ET DES GRANDES ENTREPRISES

Avec près d'une entreprise genevoise sur deux qui est sa cliente, la banque joue un rôle irremplaçable dans le tissu économique du canton. Le volume de financement aux PME est très important et permet à de nombreuses sociétés de travailler et d'assurer leur développement. Pour les entreprises de la région, la BCGE constitue une alternative essentielle, notamment en termes d'acheminement du crédit à de bonnes conditions, d'adaptabilité des solutions aux spécificités régionales et de pouvoir de décision bancaire proche du terrain.

Une doctrine au service de l'entreprise

La banque a établi huit principes fondamentaux qui se placent au cœur de sa collaboration avec l'économie. Un document intitulé *Financement des entreprises : la doctrine d'engagement de la BCGE*, les synthétise. Il donne un accès informatif aux méthodes appliquées par la banque en matière d'analyse des projets et d'octroi de financement.

Vaste gamme de solutions de financement d'entreprises

La BCGE, comme sa filiale française, propose des solutions de financement et de gestion de la trésorerie aux entreprises, qu'il s'agisse d'indépendants, de PME, de professions libérales ou de sociétés plus importantes. La maison mère dispose de départements spécialisés en fonction de ces divers segments de clientèle. En outre, elle propose des solutions de financement, telles que limites en comptes courants, avances à terme fixe, leasing de biens d'équipement ou toutes autres solutions nécessaires aux entreprises. Les principes d'octroi des crédits sont synthétisés dans une nouvelle brochure.

Spécialiste de l'immobilier et de la construction

Tant les investisseurs immobiliers que les promoteurs et les entreprises de construction trouvent à la BCGE des solutions de financement de la construction, de la rénovation et des hypothèques pour tous types d'objets, qu'il s'agisse d'immeubles de logements, de bureaux ou d'activités. En France, ces prestations sont proposées en particulier en Rhône-Alpes et de cas en cas en Ile-de-France.

Expert en financement du négoce international de matières premières

La BCGE dispose d'un pôle d'excellence dans le financement des transactions liées aux matières premières, un secteur économique central à Genève, une des capitales mondiales du négoce international. L'unité d'affaires Global commodity finance de la banque intervient dans la structuration et la mise à disposition de financements transactionnels à court terme, liés au négoce de matières premières, essentiellement le pétrole, l'énergie et les métaux. Enfin, elle exploite un portefeuille bien ciblé d'interventions dans le domaine des crédits structurés. La BCGE contribue à l'élaboration d'une offre diversifiée, continue et complémentaire de services bancaires et de financement dans ce domaine d'activités sur la place de Genève, aux côtés de banques en grande partie étrangères. Les sociétés de négoce, très mobiles au plan mondial, sont très intéressées par cette capacité et cette disponibilité financière locale.

Transmission et acquisition d'entreprises

Les transmissions et les acquisitions d'entreprises sont des opérations qui vont bien au-delà de la relation commerciale traditionnelle entre banque et entreprise. Pour cette raison, la BCGE dispose d'une équipe spécialisée en *corporate finance*, entièrement dévolue à l'accompagnement des chefs d'entreprises sur des questions de haut de bilan, de fusions et acquisitions et de structuration du financement des fonds propres. Elle est chargée d'accompagner les clients lorsque la pérennité de l'entreprise exige qu'ils envisagent un développement – nouveau projet, acquisition – ou qu'il soit temps pour eux d'organiser la transmission. BCGE Corporate Finance s'engage également dans la recherche de partenaires stratégiques ou financiers. Elle opère également par le biais de sa filiale Capital Transmission (voir page 8).

Ingénierie financière pour entreprises

Sous l'égide de BCGE Club CFO (Choix Financiers Optimisés), la banque propose aux responsables financiers des entreprises et collectivités publiques ainsi qu'aux dirigeants de sociétés dans le domaine de l'immobilier, un service d'expertise visant les meilleurs choix en matière de stratégie financière et de maîtrise des risques. BCGE Club CFO offre essentiellement des conseils autour de trois thèmes: la gestion de la dette, la maîtrise du risque de change et l'optimisation de la trésorerie. Le Club CFO est également conçu comme un lieu d'échange sur les thèmes de la gestion financière et de la maîtrise des risques. Plusieurs fois par année, il organise des rencontres qui permettent d'approfondir des thèmes d'intérêt pour les décideurs financiers.

Salle des marchés dynamique sur la place financière de Genève

La BCGE est l'une des rares banques, à Genève, à faire profiter ses clients d'un accès facilité et personnalisé aux marchés financiers, en sa qualité de membre de la bourse suisse SIX Swiss Exchange, titulaire d'une licence A. La salle des marchés opère en architecture ouverte et reste totalement indépendante dans le choix des produits utilisés. La taille de ses équipes favorise un suivi personnalisé de la clientèle et une parfaite exécution des ordres de bourse. Elle intervient dans les domaines des changes, des billets, des actions, des obligations, des produits dérivés/structurés et des fonds de placement. Par ailleurs, la salle des marchés participe de façon active à la gestion du bilan de la banque, *asset and liability management (ALM)*. Elle participe notamment à des opérations sur les marchés des capitaux.

Compétences reconnues en *asset management*

Le groupe BCGE propose des solutions et des conseils sophistiqués pour la gestion d'actifs financiers intégrant une gestion quantitative et indicielle, pour une clientèle institutionnelle et d'entreprises. Sa philosophie, basée sur l'architecture ouverte, garantit une totale indépendance dans le choix des fonds. Le groupe propose également des produits tournés vers la gestion durable et la responsabilité sociale ainsi qu'un fonds sur les valeurs secondaires suisses.

PARTICULIERS

Services bancaires quotidiens

Opérations courantes
Netbanking (consultation et paiements en ligne) et bourse en ligne
 Comptes privés
 Solutions pour transfrontaliers
 Cartes de paiement et de crédit

Gestion de l'épargne

Court, moyen et long terme
 Obligations de caisse
 Prévoyance

Financement du logement

Résidence principale
 Résidence secondaire
 Crédits de construction ou de rénovation

Private banking

Mandats discrétionnaires de type Best of
 Conseil en placements, *advisory*
 Planification financière
 Crédits sur titres

Services aux gérants de fortune indépendants

Financement d'appui

Cartes de crédit
 Leasing véhicules
 Crédits pour projets personnels

ENTREPRISES

Financement d'entreprises et gestion de la trésorerie

PME
 Grandes entreprises
 Professions libérales et indépendants

Financement de l'immobilier et de la construction

Investisseurs immobiliers
 Promotion immobilière
 Tertiaire immobilier et régies
 Entreprises de construction

Financement de l'immobilier et de l'entreprise en France

Promotion immobilière
 Financement de la transmission d'entreprises
 Financement à moyen terme de l'entreprise

Financement du négoce international

Financements transactionnels du négoce international
 Financements structurés en matières premières

Services et marchés financiers

Devises
 Actions – fonds de placement
 Obligations
 Trésorerie
 Marché des capitaux

Conseil aux entreprises, BCGE Corporate finance

Conseil en gestion financière et gestion des risques
 Financements en fonds propres
 Conseils en fusion et acquisitions (*M&A*)

INSTITUTIONNELS

Financement et gestion des collectivités publiques

Etat et entités satellites
 Communes et fondations immobilières communales
 Institutions para-étatiques et églises
 Fondations immobilières de droit public
 Collectivités publiques hors canton GE

Services et marchés financiers

Asset management

Mandats de gestion indicelle
 Mandats actifs à risque contrôlé
 Mandats actifs balancés de type "Finest of"
 Fonds de placement
 Gestion durable *small and mid caps* suisses
 Conseil en placement institutionnel

Conseils en Choix Financiers Optimisés Club (CFO)

Gestion financière et gestion des risques
 Gestion de la trésorerie
 Gestion de la dette

PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

A l'écoute des communes genevoises

La BCGE entretient des relations suivies avec les collectivités publiques genevoises en leur proposant des solutions adaptées de financement et de gestion financière. Elle développe et leur propose une gamme de produits et services performants, flexibles et compétitifs répondant à leurs besoins. Elle met à leur disposition son savoir-faire en matière de gestion de la dette, d'optimisation des charges d'intérêt et de maîtrise des risques financiers.

Financements importants et à long terme

La filiale SPFS (voir page 8) a été créée pour répondre spécifiquement aux besoins des entités publiques suisses en matière de financement pour des montants importants et sur de très longues durées. Ces solutions s'adressent également aux corporations de droit public. SPFS propose aussi des solutions de refinancement à long terme aux banques cantonales et régionales.

STATUTS ET CAPITAL

Un actionnariat diversifié

La Banque Cantonale de Genève est une société anonyme de droit public au sens de l'article 763 du Code des obligations, créée selon la Loi constitutionnelle du 12 mars 1993, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1994, par la fusion de la "Caisse d'Épargne de la République et canton de Genève" (fondée en 1816) et de la "Banque Hypothécaire du canton de Genève" (fondée en 1847). Son actionnaire premier est le Canton de Genève, qui détient 49.8% du capital-actions. La Ville de Genève et les communes du canton détiennent 28.3% du capital. 10'361 clients actionnaires détiennent une part significative des titres au porteur. Il faut encore ajouter les actionnaires ayant déposé leurs titres dans des établissements tiers. Au total, les actions en circulation se montent à 21.9% du capital.

Contribuer au développement de l'économie locale

Conformément à l'article 2 de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève du 24 juin 1993, "la banque a pour but principal de contribuer au développement économique de la région. En sa qualité de banque universelle, elle traite toutes les opérations autorisées par la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne du 8 novembre 1934. Elle est gérée selon les principes éprouvés de l'économie et de l'éthique bancaire". La BCGE a un statut de banque à dimension internationale, selon la classification de la Finma.

Garantie partielle de l'Etat sur les dépôts d'épargne

Le Canton de Genève garantit le remboursement en capital et intérêts des dépôts d'épargne et de prévoyance auprès de la banque. Le montant maximal garanti est fixé par l'article 4 de la Loi sur la BCGE. Il se monte à CHF 500'000 par épargnant et CHF 3 millions pour les avoirs de libre passage de chaque adhérent déposés en cash à la banque et pour chaque institution de prévoyance. La banque rémunère l'Etat pour cette garantie qui se superpose à celle des dépôts prévue au niveau fédéral. C'est pourquoi, il est question de la supprimer progressivement dès 2013.



FINANCES ET CONTRÔLE DES RISQUES
Eric Bourgeaux

**ORGANISATION, INFORMATIQUE
ET OPÉRATIONS**
Jean-Marc Joris

DIRECTION GÉNÉRALE
Blaise Goetschin

GRAND PUBLIC ET RÉSEAUX
Johan Bernard Alexander Kroon

ENTREPRISES
Claude Bagnoud

PRIVATE BANKING
Jean-Louis Platteau

Six entreprises internes complémentaires

Direction générale

Blaise Goetschin, président de la direction générale

La division appelée Direction générale, a pour mission de fournir des services transversaux à l'ensemble du groupe BCGE. Elle appuie le président de la direction générale dans ses tâches de conduite, de planification et de contrôle de l'entreprise, de ses divisions et de ses filiales. Elle gère et documente la relation du CEO avec les organes supérieurs et de régulation ainsi qu'avec les clients et les institutions extérieures. Elle est en charge du *marketing* et *product management* et comporte également la direction des ressources humaines et la formation. Elle assure la conduite des affaires juridiques, la communication institutionnelle, les *corporate affairs* et les relations avec les actionnaires (*investor relations*). Elle constitue une fonction centrale au service de toute la banque en matière de contentieux, *workout* et contrôle de l'activité de crédit.

Finances et contrôle des risques

Eric Bourgeaux, membre de la direction générale

La division a pour mission de définir et de conduire la stratégie financière de la banque. Elle recherche un financement sûr et économique et pilote le bilan de façon dynamique. Elle contrôle les risques et assure les contrôles internes supérieurs des activités de la banque. Elle assure également le *compliance*. Grâce à l'une des rares salles des marchés en Suisse romande, la division assure à la clientèle de la banque le meilleur service pour toutes les opérations sur titres et sur devises. L'ingénierie financière soutient la banque quand elle propose des solutions innovantes aux entreprises et institutions en matière de gestion de risque de taux et de devises. L'unité d'affaires BCGE Asset Management, spécialisée dans la gestion quantitative et indicielle pour la clientèle institutionnelle et d'entreprises, dans la gestion des mandats et la stratégie de placement, est rattachée à cette division.

Grand public et réseaux

Johan Bernard Alexander Kroon, membre de la direction générale

La division est au service de tous les Genevois et habitants du canton et de ses environs. Elle offre ses services aux particuliers, aux professions libérales, aux petites entreprises et aux indépendants. Elle est en relation avec plus d'un habitant du canton sur deux. Elle accomplit sa mission de proximité au travers de son réseau de 22 agences, de cinq espaces 24h/24 et de guichets automatiques. La division met à disposition de ses clients une gamme complète de prestations et de canaux de distribution proches du domicile et du lieu de travail, complétée par un centre d'appel, un site internet www.bcge.ch et une plateforme de bourse en ligne, BCGE 1816. Elle propose une approche de conseil global originale, professionnelle et à haute valeur ajoutée, qui permet aux clients de bien structurer, protéger et rentabiliser leur patrimoine dans l'optique de la planification financière.

Entreprises

Claude Bagnoud, membre de la direction générale

Partenaire des entreprises et des collectivités publiques du canton et de la région, la division est en relation avec plus de 5'000 sociétés ou administrations apportant une contribution déterminante à la vie économique genevoise. Par une offre large de produits de financement, elle met à disposition des entreprises des crédits pour leurs fonds de roulement et leurs projets, de même qu'elle accompagne les clients dans leurs opérations d'acquisition et de transmission d'entreprises. La division assure le financement de projets immobiliers et des entreprises de la construction. Elle développe une activité de financement du négoce international. Elle opère sur le marché français à travers un département spécialisé, en coordination avec BCGE France.

Private Banking

Jean-Louis Platteau, membre de la direction générale

La division est en charge de la clientèle privée genevoise, suisse et étrangère par le biais de quatre implantations: Genève, Lausanne, Lugano, et Zurich. Elle analyse la situation patrimoniale des clients et leur propose les solutions de placement les mieux adaptées à leur profil. Elle met en œuvre, pour ses clients, la stratégie d'investissement du groupe. Plus de 9'000 clients ont confié à la banque la gestion de tout ou partie de leur patrimoine. La division offre aussi un service spécifique dédié aux aspects successoraux et à l'analyse patrimoniale globale et poursuit ainsi la voie de l'innovation en proposant de nouveaux produits et services dans la droite ligne de la philosophie d'investissement de la banque.

Organisation, informatique et opérations

Jean-Marc Joris, membre de la direction générale

La division structure, gère et contrôle les technologies de l'information. De même, elle est en charge de la détermination et de la mise en œuvre de l'architecture organisationnelle de la banque. Elle a pour mission d'améliorer les standards de service à la clientèle, d'élever la productivité et de moderniser les équipements dans un cadre de coûts rigoureux; elle gère et contrôle, de manière technique et administrative, les affaires de la banque à la satisfaction des équipes du front et de leurs clients. La division conduit également les activités opérationnelles de la banque ainsi que la logistique.

DIRECTION GÉNÉRALE

 **Blaise Goetschin** ^{I, III, VI, VII}
Président de la direction générale, CEO

 Léonard Graz EM et Planification	 Misha Nagelmackers-Voinov Communication et Relations Investisseurs	 Elisabeth Ray Tang Ressources Humaines	 Philippe Marti ^{IV} Juridique
 Pierrette Jaton Klopfenstein Marketing	 Emile Rausis ^{I, IV, V} Contentieux, Workout et contrôle crédit	 Bernard Matthey ^{IV} Contentieux et Workout	 Alain Vairo ^{I, IV} Expertise et Contrôle Crédits

GRAND PUBLIC ET RÉSEAUX

 **Johan B. A. Kroon** ^{III, V, VII}
Membre de la direction générale

 François Kirchoff ^I Financements PME et Indépendants	 Alexandre Scala Secteur Centre	 Giovanni Lo Bué Secteur Nord	 André Frossard Secteur Ouest
 Fabien Rei Secteur Est	 Albert Gallegos Conseil Patrimonial et Prévoyance	 Tiziano Magri Business Development et Gestion du Réseau	

ENTREPRISES

 **Claude Bagnoud** ^{I, III, V, VI}
Membre de la direction générale

 Charles Käser ^I Immobilier et Construction	 Jérôme Monnier ^I Entreprises Suisse et France	 Yves Spörri Institutions Financières et Collectivités Publiques	 Boris Bijleveld Institutions Financières
 Virginie Fauveau Corporate Finance	 Raoul Monnay Entreprises Suisse	 Ronald Labbé Collectivités Publiques	 Nicolas de Saussure Personal Finance
 Patrick Senger Business Development et EM Entreprises	 Bernard Quin (a.i.) Entreprises France	 Nicolas de Saussure Institutions Suisses et Internationales	
 Pierre-Olivier Fragnière ^I Global Commodity Finance	 Philippe Terrier Desk Soft	 Serguei Chesternine Desk Energie 1	 Nicolas Demierre Desk Energie 2
 Ivan Pougner Desk Métaux et Syndications	 Josiane Tistounet Risques et Collatéraux	 Gérard Demierre Opérations	 Alain Bochet Président du directoire BCGE (France) SA Filiale à 100% du Groupe BCGE

PRIVATE BANKING
Jean-Louis Platteau ^{II, III, V}
 Membre de la direction générale

 Claudio Pietroforte BCGE Private Banking Geneva	 Franco Furcolo Clientèle Suisse	 Amin Khamsi ^{II} Clientèle Internationale	 Shahabeddin Malek-Abhari Bureau de Représentation de Dubaï
 José Guerrero Clientèle Europe	 Massimo Cangini Gérants de Fortune Indépendant	 Laurent Barbé Team Asie	 Mario Castello (a.i.) Bureau de Représentation de Hong Kong
 Nicolas Gerber BCGE Private Banking Zurich	 Nicolas de Buman Team Suisse et Europe	 Aleksandar Pesovic Team Europe de l'Est	 Nicolas Gerber (a.i.) Team Allemagne
 Armando Adamo BCGE Private Banking Lugano	 Olivier Paratte BCGE Private Banking Lausanne	 Fabrice Fournier Business Development et EM Private Banking	

FINANCES ET CONTRÔLE DES RISQUES
Eric Bourgeaux ^{III, V, VI}
 Membre de la direction générale, CFO

 Marc Doerks ^{III} Business Development et EM Finance et Contrôle des Risques	 Pierre Sauvagnat ^{II, III} Marchés Financiers et Trésorerie	 Constantino Cancela ^{II} BCGE Asset Management	 Pierre Weiss ^{II} Asset Management
 Yvan Nicolet Comptabilité Générale	 Nadine Fournier Contrôle de Gestion	 Thierry Angele Advisory	 Jean-Luc Lederrey ^{II, III} Etudes Financières
 Michel Maignan ^{III, V, VI} Contrôle des Risques et Compliance		 Constantino Cancela Business Development Institutionnel	

ORGANISATION, INFORMATIQUE ET OPÉRATIONS
Jean-Marc Joris ^{VI, VII}
 Membre de la direction générale

 Philippe Bailat Administration Crédits	 Jean-Michel Comte (a.i.) Opérations de Marché	 Mathias Baitan Administration Clients et Prestations	 Catherine Million Services Bancaires au Quotidien
 Christophe Marin Logistique	 Philippe Henderikx ^{VI, VII} Organisation et Technologies de l'Information	 Pierre Villanti ^{VII} Organisation	 Allison Watkins (a.i.) Technologies de l'Information

 **Monique
Seiss Baudry**
Audit Interne

- ^I Membre du comité des crédits
- ^{II} Membre du comité de stratégie de placement
- ^{III} Membre du comité ALM
- ^{IV} Membre de la commission des crédits à risques accrus
- ^V Membre du comité des risques
- ^{VI} Membre du comité de stratégie informatique
- ^{VII} Membre du comité stratégique organisation

Votre banque à votre service près de chez vous

Réseau de 22 agences et de 127 bancomats

Agence BCGE B Bancomat BE Bancomat en entreprise M Monnayeur V Versomat C Changeomat T Trésor permanent S Ouverte le samedi de 9h00 à 12h00





Bellevue
Route de Lausanne 329
Beata Frey



Bernex
Rue de Bernex 284
Bernard Bessire



Carouge-Marché
Rue Saint-Victor 39
Benjamin Jeanroy



Champel
Avenue de Champel 45
Sandrine Charpin



Eaux-Vives
Rue Versonnex 13
David Bottoli



Florissant
Route de Florissant 66
Maria-José Molla



Grand-Lancy
Place du 1^{er}-Août 1
Stéphane Kursner



Grand-Saconnex
Route de Ferney 169
Ghezal Hakami



Ile
Quai de l'Ile 17
Alexandre Scala



Jonction
Boulevard Saint-Georges 2
Stéphane Bonnin



Lancy-Centre
Route de Chancy 67
Nicolas Bézaguet



Meyrin-Cité
Rue De-Livron 19
Loris Rizzo



Onex
Avenue du Gros-Chêne 14
Cécile Huber-Luquiens



Pâquis
Place de la Navigation 10
Michel Boven



Plainpalais
Rue de Carouge 22
Martial Cruchet



Plan-les-Ouates
Place des Aviateurs 5
Benjamin Trama



Praille-Acacias
Route des Acacias 49
Audrey Rozen Doerks



Servette-Wendt
Avenue Wendt 54
Giovanni Lo Bue



Trois-Chêne
Rue de Genève 78
Fabien Rei



Vernier
Route de Vernier 219
Jean-Claude Buzzi



Versoix
Route de Suisse 37
Patrick Guex



Vésenaz
Route de Thonon 45/47
Juan Chinchilla

ESPACES 24 HEURES

Carouge-Rondeau

Rue Ancienne 88

Corraterie

Rue de la Corraterie 4

Délices

Rue des Charmilles 1

Hôpital cantonal

Rue Micheli-du-Crest 22

Palexpo

Palais des Expositions

BANCOMATS HORS AGENCES

Aéroport – halle de fret

Aéroport – niveau départ

Caterpillar

Route de Frontenex 76

Centre commercial de Lancy-Centre

Route de Chancy 71-77

Firmenich

Route de la Bergère 7

Halles de Rive

Boulevard Helvétique 27

Hôpital Beau-Séjour

Avenue de Beau-Séjour 26

Hôpital de Belle-Idée

Chemin du Petit-Bel-Air 2

Hôpital des Trois-Chêne

Chemin du Pont-Bochet 3

Hôtel des finances

Rue du Stand 26

Mairie de Troinex

Chemin de la Grand-Cour 2

Parking du Mont-Blanc

Rue de la Servette 29

Services Industriels de Genève (SIG)

Chemin du Château-Bloch 2

FRÉDÉRIC SUGAR, CONSEILLER ADVISORY JUNIOR, A SUIVI LA FORMATION DE STAGIAIRE UNIVERSITAIRE SPÉCIALISÉE EN FINANCES ET CONTRÔLE DES RISQUES, TELLE QUE PROPOSÉE PAR LA BCGE, SUR UNE PÉRIODE DE 18 MOIS.

Disposer d'un réservoir de talents suffisant en investissant dans la formation est un immense défi pour l'avenir de nombre de secteurs d'activités. La BCGE forme à elle seule 20% des apprentis du domaine bancaire à Genève. Par ailleurs, 561 collaborateurs de la banque ont pris part à au moins un cours durant l'année passée. La BCGE perpétue ainsi sa tradition d'entreprise formatrice en engageant de nouveaux apprentis, de nouveaux stagiaires de maturité professionnelle, de nouveaux stagiaires en formation commerciale pour porteurs de maturité et de nouveaux stagiaires universitaires, qui constituent une relève professionnelle pour la banque et plus largement pour l'industrie bancaire genevoise.



Reflets conjoncturels

L'économie genevoise a réalisé un redressement vigoureux en 2010

Par rapport à 2009, l'économie genevoise s'est redressée avec vigueur en 2010, la croissance du PIB cantonal avoisinant 3%. En rythme trimestriel cependant, cette progression n'a pas suivi une trajectoire linéaire en raison, notamment, de la volatilité du secteur financier. Malgré une appréciation du franc en accélération dès mi-2010, les branches orientées sur les marchés extérieurs (industrie d'exportation, hôtellerie) se sont révélées remarquablement dynamiques en 2010. Du côté du marché intérieur, sauf exception, la situation s'est révélée relativement satisfaisante. Cette synthèse, en pages 22 à 25, est extraite du *Supplément annuel 2011 des Reflets conjoncturels de mars 2011*, publiés par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT).

Population

En 2010, la population résidante du canton de Genève s'accroît de 6'291 personnes, soit une croissance relative de +1.4% (+0.9% en 2009), et s'établit à 463'919 habitants en fin d'année (457'628 à la fin 2009). Cette croissance est l'une des plus fortes constatées depuis le début des années 1970. Concomitante de la bonne conjoncture économique, la progression de la population résidante s'observe malgré une situation tendue sur le marché du logement. L'augmentation de la population est essentiellement due à un solde migratoire (différence entre les arrivées dans le canton et les départs) largement positif (+4'546 personnes). Toutefois, le solde naturel (excédent des naissances sur les décès) est également élevé en comparaison historique (+1'745 personnes).

Emploi¹

Dans le canton, le ralentissement de la croissance de l'emploi, entamé dès le quatrième trimestre 2008 et confirmé en 2009, a perduré en 2010 (+0.1% en moyenne annuelle, contre +0.4% en 2009). Dans le secteur secondaire, l'emploi se replie de 2.1% en moyenne annuelle. En revanche, dans le secteur tertiaire, l'emploi demeure en légère hausse (+0.5%). A la fin 2010, le canton compte 277'200 emplois¹, soit environ 1'300 de plus qu'une année auparavant. A l'échelon suisse, à l'inverse de Genève, la progression du nombre d'emplois en 2010 est plus forte qu'en 2009 (+0.9% en moyenne annuelle, contre +0.4% en 2009). La hausse du nombre d'emplois dans le secteur tertiaire (+12%) est plus élevée que dans le canton et, dans le secteur secondaire, le repli de l'emploi (-0.1%) y est aussi moins marqué.

Masse salariale

La croissance de la masse salariale s'essouffle un peu en 2010. En hausse de 3.6% en termes nominaux, elle évolue de façon moins soutenue que les années précédentes (2008: +7.5%; 2009: +4.5%). Il faut remonter à 2004 pour observer une progression plus faible (+1.4%). En termes réels, compte tenu de la hausse moyenne de l'indice genevois des prix à la consommation, l'augmentation de la masse salariale est de 2.7% en 2010, un taux également inférieur à 2008 (+4.8%) et 2009 (+4.9%).

Main-d'œuvre étrangère

En 2010, dans un contexte de bonne conjoncture économique, malgré une situation tendue sur le marché du logement, l'immigration étrangère reste soutenue: le canton de Genève enregistre l'arrivée de 22'554 immigrés étrangers. Elle se renforce même quelque peu par rapport à 2009. Environ 30% des immigrés étrangers (6'979 personnes) viennent dans le canton pour y exercer une activité lucrative. Cette proportion atteint 50% parmi les ressortissants des pays de l'UE 27 (5'847 personnes).

La reprise de l'activité économique se reflète dans l'accélération de la progression du nombre de frontaliers étrangers actifs dès mars 2010, même si, en fin d'année, un léger essoufflement est visible. A la fin décembre 2010, le nombre de frontaliers actifs étrangers est estimé à 57'000.

Marché du travail

Du creux de l'été 2008 au sommet du début 2010, le taux de chômage est passé de 5.5% à Genève à 7.4% (février 2010). A l'échelon national, il a progressé de 2.3% à 4.5% (janvier 2010). Avec, respectivement, 15'318 et 148'636 chômeurs inscrits à la fin décembre 2010, le taux de chômage s'établit à 6.9% à Genève et à 3.8% en Suisse. Sur le marché du travail genevois, particulièrement ouvert et concurrentiel, la dégrue du chômage est plus contenue qu'à l'échelon suisse (-5.9% à Genève et -15.4% en Suisse par rapport à leurs pics respectifs). Toutefois, par rapport à l'étiage de l'été 2008, la progression du nombre de chômeurs est nettement plus faible à Genève (+27.4% à la fin décembre 2010) qu'en Suisse (+62.5%). Par ailleurs, après avoir explosé en 2009, les recours aux réductions d'horaire de travail par les entreprises souhaitant éviter des licenciements ont sensiblement reculé au printemps 2010, le nombre de travailleurs concernés passant à Genève de 3'633

¹ Sans l'agriculture, le secteur public international et les services domestiques.

personnes en mai 2010 à 1'094 à la fin décembre 2010. De même, le nombre total de personnes ayant fait l'objet d'un licenciement collectif annoncé à l'Office cantonal de l'emploi s'est fortement replié entre 2009 et 2010 (-65.9%).

Industrie

A la suite d'une année 2009 particulièrement mauvaise, l'industrie genevoise ne s'est sortie du marasme qu'en été 2010. Durant le premier semestre, les industriels ont jugé la marche de leurs affaires plutôt mauvaise. Cependant, malgré cette appréciation négative, le degré d'utilisation de la capacité technique de production s'est remis à progresser dès le début de l'année. De même, la production, les entrées de commandes et les carnets de commandes sont orientés à la hausse dès le printemps.

Si les secteurs des machines et de la métallurgie ont continué de souffrir tout au long de l'année 2010, dans l'horlogerie, la situation s'est décantée à partir de la fin de l'été. De manière plus générale, les entreprises fortement exportatrices ont bénéficié d'une conjoncture un peu plus favorable que les entreprises axées sur le marché intérieur.

A l'échelon du pays, selon les appréciations des industriels, la marche de leurs affaires semble avoir moins souffert de la crise de 2009 qu'à Genève.

Exportations

Après avoir particulièrement souffert de la crise économique mondiale de 2009, le commerce extérieur genevois a repris des couleurs en 2010, malgré la forte appréciation du franc.

Sur l'ensemble de l'année 2010, la valeur des exportations genevoises s'élève à CHF 13.6 milliards de (hors métaux précieux, pierres gemmes, objets d'art et antiquités), progressant de 23.4% par rapport à 2009. Les exportations enregistrées en 2010 s'approchent ainsi du niveau atteint en 2008 (-0.7% par rapport à 2008), qui reste une année exceptionnelle en matière d'échanges commerciaux.

Principales branches exportatrices du canton, l'horlogerie, la bijouterie et la chimie représentent à elles seules 90% du total des exportations de 2010. Pour cette année-là, une croissance à deux chiffres est observée pour chacune de ces branches (horlogerie : +28.3% ; bijouterie : +22.2% ; chimie : +31.3%). Les valeurs des exportations de la chimie et de la bijouterie ont pulvérisé les précédents records de 2008 (chimie : +17.1% par rapport à 2008 ; bijouterie : +14.9%). Si la valeur des exportations horlogères demeure, quant à elle, inférieure au niveau de 2008 (-8.2%), elle est supérieure à celle de 2007 (+2.7%).

A l'échelon suisse, la valeur des exportations se fixe à CHF 193.3 milliards et augmente de 7.0 % en une année. Toutefois, contrairement à Genève, les exportations suisses restent sensiblement inférieures au niveau record de 2008 (- 6.3 %).

Importations

Les importations genevoises progressent de 16.0% en 2010 par rapport à 2009 et s'élèvent à CHF 9.5 milliards (hors métaux précieux, pierres gemmes, objets d'art et antiquités). Au cours des trois premiers trimestres, une hausse à deux chiffres est enregistrée (+15.8% ; +15.3% ; +27.3%). La croissance des importations au quatrième trimestre clôt l'année de façon un peu moins vigoureuse (+8,6%). Cependant, les importations observées en 2010 rejoignent quasiment celles de 2008 (-0.6% par rapport à 2008).

Durant l'année 2010, tous les groupes de marchandises importées gagnent du terrain (matières premières et demi-produits : +12.4% ; biens de consommation : +14.5% ; produits énergétiques : +14.5% ; biens d'équipement : +25.5%). Les biens de consommation durables, qui représentent plus de la moitié des importations genevoises en 2010, augmentent de 18.4%.

A l'échelon national, les importations se fixent à CHF 173.7 milliards et croissent de 8.4% en 2010. Si les importations du canton ont pratiquement atteint le pic de 2008, ce n'est pas le cas pour les importations du pays (-7.1% par rapport à 2008).

Construction

En 2010, 399 bâtiments neufs ont été construits dans le canton de Genève (205 villas ; 149 bâtiments à plusieurs logements ; 12 bâtiments groupant logements et activités économiques ; 33 bâtiments n'abritant que des activités économiques). Si le nombre de bâtiments construits, de même que leur volume et leur valeur, sont supérieurs à ceux enregistrés en 2008 et 2009, ils restent en retrait par rapport aux années précédentes. Le nombre de bâtiments à plusieurs logements (149) est relativement élevé en regard des chiffres de ces vingt dernières années (119 par année en moyenne). Dans ce contexte, les entrepreneurs, sceptiques en début d'année, se sont montrés ensuite satisfaits de la marche de leurs affaires. Ils sont cependant plus pessimistes quant à l'évolution de leur activité au début de l'année 2011, peut-être en raison du recul du volume et de la valeur des bâtiments autorisés et mis en chantier enregistrés à la fin 2010.

Logements et locaux non résidentiels

Avec 1'560 logements construits, 2010 est l'une des années les plus dynamiques depuis le début des années 2000. En tenant compte des transformations et des démolitions, le gain total de logements s'établit à 1'667, contre 1'341 en moyenne ces dix dernières années. S'ils accusent une légère baisse par rapport à 2009, les effectifs de logements prévus dans les requêtes (1'958) et dans les autorisations de construire (2 005) restent relativement élevés. Du côté des bâtiments destinés à des activités économiques, le total des surfaces nouvellement construites en 2010 (137'300 m²) a plus que doublé par rapport à 2009, mais il reste faible en regard des chiffres enregistrés depuis le début des années 1990.

Services immobiliers et branches des services

Dans les services immobiliers, la marche des affaires s'est maintenue à un bon niveau durant l'année 2010. Elle a même eu tendance à s'améliorer au cours de l'année. Parallèlement, si elles restent positives, les perspectives d'activité à douze mois sont moins optimistes en fin d'année qu'au début, surtout dans le courtage et la promotion. L'éventualité d'une élévation des taux d'intérêt à terme explique vraisemblablement cette inflexion.

Par ailleurs, en 2010, 2'439 transactions immobilières ont été réalisées et leur montant cumulé atteint CHF 4.539 milliards, faisant de 2010 l'une des années les plus dynamiques du marché de l'immobilier.

La marche des affaires dans les autres branches des services¹ est aussi demeurée bonne tout au long de l'année 2010, allant même en s'améliorant. En Suisse, le niveau de satisfaction ainsi que l'évolution sont tout à fait similaires.

Commerce de détail

Le commerce de détail genevois a continué de subir les affres d'une crise qui, dans ce secteur, a démarré à la fin 2008. Selon les commerçants, la marche des affaires est restée insatisfaisante tout au long de 2010. Malgré une évolution positive du volume des ventes et une fréquentation en très légère hausse, le chiffre d'affaires n'a pas progressé.

¹ Transports, communication, informatique, activités juridiques et comptables, nettoyage, autres services aux entreprises, santé et action sociale, services personnels et activités récréatives.

Hôtellerie et restauration

Faisant suite à une année hôtelière 2009 durement affectée par la crise économique mondiale, 2010 marque le retour en forme du tourisme genevois. Le nombre de nuitées croît de 5.3%, se fixant à 2.8 millions, un niveau proche des excellents «millésimes» 2007 et 2008. Un essoufflement de la dynamique se manifeste cependant au dernier trimestre 2010. Sur l'ensemble de l'année, l'impact négatif de l'appréciation du franc sur la fréquentation des hôtels genevois transparaît dans le taux de progression des nuitées des clients étrangers, de moitié inférieur à celui des Suisses.

A l'échelon national, le nombre de nuitées s'élève à 36.2 millions, soit une hausse de 1.2%. A noter que les nuitées des clients européens s'orientent à la baisse. La région zurichoise, dont le type de tourisme est similaire au canton de Genève, enregistre, quant à elle, une hausse de 8.1%.

En 2010, la marche des affaires dans la restauration genevoise est jugée mauvaise par les restaurateurs. Toutefois, au cours du quatrième trimestre, la situation – sans être satisfaisante – s'est stabilisée. A l'échelon national, l'appréciation de la situation des affaires s'est révélée légèrement meilleure que dans le canton.

Trafic aérien

La hausse du nombre de passagers à l'Aéroport international de Genève (AIG), entamée durant le dernier trimestre de 2009, s'est poursuivie en 2010. Durant cette année-là, l'AIG a accueilli 11.8 millions de passagers, soit 552'000 de plus qu'en 2009 (+4.9%). Le précédent record du nombre annuel de passagers, établi en 2008 (11.5 millions de personnes), est donc battu.

A l'aéroport de Bâle-Mulhouse, la hausse entre 2009 et 2010 se fixe à 7.0% et, à Zurich-Kloten, la progression atteint 4.3%.

Immatriculation de véhicules

En 2010, 15'654 voitures de tourisme neuves ont été immatriculées dans le canton de Genève, 1'700 de plus qu'en 2009 (+12.2%). Cette hausse suit deux années consécutives de baisse: -7.5% en 2008 et -10.6% en 2009. A l'échelon national, la hausse en 2010 est de 11.3% (+1.4% en 2008 et -7.5% en 2009).

Prix à la consommation

Après deux années de variations importantes, à la hausse en 2008 (+2.6% en moyenne annuelle) et à la baisse en 2009 (-0.5%, le premier repli mesuré en moyenne depuis 1966), dues essentiellement aux fluctuations des produits pétroliers (carburants et mazout), le niveau général des prix se stabilise en 2010 (+0.9%). Au terme de l'année 2010, les principales augmentations de prix sont liées au groupe *loyer et énergie* (+2.7%; loyers: +1.9%, énergie: +7.6%), au groupe *habillement et chaussures* (+2.3%) et au groupe *transports* (+1.7%, dont carburants: +5.5%). A l'inverse, les prix des groupes *loisirs et culture* d'une part et *alimentation et boissons non alcoolisées* d'autre part sont en recul (respectivement, -2.4% et -1.3%).





**FRANÇOIS ALLEYN, APPRENTI LABORANTIN CFC EN CHIMIE,
A SUIVI SA FORMATION CHEZ GENKYOTEX SUR UNE PÉRIODE DE 36 MOIS.**

La formation professionnelle de jeunes talents constitue un challenge enrichissant pour l'apprenti, le maître de stage, mais aussi, d'une façon plus large, pour assurer la pérennité de nombreuses entreprises. GenKyoTex, entreprise formatrice depuis 2007, année suivant sa création, est une jeune compagnie pharmaceutique basée à Plan-les-Ouates et ayant débuté au sein de l'incubateur de start-up Ecllosion. Elle développe des médicaments hautement innovants qui inhibent les enzymes NADPH oxydases, afin de traiter des maladies cardio-vasculaires, pulmonaires, métaboliques et neurodégénératives. Bien que de petite taille, GenKyoTex accorde une attention toute particulière à la formation en intégrant actuellement trois apprentis, soit 25% de ses employés, susceptibles de constituer la relève professionnelle dans l'industrie pharmaceutique et plus généralement dans le domaine des sciences de la vie.

Marché des affaires en 2010

Cinquante-six millions de bénéfice net,
cash flow et productivité en hausse

La BCGE a soutenu un rythme de croissance réjouissant de ses affaires pendant la période sous revue avec, notamment, une nouvelle amélioration de +2.4% de son bénéfice brut. Comme annoncé en décembre, le résultat net annuel a été influencé par la situation de taux bas, le transfert de l'infrastructure informatique auprès d'un nouveau partenaire à des fins de sécurité ainsi que par une baisse de la rentabilité nette au second semestre dans le segment céréaliier du financement de matières premières. Le dividende proposé passera à CHF 4.50 par action, ce qui permettra de conforter les fonds propres afin d'accompagner la phase de croissance actuelle.

Forte croissance commerciale
en CHF millions



La BCGE a amélioré ses revenus durables en faisant progresser le résultat des produits d'intérêts et de commissions et en réduisant le niveau de ses charges d'exploitation (-2.4%), s'adaptant ainsi à la volatilité croissante de l'environnement boursier et économique.

La banque bénéficie de la structure très diversifiée de ses produits. Elle a pu poursuivre sa stratégie de croissance ciblée des crédits à l'économie (CHF 11.5 milliards), favorisant en priorité la qualité du risque et la défense des marges. La progression des hypothèques (+5.2%, ou CHF 396 millions) est également réjouissante.

Les opérations d'intérêts ont été très bien gérées avec une augmentation de la marge de +4.7%. Les opérations de commissions ont atteint un niveau record (+10.1%, à CHF 109 millions), exprimant clairement la satisfaction élevée de la clientèle.

Le volume des actifs gérés et administrés, qui se situait à CHF 18.2 milliards, est en hausse grâce à l'arrivée de nouveaux clients et à la transformation plus marquée des liquidités confiées en véhicules de placement.

Le bénéfice brut (cash flow) a progressé de 2.4%, à CHF 118 millions. Le résultat net a atteint CHF 56.4 millions (-21.2%). Pour le septième semestre consécutif, le bilan est en progression (+1.0%) et s'est établi à CHF 14.3 milliards.

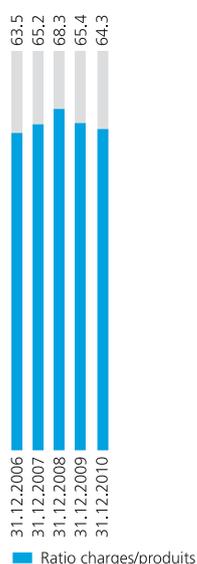
Principaux chiffres consolidés de l'exercice 2010 (en CHF 1'000)

	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2008	Variation 2009-2010
Total du bilan	14'257'187	14'114'507	13'690'322	142'680
Créances hypothécaires	7'999'694	7'603'809	6'791'969	395'885
Créances à la clientèle	3'536'565	3'654'665	3'224'928	-118'100
Actifs gérés et administrés	18'239'482	18'047'513	16'677'792	191'969
Produits d'exploitation	330'674	333'202	318'643	-2'528
Opérations d'intérêts	196'794	188'049	212'806	8'745
Opérations de commissions	109'346	99'351	92'707	9'995
Charges d'exploitation	212'708	218'044	217'577	-5'336
Bénéfice brut	117'966	115'158	101'066	2'808
Bénéfice net	56'442	71'588	68'121	-15'146
Dividendes	4.50%	6.50%	6%	
Fonds propres	965'941	957'109	912'471	8'832
Effectifs (équivalents 100%)	750	778	789	-28

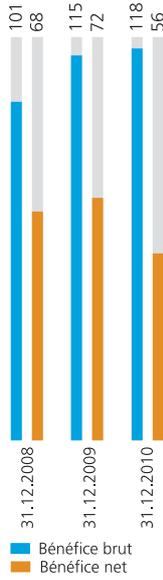
Amélioration des revenus durables

La structure diversifiée des produits a permis de s'adapter à la volatilité de l'environnement boursier et économique. Le résultat des opérations d'intérêts a augmenté de 4.7%, traduisant la capacité de la banque de maintenir des marges de qualité à un niveau élevé tout en absorbant le coût d'une stratégie prudente de protection contre le risque de taux, une tendance forte depuis quatre ans. La marge d'intérêt s'est située à 1.48% (1.50% en 2009). Au total, les crédits à l'économie et aux particuliers ont progressé de 2.5%, à CHF 11.5 milliards, un résultat remarquable, notamment dû à l'accroissement des parts de marché sur plusieurs fronts.

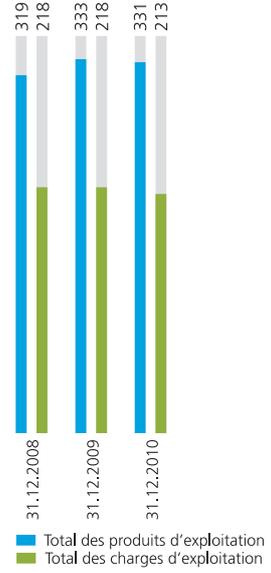
Productivité en net progressé
en %



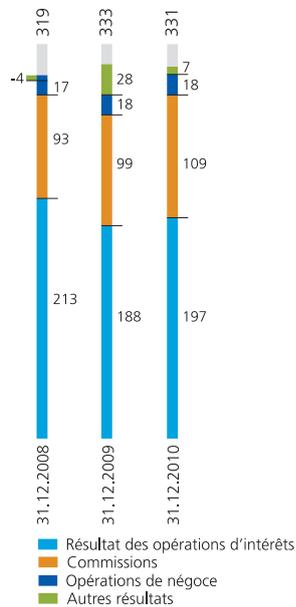
Le bénéfice brut progresse de 2.4% en CHF millions



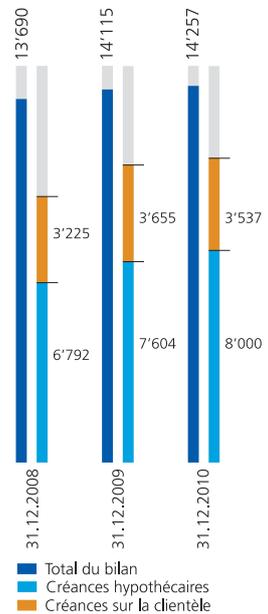
Le niveau des charges d'exploitation est réduit en CHF millions



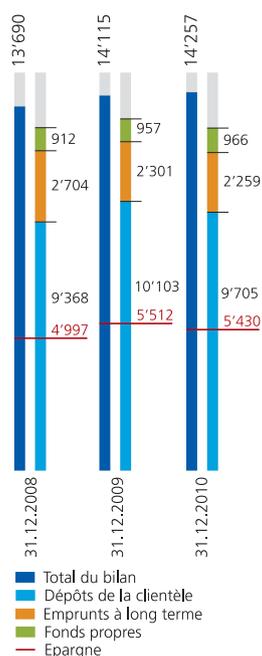
Produits favorablement influencés par la croissance des affaires en CHF millions



Acteur central de l'économie du canton en CHF millions



Très bonne structure de refinancement en CHF millions



Opérations d'intérêts: excellents résultats

La banque a pu accroître de manière sélective ses crédits hypothécaires, tout en maintenant des marges adéquates. Le niveau plancher des taux sur les marchés financiers a incité la clientèle à préférer des taux fixes sur des durées longues à niveau bas. La répartition des hypothèques entre taux fixe et taux variable est stable, avec 85% des encours à taux fixe. Les échéances préférées sont celles à 10 ans, suivies de celles à 5 ans, puis à 7 ans. La banque a maintenu des conditions de taux compétitives sur les dépôts, tout en cherchant à fidéliser sa clientèle sur le long terme. Elle a géré ses liquidités propres avec prudence et dispose ainsi d'une solide structure de refinancement.

Record des revenus des commissions

Les opérations de commissions ont atteint un niveau record (+10.1%, à CHF 109 millions). D'une part, les commissions de crédit ont connu une progression reflétant notamment une augmentation des commissions sur les opérations de financement des matières premières dans la foulée du développement de la place financière de Genève dans ce domaine. D'autre part, les produits sur les opérations de négoce de titres et de placement sont en augmentation de CHF 2.3 millions (+5.2%), grâce à une amélioration structurelle des actifs sous gestion et de placement ainsi qu'à la confiance des clients dans la qualité de gestion de la banque. Enfin, la densité d'utilisation des services bancaires quotidiens a également contribué au niveau record des revenus de commissions en 2010.

Santé financière

Le total du bilan s'est établi à CHF 14.3 milliards (+1.0%). A CHF 5.4 milliards, l'épargne a financé 38.1% de l'actif du bilan, signe que la banque est attractive pour les dépôts et l'épargne et qu'elle demeure robuste face à l'instabilité des marchés financiers. Par ailleurs, la couverture des crédits hypothécaires par l'épargne se situe à un niveau élevé, avec un taux de 67.9%.

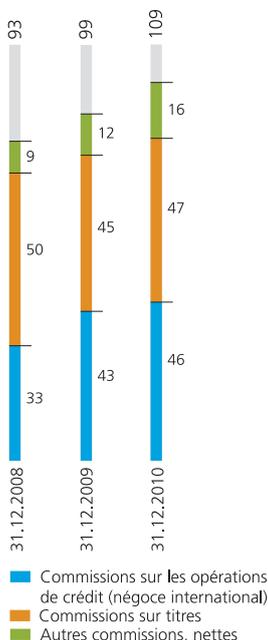
Les fonds propres comptables ont augmenté de CHF 312 millions en six ans. Ils s'élevaient à CHF 966 millions, contre CHF 957 millions au 31 décembre 2009, soit 6.8% du total du bilan. Le taux de couverture des fonds propres atteint ainsi 135%, de la norme Bâle II standard suisse.

Symbole d'une productivité en progrès malgré un rythme d'investissement toujours élevé, le rapport coûts/produits, *cost/income ratio*, a diminué à 64.3%. Le rendement des fonds propres, *return on equity*, est préservé à un niveau satisfaisant (5.8%) en dépit d'un changement accéléré de partenaire informatique et d'une baisse de rendement en *trade finance*.

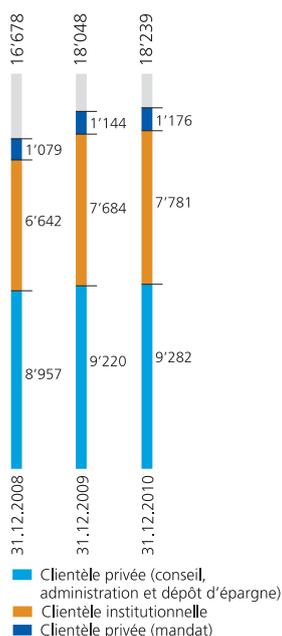
Charges maîtrisées

Le niveau des charges d'exploitation a été substantiellement réduit (-2.4% ou CHF -5.3 millions), signe que le programme de modernisation et d'adaptation très dynamique de la BCGE à la transformation profonde du marché bancaire commence à porter ses fruits. En mai 2010, la banque a annoncé le transfert de son infrastructure informatique auprès de Comit, un partenaire de grand renom avec lequel elle collaborait déjà dans le trafic des paiements. La banque bénéficie ainsi d'un partenariat stratégique et à long terme qui lui assure la sécurité nécessaire au développement futur de ses activités.

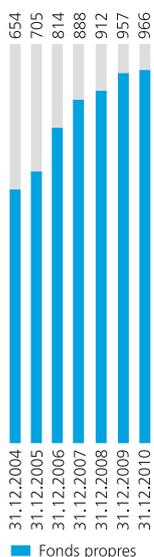
Croissance record de 10.1% des commissions en CHF millions



Succès croissant de la philosophie de placement de la BCGE en CHF millions



Solidité des fonds propres en CHF millions



Le bénéfice brut augmente de 2.4%

Le bénéfice brut a progressé de 2.4%, à CHF 118 millions (2009: CHF 115.2 millions). Le résultat net a atteint CHF 56.4 millions (-21.2%); il a été ponctuellement freiné dans sa progression par les charges, non récurrentes, entraînées par le transfert d'infrastructure informatique ainsi que certains éléments exceptionnels ayant nécessité l'ajustement du niveau des provisions (CHF 10 millions pour le projet de transfert d'infrastructure informatique et environ CHF 30 millions pour le provisionnement de risque entreprises et *trade finance*).

Plus de 10'300 "clients actionnaires"

Au 31 décembre 2010, 10'361 personnes possèdent des actions de la BCGE (+918 depuis le 31.12.2009), dont plus des trois quarts (79%) sont des porteurs détenant jusqu'à 25 titres.

Le cours de l'action a atteint CHF 215 au 31 décembre 2010. Valeur défensive de haute qualité, le titre BCGE demeure moins volatil que l'univers de titres bancaires comparables depuis 2007. Le titre est attractif, notamment en regard de sa valeur comptable de CHF 277 au 31 décembre 2010, en hausse de 3.6% par rapport à l'exercice précédent.

Maintenant bien positionnée pour récolter de bonnes performances, la BCGE devient une banque toujours plus essentielle à l'économie genevoise

Tablant sur une évolution conjoncturelle positive en 2011, la BCGE s'attend à une hausse de ses revenus. Grâce à son dynamisme commercial et à sa nouvelle plateforme informatique, la banque continuera à améliorer ses parts de marché et à affirmer sa compétitivité. Toutefois, en raison de la persistance d'un bas niveau des taux d'intérêt, la marge d'intérêt restera sous pression. La priorité est donnée à la sélectivité et au contrôle des risques. Les perspectives commerciales 2011 sont excellentes. Passé le cap des grands projets informatiques, la banque est en mesure de capitaliser, dès 2011, sur un positionnement commercial fort et sur une plateforme technologique entièrement renouvelée. La banque projette une amélioration de ses résultats.

NADIA HOCHSTRASSER, APPRENTIE ASSISTANTE EN SOINS ET SANTÉ COMMUNAUTAIRE, SE FORME À UN NOUVEAU MÉTIER COMPLÉMENTAIRE À L'AIDE-SOIGNANT ET À L'INFIRMIER.

Attirer et retenir les talents nécessaires à l'activité de soins, d'enseignement et de recherche fait partie des priorités des Hôpitaux universitaires de Genève, inscrites dans leur plan stratégique 2010-2015. Au-delà des formations initiales assurées par la Faculté de médecine et la Haute école de santé, le défi pour l'hôpital est d'augmenter le nombre d'apprentis, notamment dans la filière du CFC en soins et santé communautaires. Des filières d'apprentissage et de maturité professionnelle sont ouvertes dans une douzaine de domaines administratifs, techniques et de santé. En 2010, les HUG comptaient 84 apprenti-e-s, dont 18 ont obtenu leur diplôme au terme de leur formation. D'ici 2012, l'objectif est d'atteindre 100 apprentis et d'assurer ainsi la relève.



Les faits marquants de 2010

Confirmation du *rating*

La BCGE démontre sa compétitivité avec la confirmation de son *rating* à A/A-1/Stable par l'agence de notation Standard & Poor's et un déploiement de ses activités toujours plus internationales.

SOLIDITÉ

Rating confirmé

En décembre dernier, S&P a fait part de sa confirmation du *rating* de la banque. Ces notes sont largement suivies par les professionnels et influencent notamment les conditions de refinancement. Dans son rapport, S&P souligne la forte part de marché de la banque dans le canton, en particulier au niveau des hypothèques, de l'épargne et du financement des entreprises. L'agence relève également la progression de l'établissement dans le private banking et l'asset management à Genève, en Suisse et en France ainsi que son rôle dans le financement du négoce international. S&P apprécie positivement le niveau des fonds propres de la banque. Elle met en avant l'amélioration de la gestion et du profil de risque de son portefeuille. S&P indique que les crédits compromis ont été réduits de façon drastique. Elle pronostique le maintien d'une politique prudente de crédits qui devrait limiter les besoins de provisions.

Des activités toujours plus internationales

Le groupe BCGE a créé deux bureaux internationaux en 2010 : Paris et Dubaï. La filiale de BCGE (France) et le bureau de représentation du Moyen-Orient de la BCGE ont pour mission de représenter la banque dans la conduite de ses affaires en France et dans cette région.

La succursale de Paris doit représenter BCGE (France) dans la région parisienne et accompagner autant que développer les relations avec une clientèle de particuliers et d'entreprises. Les bureaux de Paris et Dubaï permettent d'améliorer la capacité de suivi de la clientèle genevoise active sur le plan international. L'ouverture d'un bureau de représentation à Dubaï vise aussi à faciliter nos liaisons avec une clientèle de particuliers intéressés à la gestion de patrimoines. La clientèle institutionnelle peut également y trouver un relais vers le centre de compétences de la maison mère en matière d'asset management. Enfin, cette antenne facilite les contacts et donne plus de visibilité aux activités de *global commodity finance*. En tant qu'antenne de la BCGE, le bureau de représentation de Dubaï ne mène pas d'activités bancaires, puisque tous les comptes sont ouverts et gérés à la maison mère dans le plus strict respect des réglementations en vigueur.

Les faits marquants de 2010

Elargissement des services à la clientèle et croissance du nombre de clients

Près de 10'000 nouveaux particuliers sont devenus clients de la division Grand public et réseaux, qui en compte désormais 238'000, soit l'équivalent de plus d'un Genevois sur deux. Le nombre de prestations auxquelles ils recourent ne cesse de croître en densité et en volume. Le réseau a réalisé d'excellents résultats commerciaux, notamment dans le domaine des prêts hypothécaires destinés aux habitations principales ou secondaires, qui ont connu une progression remarquable, avec une hausse nette des encours de plus de 13%. Les hypothèques conclues en francs pour des objets en France voisine ont également connu une importante croissance de 18%.

PARTICULIERS

Les liquidités déposées auprès de la BCGE par la clientèle ont gagné du terrain. La banque en ligne et par téléphone séduit un nombre croissant de particuliers et de PME. L'offre à leur disposition a été étoffée, cette année, par l'accès à la bourse en ligne BCGE 1816. Le réseau d'agences a poursuivi son programme de modernisation avec l'inauguration de l'agence de la Jonction qui a été entièrement renouvelée. Le nombre d'agences modernisées et opérant selon le nouveau concept se monte ainsi à treize.

Les agences ouvrent plus longtemps

Les heures d'ouverture des agences ont été adaptées à la demande. L'horaire de base est de 9h00 à 17h30. Par ailleurs, trois agences ouvrent tous les samedis matins pour des entretiens de conseil, de 09h00 à 12h00.

L'accessibilité aux opérations de caisse automatisables s'est élargie et est facilitée par des appareils de banque de la toute dernière génération. Leur nombre est en constante augmentation (119 appareils en 2009 et 127 appareils en 2010).

Dynamisme des financements hypothécaires

2010 a permis aux crédits hypothécaires d'atteindre un niveau record avec une hausse nette des encours de plus de 13%. Grâce à ses racines géographiques et à la compétitivité de son offre, BCGE Simplissimo a su faire face aux exigences d'un marché marqué par une faible disponibilité de biens immobiliers et à une vive lutte concurrentielle dans le segment des prêts immobiliers. Cette croissance s'est réalisée dans le respect le plus strict des normes prudentielles de la banque, notamment par la reprise d'affaires à des concurrents. Toutes catégories de crédits confondues, les prêts aux particuliers ont dépassé la barre des CHF 3 milliards.

Développement spectaculaire de BCGE Netbanking

BCGE Netbanking est un volet indissociable des services bancaires au quotidien et l'utilisation d'internet par les clients de la BCGE ne cesse de croître. Simple, rapide, économique et sûre, cette prestation connaît une progression de 18% avec plus de 81'000 clients détenteurs de prestations BCGE Netbanking.

BCGE 1816

La bourse en ligne BCGE 1816 et son site d'information *Your money* ont été inaugurés et mis à disposition de nos clients au printemps. Les premiers résultats sont concluants et démontrent que cette fonctionnalité répond à une réelle attente. Une croissance est attendue dans ce domaine, de nombreux clients BCGE ayant l'intention de rapatrier cette activité à la banque, dont le site est excellent, et qui pratique des prix très attractifs.

Epargne en accroissement

Premier acteur régional de l'épargne, la BCGE a été fortement plébiscitée en 2010, répondant ainsi aux besoins des clients désireux de se constituer une épargne et de la sécuriser. Pour améliorer la rémunération de leur épargne (jusqu'à 2% de plus que le taux de base), près de 30'000 clients ont bénéficié du programme de fidélité BCGE Advantage service™, qui reconnaît et valorise la fidélité de nos clients utilisant plusieurs prestations de la banque.

Essor des placements en agences

La gestion de fortune de la BCGE (mandats BCGE Best of, fonds de placement BCGE Rainbow et une sélection de fonds de tiers) est également présente dans l'ensemble du réseau d'agences. Ce domaine d'activités a enregistré une forte croissance (+46% pour le nombre de mandats vendus en 2010 par rapport à 2009). La masse sous gestion a connu une belle progression. Cette tendance favorable est un signe de la confiance des clients envers la philosophie d'investissement et la rigueur opérationnelle de la banque dans ce domaine sensible. Elle s'appuie également sur une offre de fonds de placement originale et sur les fortes surperformances de plusieurs d'entre eux (voir page 38).

Financements et facilités de paiement plébiscités

Les solutions de financements telles que le leasing véhicules – en progression de 10% alors que le nombre de nouvelles immatriculations est en diminution – ou les cartes servant de moyens de paiement ont fortement augmenté. De même, les cartes de débit Maestro, qui sont désormais dotées en option de la fonction multicomptes (offrant un accès à tous ses comptes au moyen d'une seule carte) et les cartes de crédit Mastercard et Visa ont été très demandées (+62% par rapport à 2009).

Une banque suisse qui est aussi la banque des transfrontaliers de la région

La BCGE est bien présente auprès de ses 30'000 clients transfrontaliers en proposant de nombreuses prestations, y compris la prévoyance et des prêts hypothécaires en France. Elle a par ailleurs conclu un partenariat de recommandation réciproque avec la CERA (Caisse d'Epargne Rhône-Alpes), visant à offrir aux transfrontaliers un accompagnement de qualité des deux côtés de la frontière, basé sur la compétence et la complémentarité de l'offre produit. De même, la banque compte de nombreux clients qui résident sur Vaud ou ailleurs en Suisse romande et qui, travaillant à Genève, trouvent à la BCGE un bouquet de prestations complet et suffisant. Ils n'ont plus à perdre de temps sur leur lieu de résidence à établir des contacts avec la banque de leur région.

Consolidation des activités du département Conseil patrimonial et prévoyance

Occupant une place importante dans la gestion de patrimoine et la prévoyance, la BCGE conseille toutes les catégories de clients. L'approche BCGE Praevisio suit une méthode qui tient compte des objectifs, de l'horizon temps et du profil d'investisseur, elle comprend un diagnostic personnalisé de base. Pour les situations plus complexes, le centre Conseil patrimonial et prévoyance met à disposition un diagnostic personnalisé complet.

BCGE Private Banking a augmenté sa masse sous gestion et renforcé sa dimension internationale. Pour cela, elle s'appuie notamment sur son bureau de représentation à Dubaï, ouvert en 2010, et sur celui de Hong Kong, créé en 2009. Les équipes de gestionnaires ont été renforcées dans le Team Asie et dans le Team Allemagne. Cette année record a été possible grâce à l'excellente qualité des gestionnaires dédiés aux services personnalisés des clients. La très grande majorité des propositions d'investissement de la banque ont réalisé des surperformances. Cinq des six profils de placement Rainbow Fund ont généré des performances supérieures à celles de leur indice de référence. Il en a été de même pour treize des seize mandats d'allocation d'actifs BCGE Best of. Le BCGE Synchrony Europe Equity, un fonds de fonds régional, a surperformé de plus de 12% son indice de référence.

PRIVATE BANKING ET ASSET MANAGEMENT

La masse sous dépôts des clients *on shore* progresse de 6% à Genève

Le département de Genève, dédié aux résidents suisses, a poursuivi son expansion en termes d'acquisition d'actifs; la masse sous dépôts y a progressé de 6%. Cette augmentation marque la fidélité des Genevois à leur banque cantonale. En étant à l'écoute des besoins du client et en proposant des solutions sur mesure en adéquation avec la philosophie d'investissement de la BCGE, ce département a un excellent positionnement de marché pour poursuivre des objectifs élevés.

L'investissement en actions repart

Alors que les clients montraient encore une certaine défiance vis-à-vis des marchés en 2009, l'année 2010 marque un regain d'intérêt pour les investissements boursiers. Une grande partie des liquidités a ainsi pu être investie. Cela dénote la confiance de nos clients en notre philosophie d'investissement. Pour des raisons d'efficience, les bureaux de représentation de Hong Kong et de Dubaï sont regroupés sous l'unité d'affaires Private Banking Geneva. L'ensemble des clients travaillant avec ces plateformes est traité depuis Genève.

Les gérants indépendants choisissent la BCGE

Le département responsable des services offerts aux gérants indépendants a poursuivi son expansion en termes d'acquisition d'actifs; la masse sous dépôts a progressé de 7%. L'évolution de l'application informatique qui leur est dédiée a contribué à cette croissance. Cette application leur permet de consulter plus efficacement les comptes de leurs clients, tout en soutenant le positionnement de la banque dans ce segment de marché très concurrentiel et exigeant. BCGE Private Banking s'inscrit désormais comme un acteur incontournable dans le partenariat entre banques et gestionnaires de fortune indépendants.

Poursuite du succès de la planification patrimoniale

BCGE Private Banking a continué à capitaliser sur son expertise en planification financière dans le conseil sur mesure des clients en matière de préparation de la retraite et de succession, de consolidation de portefeuilles et de transfert d'entreprises. Forte de ces succès, cette prestation est désormais également proposée aux clients suisses des succursales de Lausanne, Zurich et Lugano.

Paris donne un nouvel élan au private banking

L'ouverture d'une implantation à Paris, essentiellement tournée vers les activités de gestion privée, a donné un nouvel élan à ce métier au sein de la filiale BCGE (France). Situé au 5, rue de la Baume, dans le 8^e arrondissement, ce bureau compte sept salariés. L'année 2010 a ainsi permis un développement significatif des encours sous gestion.

26 spécialistes en asset management

L'unité d'affaires BCGE Asset Management a connu un développement positif en 2010. Elle est formée des départements Portfolio management (gestion des mandats), Advisory (conseils financiers), Etudes financières (analyse de l'économie et recherche sur les fonds de tiers et les titres individuels) et, enfin, d'un nouveau département Business development. Ensemble, ces activités représentent le pôle central de compétences de la BCGE en matière de gestion d'actifs. Ce centre de compétences entretient de nombreux liens d'échanges scientifiques et soutient la formation de pointe de ses collaborateurs. Quatre des 26 collaborateurs de l'unité ont obtenu des diplômes supplémentaires en 2010: deux titres CIIA (*Certified International Investment Analyst*), un diplôme ISFB (Institut supérieur de formation bancaire) en gestion de fortune et un doctorat en mathématiques.

Création du département Business development

L'année 2010 a vu la création d'un nouveau département chargé du développement des affaires institutionnelles du groupe sur l'ensemble du territoire suisse. Fort de quatre personnes, il est chargé de la recherche et de l'acquisition de nouveaux clients pour l'ensemble des produits de gestion de la banque. L'un des membres de l'équipe est basé à Zurich, dans les locaux de la succursale de la banque, depuis le mois d'octobre 2010, afin d'intensifier nos contacts existants et futurs avec le marché institutionnel outre-Sarine.

L'architecture ouverte comme source de performance supérieure

L'équipe des Etudes financières est chargée de la sélection de fonds externes, selon le principe de l'architecture ouverte, c'est-à-dire en pleine indépendance intellectuelle et commerciale. Les fonds sont retenus en fonction de leurs qualités intrinsèques et des besoins de la gestion, dans une optique de très large diversification des styles et des gérants. L'objectif de ce travail est d'identifier les gérants, à la fois performants, armés de solides convictions et cohérents dans leurs actions au cours du temps. En 2010, la sélection opérée a permis de générer des résultats relatifs positifs, dont la valeur se retrouve notamment dans nos fonds spécialisés investis à 100% en actions, soit le BCGE Rainbow World Equity et les deux fonds de fonds régionaux BCGE Synchrony Europe Equity et BCGE Synchrony US Equity. A noter en particulier le fonds européen qui surperforme de plus de 12% son indice de référence.

La surperformance l'emporte

Les fonds d'allocation d'actifs construits sur la base de cette sélection ont également enregistré de bonnes performances. C'est notamment le cas des fonds BCGE Rainbow Fund. Proposé à la clientèle souhaitant investir des montants limités, c'est un produit de placement souple et avantageux, offrant une excellente diversification d'actifs de première qualité. Cinq des six profils de placement ont généré des performances supérieures à celles de leur indice de référence. Dans une année marquée par la prudence des investisseurs, ces fonds ont connu une progression des montants investis. Le *net new money* s'est élevé à 10% des encours de l'année précédente, ce qui a porté à CHF 307 millions la masse totale gérée en fin 2010.

Les mandats d'allocation d'actifs BCGE Best of, proposés sur une base individuelle aux clients privés dès CHF 100'000 d'avoirs, ont également atteint leur objectif ; tous les profils, sauf trois sur seize, ont battu leur indice de référence. Les avoirs confiés au groupe au travers de ces mandats s'élèvent à CHF 1.09 milliard, en progression d'une année sur l'autre.

Les véhicules d'investissement proposés par la banque sont simples et transparents. Aucun des obscurs produits générateurs de pertes massives, qui ont défrayé la chronique, n'ont été promus par la banque. Ainsi, contrairement à d'autres établissements, la banque ne fait l'objet d'aucune plainte auprès de l'ombudsman des banques.

Des distinctions pour nos fonds de placement

Depuis plusieurs années, la BCGE a développé, outre les mandats balancés centrés sur l'architecture ouverte, quelques spécialités qui émergent régulièrement parmi les meilleures de leur catégorie.

En 2010, le fonds BCGE Synchrony Swiss Government Bonds, noté cinq étoiles par Morningstar, a de nouveau été primé par Lipper comme le meilleur fonds obligataire suisse sur dix ans, obtenant ainsi un prix pour la neuvième année consécutive.

Toujours dans le domaine indiciel, le fonds Swiss Equity, fort de ses quatre étoiles et dont la performance à long terme se confond avec celle de l'indice SPI, convient parfaitement à une approche "cœur-satellite" ou à des clients privés qui peuvent ainsi diversifier très largement leur exposition au marché des actions suisses, même avec des sommes limitées. En fin d'année, la banque a décidé de transformer ce fonds qui réplique, depuis le 1^{er} janvier 2011, un indice basé sur les fondamentaux économiques des entreprises et non plus sur les capitalisations boursières.

Enfin, le fonds en valeurs secondaires suisses BCGE Synchrony Swiss Small and Mid Caps, lui aussi crédité de trois étoiles, a également connu une très bonne croissance de sa fortune. Ce fonds comprend environ 25 valeurs, choisies à long terme sur la base de critères financiers, sociaux et environnementaux selon les principes du *socially responsible investment*. Ce fonds est devenu public en octobre 2010 et est désormais accessible à tous les investisseurs.

Croissance de la masse institutionnelle

Avec une augmentation de la masse gérée de 7%, dont 6% pour les mandats et 8% pour les fonds institutionnels, les activités de gestion institutionnelle ont connu un développement positif en 2010. La masse totale de fonds et mandats institutionnels a ainsi augmenté de CHF 157 millions, pour s'établir à CHF 2.55 milliards en fin d'année.

Tous ces fonds et mandats sont gérés conformément aux principes de long terme tels que définis par la philosophie de gestion de la BCGE.

Les encours des financements commerciaux – hors hypothèques – accordés, pour l'essentiel aux sociétés de la région, par la division Entreprises, ont connu une progression de 4% à CHF 3.86 milliards. Cette solide avance a pris place en dépit du scepticisme de certains entrepreneurs face à la pérennité de la reprise. L'activité de crédits s'est déroulée dans un environnement conjoncturel et de taux imposant une veille stricte du niveau de risque et une attention particulière à la préservation des marges, afin qu'elles se maintiennent à un niveau satisfaisant.

ENTREPRISES

La clientèle complète sa demande de services de pointe en matière de gestion des risques de taux et de devises

Les nouvelles affaires présentées étaient en légère croissance et le taux d'équipement par entreprise a progressé grâce à une nouvelle gamme de services qui leur est dédiée: la gestion des risques de taux et de devises a été renforcée. Les entreprises suisses ont profité de la situation de taux bas pour financer à long terme d'importants projets immobiliers. Par prudence, elles ont conservé des lignes de crédit conséquentes qu'elles ont peu utilisées au cours de l'exercice 2010. Grâce à la présence de nombreux avantages compétitifs, les pronostics conjoncturels 2011 sont encourageants; ainsi, la banque anticipe une poursuite satisfaisante de l'activité de crédits aux entreprises. Le recrutement de nouveaux collaborateurs a renforcé les équipes de la banque et a permis d'établir d'excellentes relations d'affaires à faibles risques avec de grandes sociétés genevoises et suisses.

Les parts du marché immobilier progressent

Les prix des immeubles, des appartements et des villas, à Genève, se sont maintenus à des niveaux élevés en 2010, en corrélation avec les taux d'intérêt restés très bas toute l'année. Les prix à la construction se sont également maintenus. La BCGE est restée fidèle à sa stratégie de croissance solide et sélective à long terme. Dans une conjoncture immobilière en ralentissement, tant en matière de nombre de transactions que de constructions, la BCGE est parvenue à faire croître ses créances hypothécaires auprès des professionnels, à un niveau supérieur à 2009, en augmentant sa part de marché tout en veillant à contenir ses risques.

Les PME et indépendants au cœur de l'action de la BCGE

Le centre de financements pour les PME et indépendants situé en l'île accompagne les petites entreprises genevoises avec succès. Au cours de l'exercice 2010, le coût du risque est resté à un niveau bas, ce qui témoigne de la bonne conjoncture et de la qualité du portefeuille de la banque dans ce segment. En développant la formation *Business banker* des collaborateurs du réseau d'agences, la banque met plus que jamais l'entrepreneur et l'indépendant genevois au centre de son attention. Le déploiement, cette année, d'un nouveau produit de financement, le prêt professionnel, participe de cette même ambition. C'est une solution simple et pragmatique pour des besoins de liquidités allant de CHF 20'000 à 150'000, sur des durées de trois à cinq ans. Il s'adresse aux petites entreprises, aux indépendants et aux personnes exerçant des professions libérales. Grâce à un traitement simplifié, la banque met à disposition des PME un financement à des conditions très attractives.

Genève: capitale du négoce des matières premières

2010 a été l'année de la volatilité. Cette dernière a connu une amplitude rarement atteinte au cours de ces dernières décennies sur le marché des matières premières. Malgré des profits exceptionnels réalisés au cours du premier semestre, l'année 2010 s'est terminée avec des résultats moins élevés que ceux prévus en raison de provisions sur risque. Des mesures immédiates ont été prises afin de préserver les intérêts de la banque, en particulier la collaboration avec d'autres établissements actifs dans ce métier sur la place désormais incontournable de Genève. Au final, les revenus nets 2010 sont restés bons, comparables à ceux de 2008.

Conseil M&A et financement en fonds propres des entreprises

Capital Transmission, filiale de la BCGE dotée d'une capacité de financement de CHF 50 millions et dont le portefeuille est en phase de développement, accompagne financièrement des entreprises dans leurs projets de croissance ou des investisseurs dans leurs plans de reprise d'entreprises. Depuis sa création, Capital Transmission a réalisé quelques opérations de financements de type mezzanine, dans le cadre de *leveraged buy out* et de *management buy out*. Elle a dégagé un bénéfice de plus de CHF 0.5 million.

Cette activité de financement en fonds propres ou quasi-fonds propres vient compléter les activités de conseil du département Corporate finance qui accompagne les dirigeants et actionnaires dans les réflexions stratégiques telles que la succession, le transfert ou les acquisitions, liées à leurs entreprises.

Volumes records de la salle des marchés

La salle des marchés a traité des volumes records en 2010, grâce à une progression de ses parts de marché à Genève, l'offre de nouveaux produits et l'acquisition de nouveaux clients à l'extérieur de la Suisse. Les forts volumes sur les marchés obligataires, pour le compte de la clientèle et pour compte propre – dans le portefeuille de *trading* ou celui des immobilisations financières – ont permis d'accroître la capacité de distribution de la banque dans ce segment. La progression des activités était plus marquée sur le marché des obligations en euros, pour la clientèle basée à l'étranger. Ces volumes accrus permettent de mieux servir la clientèle suisse.

Du côté des billets, la position dominante de la banque suit le même modèle, elle a accompagné la croissance sur les métaux physiques. La synergie est forte, puisque ce sont souvent les mêmes clients qui s'intéressent à ces deux marchés.

Mieux répondre aux besoins particuliers des chefs d'entreprises et aux leaders d'opinion

Le département Personal finance fournit des prestations financières de qualité aux entrepreneurs et aux leaders d'opinion. Cette entité propose un service bancaire haut de gamme. Quel que soit le niveau de leurs avoirs et la complexité de leurs besoins, Personal finance donne accès aux dirigeants d'entreprises à une approche patrimoniale complète et sur mesure. Le nombre de clients du département a fortement crû en 2010 ainsi que le nombre de prestations de la banque auxquelles ils font appel.

Institutions suisses et internationales

Créé en juin 2010, ce département s'occupe en priorité des besoins bancaires et financiers des organisations internationales, diplomatiques et consulaires ainsi que des organisations non gouvernementales. Il répond également aux besoins des associations et fondations ainsi que des caisses de pensions. Avec ce nouveau département, la BCGE s'est dotée d'une équipe spécialisée pour répondre aux attentes de la communauté internationale, si importante pour Genève.

Institutions financières: croissance des volumes avec les banques hors OCDE

Dans le domaine des services et relations avec les autres banques, la BCGE a bien géré la crise de certaines banques et de l'euro. Les banques de la place ont diversifié leurs relations d'affaires avec la BCGE, notamment au niveau des marchés financiers et des services bancaires au quotidien. Les banques situées dans les pays émergents ont poursuivi le développement des affaires de financement du commerce international.

Sept "académies" à Genève

La huitième édition des séminaires BCGE L'essentiel de la finance s'est tenue à Genève, début septembre 2010. Sept "académies" ont eu lieu, réunissant près de 900 personnes. Plusieurs conférences étaient consacrées à l'impact de la situation géopolitique sur la planification stratégique des entreprises et de l'économie mondiale. Les participants ont souligné la qualité des exposés et la profondeur des perspectives qu'ils ont développés. Parmi les nombreux thèmes abordés, on a notamment cerné le poids réel des nouvelles puissances asiatiques. Un véritable état des lieux de la globalisation, confrontée à l'émergence de nouvelles barrières, a été dressé. Il a été accompagné d'exemples concrets et de conclusions pour les investisseurs. Du côté de l'immobilier, la qualité architecturale a été envisagée dans ses rapports complexes avec les plus-value et le rendement.

Pour la quatrième année consécutive, la BCGE, la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) et l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) ont organisé conjointement leur séminaire économique en octobre. A cette occasion, une étude inédite sur les particularités du rôle international de Genève a été présentée et a fait l'objet d'une publication. Cet événement a attiré un très large public de décideurs de la région.



Georges Canto,
membre du conseil de surveillance
de BCGE (France).

Croissance modérée du stock de crédits pour les opérations transfrontalières

La connaissance approfondie du tissu économique régional fait de la BCGE un interlocuteur recherché des entreprises transfrontalières. L'identité du département Entreprises France, qui est autant au service d'entités suisses investissant en France que d'entités françaises investissant en Suisse, s'appuie principalement sur le financement de la transmission d'entreprises et sur le soutien aux professionnels de l'immobilier dans la grande zone frontalière, Rhône-Alpes et Arc lémanique. Dans ce secteur, les revenus ont progressé en se concentrant sur des dossiers de qualité, à forte valeur ajoutée et dans des segments de niche. Le rythme des nouvelles opérations a poursuivi une progression au cours de l'exercice 2010. De surcroît, le niveau de rentabilité a été très satisfaisant et s'explique notamment par la progression des encours hypothécaires.

Le portefeuille de crédits de BCGE (France) a progressé de presque 30%

Dans un contexte économique difficile, la Banque Cantonale de Genève (France) a vu ses encours de crédits progresser de presque 30%, du fait principalement de la bonne tenue du secteur immobilier qui s'est confirmée dans ses différentes zones d'intervention.

L'effectif de la filiale française est passé de 35 à 42 salariés; ceci s'expliquant pour l'essentiel par l'ouverture d'une implantation à Paris (voir page 37). Malgré les investissements liés à ce bureau, les trois métiers exercés par la Banque Cantonale de Genève (France) ont permis une progression du résultat net de la filiale de presque 50%. Les perspectives de croissance sont excellentes grâce à l'image de sérieux et de qualité de service élevée que cette entité construit patiemment sur son marché.



Manuel Riera,
membre du conseil de surveillance
de BCGE (France).

Le conseil de surveillance de BCGE (France), l'équivalent français du conseil d'administration, compte cinq membres. Il est présidé par Blaise Goetschin (voir page 80), le vice-président est Eric Bourgeaux (voir page 81). Les quatre autres membres sont Claude Bagnoud (voir page 81), Constantino Cancela (voir page 17), Georges Canto et Manuel Riera.

Les faits marquants de 2010

La BCGE partenaire des communes
et des collectivités publiques

Qu'il s'agisse des communes, de l'Etat ou des grandes régies autonomes, la BCGE est la banque apportant les solutions les mieux adaptées aux collectivités publiques genevoises. Grâce à SPFS, elle étend aussi son offre de compétences spécialisées à d'autres collectivités en Suisse.

INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

Nombreux projets d'utilité publique

Au cours d'une année riche en contacts et en collaboration, notamment avec les communes genevoises et leurs fondations, la BCGE a poursuivi de manière réjouissante le développement de ses activités en finançant de nombreux projets d'utilité publique sur le canton pour un total de plus de CHF 200 millions.

La BCGE est demeurée le partenaire privilégié des fondations immobilières de droit public en leur proposant les solutions les plus adaptées à leurs besoins dans la réalisation de leurs projets au service de la collectivité locale.

Elle a continué d'apporter son concours à l'Etat de Genève dans le cadre de l'important développement de sa trésorerie centralisée, de ses opérations de capitaux et de l'optimisation financière.

Enfin, l'année 2010 a permis à la filiale Swiss Public Finance Solutions, SPFS de poursuivre la consolidation de ses activités de financement des collectivités publiques suisses, elle a généré pour CHF 130 millions de financements, réalisés par la BCGE. De nombreux acteurs étrangers malmenés par la crise financière dans leur marché domestique, ont déserté le marché suisse, après une brève présence, pour se recentrer sur leur bassin d'origine. Dans ce contexte, la BCGE, par l'entremise de sa filiale, a démontré qu'elle était au côté des collectivités publiques.

Les faits marquants de 2010

La bourse en ligne BCGE 1816 donne un accès immédiat aux marchés boursiers

L'infrastructure informatique à disposition de la clientèle et des collaborateurs de la banque a fortement progressé. Les clients ont désormais accès à une plateforme d'*e-brokerage* très performante et effectuent leurs transactions et consultations électroniques dans un univers plus convivial. Les équipes s'appuient sur une plateforme de financement du négoce de matières premières modernisée. Du côté des autres crédits, l'organisation du travail a été repensée afin, notamment, de diminuer le temps de traitement des dossiers. Les dirigeants de la banque disposent, quant à eux, d'une plateforme informatique décisionnelle centralisée. La banque a transféré l'hébergement et la gestion de son système d'information auprès de nouveaux prestataires.

MODERNISATION

Poursuite de chantiers de modernisation du parc bancaire

La banque a poursuivi la rénovation de son parc bancaire. Six nouveaux bancomats ont été installés (Meyrin, Lancy-Centre, Jonction) et onze remplacés sur trois sites (Plainpalais, Carouge-Rondeau, Chêne). Le parc de la banque se monte à 127 appareils de bancaire.

Les actions à portée de click

D'importants travaux ont été conduits visant à améliorer et à étendre la palette de prestations offertes par la plateforme internet de la banque, BCGE Netbanking. L'évolution la plus significative est le déploiement de la plateforme de bourse en ligne BCGE 1816. S'appuyant sur la technologie de Finnova, la banque a associé ce système de gestion des ordres de bourse et de consultation des placements au site internet d'informations financières www.yourmoney.ch. BCGE 1816, nommée ainsi en référence à l'année de fondation de la banque, est destinée aux clients qui gèrent de façon autonome leur portefeuille. Ce système est extrêmement rapide et efficace. Le client peut, pour un prix très attractif, acheter et vendre des fonds de placement cotés sur le marché suisse (principalement des fonds immobiliers ou des fonds indiciels cotés, *ETF exchange traded funds*). Il est également possible de traiter les *warrants* cotés sur le marché suisse.

Par ailleurs, le site internet a bénéficié de plusieurs améliorations relatives à la consultation des relevés en ligne, à l'amélioration ergonomique ou à la navigation simplifiée entre les différentes fonctions du site.

Modernisation de la plateforme de financement du négoce

La banque a investi dans une modernisation significative des outils logiciels supportant les activités de financement du négoce de matières premières, plus précisément dans le domaine de la gestion et de la surveillance des limites. Cet outil permet, dès 2011, des gains de productivité dans la gestion administrative des activités par une simplification et une rationalisation de la saisie et de la transmission de l'information entre les différents services en charge du contrôle des encours de crédits.

Déploiement d'une plateforme informatique décisionnelle centralisée

La banque s'est dotée d'un nouvel outil de gestion de base de données décisionnelle utilisant les technologies Oracle et SAP Business Objects. Les différents départements de la banque accèdent dorénavant à un portail centralisé de *reporting*. Il leur permet de disposer des informations nécessaires à la conduite et au contrôle de leurs activités. Ce projet a combiné la mise en place d'une nouvelle organisation en charge de ces activités, le déploiement d'infrastructures et de logiciels ainsi que le développement de calcul de statistiques. Cette avancée a permis également à la banque de rationaliser son portefeuille d'outils de contrôle. Elle limite l'usage de listes imprimées et de documents redondants.

Refonte des processus de production des crédits

La banque a entamé, en 2010, un large chantier de refonte des activités de crédit. Ces travaux consistent dans le remplacement de la plateforme logicielle de gestion des crédits, la révision des normes de crédits et la refonte des processus d'organisation des tâches liées à cette activité. Les règles en matière de compétence dans l'attribution des crédits ont été simplifiées.

Ce projet de refonte vise la diminution globale de la charge de travail dans les financements de l'immobilier et des entreprises ainsi que l'amélioration du temps de traitement. Dans une optique de normalisation, ce seront principalement des processus existant dans une autre banque cantonale qui seront utilisés comme modèles afin de faciliter une mise en œuvre efficiente et rapide. Différents spécialistes de domaines de la banque et des utilisateurs-clés du front et du *back* seront sollicités tout au long du projet.

Le choix de la plateforme informatique s'est orienté vers la solution de crédit intégrée dans Finnova, appelée KB1 et KB2. Ces deux modules sont déjà opérationnels, à la satisfaction des utilisateurs de divers établissements membres de la plateforme Finnova, comme les banques cantonales de Schwyz, Valais, Fribourg, Schaffhouse, Grisons.

Migration des infrastructures informatiques vers un nouvel opérateur

La banque effectue, depuis mars 2010, le transfert de l'hébergement et de la gestion de son système d'information et d'une grande partie de l'impression de son courrier auprès de nouveaux prestataires: Swisscom et Comit.

Ce transfert est conduit par un département dédié intégralement à cette tâche, en collaboration étroite avec le nouveau prestataire. Deux des trois étapes majeures ont été effectuées en juin et octobre 2010, à savoir la reprise de la maintenance applicative et l'hébergement. L'exercice 2011 est consacré au transfert des systèmes d'interface et des données d'archives numérisées de la banque.

Clarification des fonctions de *back office* du groupe

Les métiers des collaborateurs en charge des activités opérationnelles de la banque ont été intégralement documentés et leur nomenclature homogénéisée, afin de constituer un modèle d'organisation intégré. Désormais, chaque fonction est définie selon plusieurs critères, notamment la mission, les responsabilités, les compétences nécessaires, la formation requise et le grade lié à la fonction. Ce processus vise à clarifier les rôles et responsabilités de chacun ainsi qu'à améliorer la gestion des parcours professionnels et de la relève au sein du groupe.

Un partenaire reprend l'administration des titres

La banque a préparé, au cours de l'exercice 2010, le projet de transfert de ses activités d'administration des titres vers la société Sourcag, une entreprise détenue par Swisscom IT Services, actionnaire majoritaire, et les banques cantonales de Bâle-Ville et Bâle-Campagne. Sourcag AG effectue déjà, depuis octobre 2008, les opérations de paiements de la BCGE. Il est prévu de procéder à ce transfert par étapes jusqu'en août 2011.

L'externalisation de l'administration des titres de la BCGE se fera selon le même modèle que celui de l'externalisation de l'activité des opérations de paiements. Reconduite pour une période de cinq ans, elle a fait ses preuves en étant adaptée à la structure de la BCGE. L'externalisation de l'administration des titres permettra d'améliorer la productivité de la banque, grâce au partage des ressources et des charges. Elle sera réalisée dans le cadre de la continuité de la stratégie d'externalisation afin de permettre à la BCGE de se concentrer sur ses activités à valeur ajoutée au service de sa clientèle.



**MICHAEL MENDES, APPRENTI TECHNIQUE, EFFECTUE SA 4^E ET DERNIÈRE ANNÉE
D'APPRENTISSAGE DE DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR AU SEIN DU DÉPARTEMENT
INDUSTRIALISATION DE SÉCHERON.**

Le développement des compétences est primordial pour une entreprise telle que Sécheron. L'évolution technologique, l'internationalité de ses activités, la multiculturalité des équipes présentes dans différents pays, le développement des affaires, sont quelques-uns des aspects demandant une adaptation continue des méthodologies de travail et des connaissances de chacun. Sécheron investit dans la formation et le développement du capital humain afin de relever avec succès ces défis. Elle investit également dans la relève de demain, afin d'avoir des jeunes filles et jeunes hommes prêts à l'accompagner dans ses challenges. L'entreprise forme des apprentis dans les domaines technique, informatique et administratif.

Un contrôle des risques maîtrisant le défi des taux bas

Vers Bâle III

Depuis une décennie, le système de gestion des risques se renforce afin de parer aux risques inattendus ou prévisibles et pour pouvoir absorber des défaillances significatives de clients. Les pièges se sont avérés très importants dans l'environnement 2010. Le contrôle des risques est omniprésent à différents niveaux : dans les unités de front, qui sont responsables des risques attachés aux affaires qu'elles traitent, dans les activités de support et, finalement, au sein des départements spécialisés de contrôle de deuxième niveau, dont la clé de voûte est le département de Contrôle des risques et compliance.

CONTRÔLE

Contrôle préventif et contrôle de portefeuilles

Les contrôles préventifs sont exécutés lors de chaque transaction, avec un ensemble de dispositions et de compétences adaptées selon les types d'opérations et les montants, afin de lutter contre tout abus. Les contrôles a posteriori et les contrôles centralisés de second niveau sont effectués pour des portefeuilles de transactions, avec un savoir-faire et des outils adéquats, afin de détecter des transactions anormales ou des comportements inadaptés. Au sein du département de Contrôle des risques et compliance, le service de Contrôle interne a, par exemple, mené en 2010 une analyse approfondie des processus et de leurs points de contrôle pour les activités de la salle des marchés et de son *back-office*, et pour la gestion dynamisée du portefeuille d'immobilisations financières. Le Comité des crédits effectue également, pour chaque engagement important, un contrôle préventif ; il est présidé par le responsable de la division Entreprises et celui de l'unité d'affaires Contentieux, workout et contrôle crédit.

En ce qui concerne le contrôle des portefeuilles en gestion, la liquidité et la véracité des cours des titres détenus dans les portefeuilles des clients sont scrutés, afin de pouvoir lutter contre des fausses valorisations ou des tentatives de fraude sur titres.

Méthode de contrôle

La méthode utilisée pour tout le contrôle des risques quantifiés permet d'être en prise quasi directe avec les transactions et les positions de la banque pour chaque clôture quotidienne ; elle réplique sur une base de données ad hoc, le *financial datawarehouse (FDW)*, toutes les positions avec engagement ou hors engagement. Ces positions sont analysées et mesurées par rapport à des étalons de limites de montants et de concentration de risques, à des *ratings*, etc. Les contrôles sur clôture quotidienne sont adaptés aux risques de crédit, c'est-à-dire aux risques de défaillance de contrepartie. De plus, les risques de marché sont surveillés constamment par la section Dérivés et contrôles et le sont également en clôture quotidienne par le département de Contrôle des risques et compliance, sur la base du rapport quotidien établi par cette même section. Les données chiffrées, disponibles sur les systèmes informatiques de la banque (système central Finnova, système Credoc Windows propre à l'unité d'affaires Global commodity, etc.) sont intégrées au mieux dans le système informatique centralisé du contrôle des risques et analysées.

Cohérence

La cohérence des contrôles est réalisée grâce au report de toutes les positions de la banque sur le *financial datawarehouse* ainsi qu'avec l'utilisation de méthodes cohérentes de respect des limites, des compétences, des dispositions réglementaires et des risques calculés. Les données quantifiées sont traitées de manière optimale, grâce au système informatique des risques qui rassemble toutes ces données. Le déploiement en 2010 et 2011 d'un ensemble de *KRI – key risk indicators* – permet d'étendre ce contrôle aux processus ou aux données qualitatives.

Principe de base

Le principe de base est d'autoriser et de promouvoir toute activité rentable qui respecte les contraintes réglementaires et expose à un risque estimé acceptable.

L'acceptabilité d'un risque dépend du strict respect des normes légales et réglementaires et ensuite du risque financier prévisible, qui dépend des montants et des probabilités d'encourir des pertes. Lorsque le type d'activité s'insère dans les activités répertoriées au sein du *business plan* stratégique, des enveloppes de risque sont établies, afin de fixer le maximum acceptable d'exposition par type d'activité. Ces enveloppes de risque sont actualisées chaque année.

Dans le cadre de l'enveloppe de risque, les risques sont estimés et sont calculés, s'ils sont quantifiables, pour chaque transaction unitaire. Le rendement des opérations, en termes de revenus d'intérêts, de revenus de commission sont mis en balance face aux coûts de l'opération et aux risques encourus, mesurés par les montants potentiellement à risque et les probabilités d'occurrence.

Inventaire des risques

La structuration des risques est classique : risque réputationnel (y compris responsabilité sociale et environnementale), risque juridique, risque légal et réglementaire, risque de conformité, risque de crédit, risque de marché, risque opérationnel, risque de fraude. Certains de ces risques sont plus facilement quantifiables que d'autres.

Une gestion efficace du risque crée de la valeur et la préserve. Elle est intégrée aux processus organisationnels et aux processus de décision, traite explicitement de l'incertitude, est systématique, structurée et utilisée en temps utile. Elle s'appuie sur la meilleure information disponible, est alignée sur les contextes externe, interne et sur le profil de risque. Elle intègre également les facteurs humains et culturels, est transparente, participative, dynamique, itérative, réactive au changement et facilite l'amélioration continue de l'entreprise.

Organisation

Dans les conditions tempétueuses de l'année 2010, les dispositifs de gestion des risques mis en place depuis près de 10 ans n'en ont été que plus légitimés. Les premiers contrôles opérationnels sont effectués au fil de l'eau, au niveau de chaque transaction, afin d'être préventifs et de permettre une réaction immédiate.

Le comité des crédits et la commission des crédits à risques accrus approuvent tous les crédits qui leur sont soumis selon le règlement de gestion et d'organisation de la banque. Ces approbations découlent d'une délégation émanant de la direction générale. Composé de huit membres, dont le CEO qui ne vote pas mais qui a un droit de veto; le comité des crédits se réunit au minimum une fois par semaine. Le conseil d'administration approuve les crédits les plus importants, selon les règles fixées par les autorités.

Le département de Contrôle des risques et conformité est structuré sur quatre axes, les trois premiers sont le Contrôle des risques, articulé en risques de marché et en risques de crédit ainsi que le service de Contrôle interne, qui assure la surveillance et la maîtrise des risques opérationnels. Le service de Conformité est le quatrième axe en charge du respect des normes réglementaires, essentiellement pour l'acceptation et le contrôle de la clientèle. Des contrôles formels sur le respect des normes internes en matière de crédit viennent en sus.

Comités de contrôle des risques de crédit et des risques de marché

Les risques de crédit sont contrôlés chaque jour sur divers aspects de contrôle des positions et de respect des limites. Le comité des risques se réunit chaque mois. L'état des risques y est présenté et analysé, par exemple, sous la forme de rapports et d'analyses des positions de crédit : les plus grands risques sont analysés. Le rapport mensuel de risque de crédit y est commenté. Un comité des risques se réunit mensuellement pour la filiale BCGE (France). Des comités des risques se réunissent également, mais moins souvent, pour les petites filiales. Un comité de gestion de bilan, le comité ALM, *Asset and liability management*, se réunit spécifiquement chaque mois pour l'étude du risque de taux, avec des mesures de sensibilité des revenus et de sensibilité de la valeur nette actualisée des fonds propres et pour la prise de connaissance des marges de taux de cession interne (TCI).

Des présentations pour la direction générale ont régulièrement lieu, soit sur des sujets spécifiques, soit sur l'état global des risques. Des rapports trimestriels au conseil d'administration sur le résumé des risques, sur les risques concentrés, sur la couverture des fonds propres et sur des sujets d'actualité sont réalisés. Ces présentations sont complétées par des présentations au comité de contrôle, à sa demande, et au comité CRS, le Comité risques et stratégie, créé en 2010, sur décision du conseil d'administration.

Les faits saillants des risques financiers en 2010

L'année 2010 fut de nouveau celle de tous les risques, induits par les répercussions à long terme des secousses de fin 2008. En effet, les économies européennes et des Etats-Unis continuent d'être agitées de soubresauts. Le très faible niveau des taux s'est poursuivi, les taux en CHF, en USD et en EUR ont même continué de baisser, avant de reprendre, peu à peu et péniblement, des couleurs sur le long terme, ce qui conduit à des courbes des taux plus pentues.

Après les nombreuses faillites de banques aux Etats-Unis notamment, les difficultés de groupes industriels ont pris la relève. Les montants d'aides astronomiques annoncés et largement mis en œuvre en 2009 ont été en partie remboursés en 2010. Néanmoins, l'inflation en Suisse, en Europe et aux Etats-Unis, que l'on pouvait craindre après la création massive de monnaie, n'a pas eu lieu.

Vers Bâle III

Deux ans après l'entrée en vigueur des dispositions dites de Bâle II, la Banque de règlements internationaux a produit une avalanche d'annonces pour préparer Bâle III, alors que la Finma lançait une nouvelle circulaire dans ce sens. Toutefois, les nouvelles dispositions de la Finma face à Bâle III ne seront entièrement connues que courant 2011.

Risques de crédit et dotation aux provisions

En dépit de la tourmente, la BCGE n'a pas souffert d'aggravation générale et brusque de la qualité de ses débiteurs. A part quelques cas de nouvelles provisions liées au financement de négoce international, il n'y a pas eu d'autre dégradation significative du portefeuille de crédits. Le contrôle constant des débiteurs, du respect des limites et le rapport mensuel de risque de crédit, qui reporte la répartition des crédits par *rating*, par montants, permettent une vision claire de la situation. Dans ce contexte, la dotation nette aux provisions en 2010 a été de CHF 42 millions, elle concerne essentiellement le financement du négoce international.

La répartition des crédits selon les *ratings* n'a pas montré de dégradation, alors même que de nombreux nouveaux crédits sont venus compenser la réduction des actifs de la Fondation de valorisation. Les deux meilleures classes de *rating* groupent plus de la moitié du montant des crédits et, en considérant la classe de *rating* standard, on obtient plus de 90% du montant des crédits. Une "pentification" modérée des taux faciaux pour la clientèle respecte la codification des *ratings*: les taux appliqués aux prêts de moins bon *rating* sont plus élevés.

Répartition des crédits

La répartition des crédits selon les tranches de montants est satisfaisante et stable; l'histogramme des crédits montre, pour les crédits inférieurs à CHF un million, une large distribution avec un mode, soit le nombre le plus fréquent, à CHF 550'000; la répartition des crédits entre CHF un million et CHF dix millions montre une décroissance constante, tandis que l'histogramme des crédits de montants supérieurs à CHF dix millions montre quelques points d'accumulation.

Les prêts hypothécaires à taux fixes représentent environ 85% de l'ensemble des prêts de cette nature, la proportion étant encore plus grande pour les prêts hypothécaires commerciaux. Les prêts aux personnes physiques représentent 30% des actifs de la banque.

Portefeuille d'immobilisations financières

L'afflux de liquidité a perduré jusqu'à l'automne 2010, le portefeuille d'immobilisations financières s'élevait à CHF 1.2 milliard. Ce portefeuille d'immobilisations financières est un coussin contre les risques de liquidité, il s'agit néanmoins de compenser la rentabilité nulle des créances comptables de la Confédération et donc d'optimiser les positions, afin qu'elles procurent une très grande résilience au risque, tout en ayant une contribution positive par son rendement. Grâce à ce portefeuille, la banque diversifie ses engagements. Le processus de renouvellement du portefeuille s'est accéléré avec une réduction en pourcentage des expositions bancaires et une augmentation globale du *rating* passant à AA+. Plus précisément, 73% du portefeuille d'immobilisations financières était en *rating* AAA, les autres titres étant répartis de AA+ à A-.

Afin de se protéger d'une remontée des taux, la "duration" modifiée Macaulay du portefeuille a été réduite à moins de deux ans. Afin de diversifier le risque, les titres suisses ne représentent que 68% du montant global, les titres souverains représentent plus de 40% du tout, les bancaires et les lettres de gage environ 25%, les titres de collectivités publiques près de 10%.

Risques de marché

Le portefeuille nostro étant peu actif, les risques de marché sont limités et ne créent pas de grands engagements. La principale position du portefeuille nostro est la position d'environ 100'000 actions BCGE, pour laquelle la BCGE est bien entendu *market-maker*. Les contrôles sur l'évolution du titre et sur les quantités détenues sont quotidiens. Les portefeuilles BCGE Best of continuent d'affronter les risques de marché avec succès. Les contrôles effectués sur eux montrent que le respect des allocations stratégiques est exemplaire, leur solidité en période de marchés baissiers, puis haussiers, est remarquable. Trimestriellement, des rapports de contrôle sont réalisés par type d'allocations et par monnaie.

Liquidité, repos et reverse-repos

Depuis le printemps 2008, les limites de prêts accordés à d'autres banques avaient été contrôlées avec une précaution renforcée, en réponse aux risques accrus. Les placements sur les marchés monétaires avaient été remplacés par des placements de type *repos* et *reverse-repos*.

Tout en respectant une grande prudence et en continuant les opérations de mises en pension, l'activité des marchés monétaires a repris avec certaines banques partenaires, dans le respect de limites strictes.

La BCGE avait adopté une mesure de très grande prudence en augmentant massivement la liquidité, au-delà de CHF 1.5 milliard, soit 11% du bilan, au lieu de quelques centaines de millions, afin de pouvoir parer à toute éventualité. Cette prudence a permis d'être considérée, en tout temps durant 2009 et 2010, comme un partenaire disposant d'abondantes liquidités. Durant le quatrième trimestre 2010, l'excédent de liquidité réglementaire de type II a été restreint.

Caisse de pension de la banque

En 2010, la performance des actifs a été en-deçà de la croissance organique des engagements de prévoyance. Les fonds libres disponibles en début d'exercice ont été absorbés et la réserve de fluctuation de valeurs entamée, remplissant ainsi parfaitement son rôle de tampon. Le degré de couverture de la caisse de pension des employés de la banque demeure conforme aux exigences légales.

Risque de taux, bilan et refinancement

La sensibilité du bilan à l'effet de valeur (valeur économique des fonds propres) a été contenue à moins de 7% de son montant. La différence de taux entre les taux *swaps* sept ans, *swaps* dix ans et le *Libor* six mois induit un coût sensible des *swaps* payeurs de taux fixes utilisés pour réduire la sensibilité. Ce phénomène a été renforcé par l'influence des emprunts de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses (CLG). Cette valeur a progressé de CHF 1'200 millions à CHF 1'500 millions, après prise en compte des dérivés de taux sur ces mêmes deux dernières années. Il est à noter que la BCGE complète ses prises directes de *swaps* par des ventes de *swaptions* – des options sur *swap* – ce qui permet d'ajuster au mieux les minimums locaux dans la courbe des taux. La sensibilité du revenu est en général inférieure à la moitié de la limite interne définie.

Le CHF représente plus de 85% du bilan de la BCGE. Les contrats hypothécaires, nouveaux ou renouvelés, sont basés dans une grande proportion sur des taux fixes à moyen terme, de deux à cinq ans, et à plus long terme, de sept ans à dix ans. Avec la chute brutale de novembre 2008, l'adaptation des modèles de réplique a présenté une certaine inertie. Il faudra encore une longue période avant que le taux hypothécaire variable redescende au-dessous des taux fixes actuellement pratiqués. Le modèle de réplique continue de s'effriter de moins de un point de base par mois. Le taux variable indicatif BCGE est resté à 2.875%.

En 2010, il a fallu à la fois maîtriser la sensibilité aux taux et ne pas risquer d'en pâtir exagérément, si une éventuelle hausse des taux s'était produite plus tôt qu'anticipé. Ces nouvelles conditions ont conduit à prendre des *swaps* payeurs. Ainsi, le risque de taux a été bien maîtrisé, tout en limitant autant que faire se peut le coût des prises de *swaps* dans la sensibilité des revenus.

Le refinancement du bilan a été effectué sans heurts, les émissions de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses arrivées à échéance ont été partiellement renouvelées, en fonction du besoin réduit en liquidités et de l'importance des dépôts de la clientèle.

L'activité des affaires a permis d'approcher, en cours d'année, la barre des CHF 15 milliards au bilan et la valeur économique des fonds propres, reflétant la marge d'intérêts projetée, a désormais atteint de manière stabilisée près de CHF 1.5 milliard. L'épargne est en hausse et le taux de refinancement des crédits par les comptes courants et les comptes d'épargne s'est établi à près de 50%, le total des dépôts étant nettement passé au-delà de CHF 5 milliards. Le risque de taux est établi et contrôlé globalement et par types de produits et par types de taux au sein des rapports mensuels ALM.

Risque pays

Le risque pays est très diversifié au sein de la BCGE. Mis à part la France, où la banque a une activité relativement importante, tant depuis Genève que via sa filiale française, les limites pays sont restreintes à l'utilisation du négoce international et à l'utilisation de banques clientes.

Les limites commerciales pays sont en place pour l'activité de négoce international, elles sont contrôlées par le département Risques et collatéraux au sein de l'unité d'affaires Global commodity finance et également, sur une base quotidienne, par le département de Contrôle des risques et compliance. Les limites pays pour risque direct et pour risque indirect ont été régulièrement revisitées et fixées à fin décembre 2010.

Les risques indirects, soit les risques liés au risque économique des pays pertinents pour la transaction considérée, sont également pris en compte. Ils font l'objet d'un rapport hebdomadaire par le service Risques de crédits. Une attention particulière est dévolue au contrôle des prorogations d'échéance pour des transactions qui sont en principe limitées à 90 ou 180 jours. Les risques indirects se trouvent notamment dans les pays de l'ex-URSS. Ces risques sont liés principalement aux activités sur le négoce du pétrole, du gaz et du blé.

Grands risques

Les grands risques, au sens réglementaire du terme, font apparaître l'Etat de Genève de manière récurrente. Certaines limites bancaires dépassent aussi les 10% d'annonce. Certains engagements envers des clients du négoce international apparaissent de manière sporadique à la limite de consommation pondérée de 10%.

Expertise en matière de risques de crédits

La répartition des risques de crédits selon les différents *ratings* est quasiment inchangée d'une année sur l'autre. Les dispositions Bâle II de 2009 sont utilisées encore en 2010, les méthodes de *reporting* des risques selon l'approche Standard CH, ont été utilisées pour le *reporting* légal. Un contrôle mensuel systématique du respect des normes d'octroi de crédits est effectué.

Compliance

Afin d'offrir aux organes dirigeants une veille réglementaire, un rapport mensuel a été établi en 2010; il récapitule les modifications et projets en consultation dans le domaine du droit bancaire et financier en Suisse et au niveau des principaux marchés étrangers cibles de la banque, afin de préparer les mesures à prendre et les délais de mise en œuvre.

Des sessions de formation pour les collaborateurs ayant un contact direct ou indirect avec la clientèle permettent une mise à niveau uniforme aux exigences réglementaires de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ainsi qu'aux procédures de la banque. La participation obligatoire au module électronique de formation, *e-learning*, est contrôlée par un examen.

Les outils et procédures ont été améliorés afin de mieux détecter les transactions à risque de blanchiment ou de financement du terrorisme et permettre la mise en place de contrôles de conformité récurrents ou ciblés. Le service poursuit ses efforts afin d'évaluer les risques par types de clientèle et d'appuyer le front par une détection toujours plus ciblée des transactions à risque. L'exploitation pleine et entière de ces outils en 2011 devrait permettre de faire évoluer les contrôles de conformité en fonction de l'évaluation du risque.

Pour les activités *cross-border*, des règles de conduite, eu égard aux relations nouées avec la clientèle internationale, ont été mises en œuvre. Dans le cadre de la fiscalité américaine en particulier, un audit *QI, qualified intermediary*, a été réalisé.

Risques juridiques et de réputation

Le faux départ du procès des dirigeants de l'ex-BCGE, des années 1990, a donné lieu à des articles dans les médias pendant quelques semaines, puis, avec l'interruption du procès, l'attention est retombée. La réputation de la banque n'a pas été entachée, en effet, l'absence d'exposition aux produits dérivés ainsi que les difficultés de certains établissements bancaires suisses et internationaux ont prouvé, par comparaison, le sérieux de la gestion BCGE.

Contrôle interne

Le service de Contrôle interne continue son déploiement ; des politiques de contrôle interne ont été mises en place. Un axe de focalisation fut celui de la réduction des pertes opérationnelles qui, quoique n'étant pas importantes dans l'absolu, avaient crû en 2009 après la migration informatique de l'automne 2008. Les dysfonctionnements opérationnels sont revenus à la normale durant 2010. Le service de Contrôle interne a pu procéder à des analyses bien élaborées en certains domaines et le tableau de bord des *KRI – key risk indicators* – a été complété sur la base de la clôture de décembre 2010.

Exigences de publications liées aux fonds propres

Ces informations sont disponibles sur le site de la banque (www.bcge.ch/exigences-publications) sur la base des chiffres de décembre 2009. Le besoin en fonds propres pour couvrir les risques de crédit, les risques de marché et les risques opérationnels est calculé très souvent et publié trimestriellement. La couverture des fonds propres de la maison mère oscille entre 125% et 134% durant l'année. Elle se situait vers 132% à fin 2010. Pour les comptes consolidés, elle se situait à 135%.



BURACHAI KANLAYSIRIVAT, OPÉRATEUR DE NAVIRES, AFIN DE COMPLÉTER SA FORMATION, PRÉPARE ACTUELLEMENT UN *MASTER OF ARTS IN INTERNATIONAL TRADING, COMMODITY FINANCE AND SHIPPING* AUPRÈS DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE, SUR UNE PÉRIODE DE 18 MOIS.

Novel Commodities SA privilégie la formation en interne, notamment en donnant accès au suivi de cours spécifiques aux différents métiers de l'entreprise. C'est ainsi que plusieurs de ses collaborateurs actuels ont pu bénéficier de formations GAFTA (Grain and Feed Trade Association), FCC (Fédération du Commerce de Cacao) et de type MBA.



La BCGE est reconnue comme une entreprise formatrice majeure de la place bancaire genevoise. Soucieuse de l'avenir des jeunes, elle collabore de manière intensive avec les différents partenaires de la place. A l'interne, la BCGE adopte une approche proactive en anticipant les évolutions, tant du marché que des réglementations, par une politique de formation métier soutenue et impliquant les spécialistes de pointe. Sensibilisés sur leur responsabilité de s'approprier leur évolution de carrière, les collaborateurs sont systématiquement encouragés dans leur dynamique de progression et accompagnés par des formations et un projet de relève dynamique et flexible.

TALENTS

Effectifs en recul

A fin 2010, 810 collaborateurs travaillaient pour le groupe BCGE, soit 749.8 équivalent plein temps. Par rapport à fin 2009, cela représente une baisse de près de 28 unités de travail. Cette réduction des effectifs (-3.6%) découle notamment des améliorations de processus organisationnels découlant notamment des investissements consentis en 2008 dans de nouveaux applicatifs et la mise en commun d'activités opératives avec d'autres banques cantonales. Ces réductions d'effectifs ont été mises en œuvre progressivement, ce qui a permis soit de proposer d'autres postes aux collaborateurs concernés à l'interne ou, dans certains cas, de proposer quelques retraites anticipées à des conditions avantageuses.

Une part conséquente des collaborateurs est actionnaire

Au 31 décembre 2010, 615 collaborateurs du groupe (76%) détenaient des actions au porteur BCGE, acquises par le biais des plans d'intéressement ou les ayant achetées sur le marché. A fin 2010, ils détenaient globalement 47'881 actions, en comptant les retraités et les autres bénéficiaires de conditions préférentielles, ce chiffre s'élevait à 52'209 actions (CHF 11 millions au 31.12.2010).

Une philosophie de formation en phase avec la stratégie de l'entreprise

Afin de parfaire encore le niveau de compétences du personnel et de soutenir ses objectifs commerciaux ambitieux, la BCGE a mené une politique de formation affirmée en 2010. 561 collaborateurs ont pris part à au moins un cours durant l'année passée. Dans le domaine des financements immobiliers à l'intention des particuliers, la banque a certifié 17 personnes qui viennent compléter le pool des 86 détenteurs de certification. Le cursus intensif et complet qui est proposé aux collaborateurs du front passe en revue tous les aspects liés aux hypothèques et totalise, dans certains cas, plus de vingt jours de formation avant un examen de haut niveau. Cet effort soutenu de formation permet à nos clients d'avoir aujourd'hui pour interlocuteurs des conseillers en financement aptes à prendre une décision sur la grande majorité des affaires.

Pour ce qui est de la prévoyance, 16 collaborateurs ont passé avec succès les examens du diplôme Swisscanto en prévoyance, portant à 84 le nombre de collaborateurs diplômés dans ce domaine, ceci augmentant la performance de conseil des agences et des départements de front. En ce qui concerne la gestion de fortune, 142 employés de la BCGE sont au bénéfice de la certification Best of et 37 d'entre eux ont réussi leurs examens durant l'exercice écoulé. Afin de compléter la gamme de formations proposées dans le domaine de la finance, deux nouveaux cursus complémentaires ont par ailleurs été lancés en 2010: l'un consacré aux fonds de placement gérés par la banque et l'autre traitant en profondeur de la philosophie d'investissement de la BCGE, à l'intention de nos conseillers seniors, via des stages pratiques.

Dans le cadre de sa vocation de banque de tous les Genevois, la banque a mis sur pied une quatrième certification interne. Destinée aux collaborateurs du front, cette nouvelle formation intitulée Business banking a pour objectif d'accompagner notre clientèle du segment PME et indépendants dans ses choix financiers. Que ce soit en ce qui concerne ses investissements, la gestion de ses liquidités, ses assurances sociales obligatoires et facultatives ou, finalement, sa transmission à un tiers.

Architecture ouverte en matière de formation

Inconditionnelle de l'architecture ouverte, la BCGE perpétue ses collaborations avec les grands centres de formation. Que ce soit l'Ecole Supérieure spécialisée en Banque et Finance, les universités suisses et étrangères, l'Institut Supérieur de Formation Bancaire ou le Swiss Training Centre for Investment Professionals, la banque propose à ses collaborateurs ainsi qu'à son encadrement, des formations de renom afin de maintenir un haut niveau de compétences techniques et managériales.

Cette année, entre autres réussites de son personnel, la BCGE a eu le plaisir de fêter son premier docteur en mathématiques ainsi que trois diplômés fédéraux et internationaux dans le domaine financier et quatre porteurs du certificat de formation continue universitaire en *compliance management*. La dimension de la conduite de l'action et des équipes ainsi que la faculté de formalisation stratégique des chefs de divisions, d'unités d'affaires et de départements a été éprouvée lors du très éprouvant championnat annuel de management BCGE.

Relève du management

Le renforcement des compétences managériales constitue, avec les compétences techniques, la priorité de la BCGE en matière de formation. Dans ce contexte précis, en plus des séminaires traitant du style de management de la banque, le Centre d'instruction de l'armée suisse, à Lucerne, a vu "défiler", en ses murs, des cadres de la banque pour développer leur méthodologie de gestion de crise et leur appréhension des situations difficiles.

Confrontées aux défis imposés par un monde de la finance en révolution permanente, les ressources humaines ont étudié, en 2010, un concept de relève afin de garantir à terme le bon fonctionnement de la banque en préservant ses postes-clés. Ce projet ambitieux, qui démarre en 2011, a pour objectifs de répondre aux besoins de relève en détectant les compétences et capacités requises à terme; le but est d'assurer une relève de premier niveau essentiellement par la promotion interne et de préparer des chefs de départements et des spécialistes de haut niveau à des fonctions supérieures.

Un partenaire de la formation professionnelle

La BCGE a continué à œuvrer en faveur de la formation professionnelle bancaire locale en fournissant de nouveaux experts pour les examens de fin d'apprentissage, en plus de l'expert principal de la branche bancaire. Par ailleurs, une nouvelle vague de chefs de stages a achevé sa formation pour formateurs pratiques en entreprises, tandis que, dans ce même domaine, la relève participait au premier volet de ce cursus à l'intention des responsables des apprentis sur la place de travail.

La BCGE perpétue sa tradition d'entreprise formatrice en engageant de nouveaux apprentis, de nouveaux stagiaires de maturité professionnelle, de nouveaux stagiaires en formation commerciale pour porteurs de maturité et de nouveaux stagiaires universitaires, qui constituent une relève professionnelle pour la banque et plus largement pour l'industrie bancaire genevoise.

Prévoyance professionnelle

La BCGE offre à ses employés une solution attractive afin de les prémunir contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. La Fondation de prévoyance professionnelle de la BCGE est une institution de prévoyance semi-autonome ; elle réassure l'ensemble des prestations d'invalidité et de décès auprès d'une compagnie d'assurances privée. La solution de prévoyance vieillesse se compose de deux niveaux distincts. Il existe en premier lieu un plan de base en primauté des prestations, pour la part du salaire fixe jusqu'à 125% du montant limite supérieur défini à l'article 8, al. 1 de la LPP. A cela s'ajoute un plan complémentaire en primauté des cotisations pour la part du salaire fixe et variable (bonus) dépassant la limite assurable dans le plan de base. La cotisation de l'employé au plan complémentaire est facultative.

La prévoyance invalidité et décès est fondée sur le principe de la primauté des prestations. L'employeur contribue au moins à hauteur du double de la somme des cotisations de tous les employés.

Prestations bancaires à conditions préférentielles

Les collaborateurs bénéficient de conditions préférentielles sur certaines de leurs prestations bancaires BCGE. Ainsi, sur les comptes salaires, les autres comptes créanciers préférentiels et les hypothèques, les collaborateurs bénéficient de taux préférentiels proches des taux du marché.

Dispositifs de protection des personnes

La BCGE est un établissement sans fumée. Par ailleurs, la BCGE a développé un plan de secours en lien avec les risques de pandémie. Cette procédure a pour objectif principal de protéger les personnes et de garantir la continuité des activités vitales de l'établissement, tant en termes de prestations minimales à la clientèle que de limitation des risques pour l'établissement.

Sports et santé

La banque met à disposition des collaborateurs, de leurs familles ainsi que des retraités les infrastructures sportives de son Centre de formation, qui comprennent une piscine, deux courts de tennis, un espace de jeux pour les petits et une restauration saine et aux prix modérés. Un projet de rénovation de ce centre et sa transformation en site unique d'accueil des cours de formation devrait démarrer en 2011.

Communication interne

En plus de la communication interne, qui se fait en particulier par la voie hiérarchique, la banque dispose d'un intranet qui assure l'information directe et instantanée. Vecteur essentiel d'informations, il est également un instrument de travail primordial, puisqu'il contient toutes les directives internes, documents électroniques et éléments nécessaires.

Chaque année, les collaborateurs sont conviés par la direction générale à deux réunions d'information, à l'occasion des résultats semestriels et annuels. Par ailleurs, la fixation des objectifs stratégiques annuels donne lieu à une présentation aux cadres supérieurs. Trois fois par an, le CEO anime des réflexions sur les thèmes du management à l'intention de l'encadrement.

Le groupe BCGE publie un magazine destiné aux collaborateurs et à leurs familles, qui paraît trois fois par an. A rythme régulier, un collaborateur de la banque vient présenter à ses pairs une activité, un métier ou un projet en cours de développement, quelques-uns de ces exposés sont également faits par des personnes externes à la banque. Ces réunions ont lieu hors des heures classiques de bureau, sur base volontaire ; sept ont eu lieu en 2010. Les sujets abordés sont très variés, comme la prévoyance au féminin ou l'évaluation des immeubles en Suisse. La banque a organisé cinq visites commentées d'expositions des musées genevois pour les collaborateurs en 2010.

Incitation à l'excellence et à l'innovation

La BCGE dispose d'un plan d'*incentive* à l'excellence qui inclut trois prix distribués, en principe, deux fois par an. Le prix *Intrapreneur* récompense l'imagination et la créativité des collaborateurs qui contribuent à faire émerger des idées neuves, génératrices d'améliorations. Le prix *Service center* récompense la qualité d'une réalisation orientée sur l'amélioration de la productivité et la réduction des coûts. Le prix *Service à la clientèle* reconnaît l'excellence du service à nos clients, dans le cadre d'une action exceptionnelle ou d'une attitude exemplaire.

Les ressources humaines et la direction générale associent les collaborateurs au processus de recrutement de nouvelles compétences. Une prime au recrutement est versée aux collaborateurs qui contribuent à un engagement.



MAXIME PAUSE, EN STAGE DE FORMATION EN MATURITÉ PROFESSIONNELLE COMMERCIALE (MPC) DEPUIS AOÛT 2010, A DÉJÀ TRAVAILLÉ SIX MOIS AU SERVICE COMPTABILITÉ DE LA SPG. IL INTÉGRERA, LES MOIS SUIVANTS, LES DÉPARTEMENTS COURTAGES, PROMOTION, RÉNOVATION ET GÉRANCE.

Depuis plus de 50 ans, la Société Privée de Gérance est active dans l'immobilier, un domaine qui couvre de nombreux métiers et qui emploie des spécialistes ayant des compétences solides, pointues et diversifiées. Reconnue entreprise formatrice, la SPG forme, selon les chiffres fournis par l'Association professionnelle des gérants et courtiers en immeubles de Genève, 25 % des apprentis du secteur immobilier genevois. Chaque année, plusieurs d'entre eux sont accueillis à la SPG ainsi que des stagiaires. C'est pour eux l'occasion d'appliquer sur le terrain la théorie acquise à l'école en bénéficiant du soutien de tous les collaborateurs de l'entreprise.

Développement durable

Une gestion quotidienne respectueuse des principes du développement durable

64

Les enjeux environnementaux ont modifié les comportements de consommation des individus, mais aussi des entreprises et des Etats. Dans leur recherche de la croissance, les sociétés intègrent les aspects dits de *soft governance*, notamment le respect des ressources naturelles et énergétiques. La BCGE agit quotidiennement selon les principes du développement durable, ils sont intrinsèquement liés à ses activités. Toutefois, elle n'en fait pas un outil de promotion propagandiste et artificiel.

La BCGE décline son approche durable au travers de ses activités selon deux axes : en étant, d'une part, une entreprise adhérant aux principes de responsabilité sociale et environnementale et, d'autre part, en proposant une gamme de produits et services bancaires en ligne avec le financement d'une économie durable à long terme (investissements socialement responsables, ISR).

Adoptée par l'assemblée des actionnaires, puis par le Grand Conseil genevois en 2003, la Charte d'éthique de la BCGE formalise les principes de durabilité de manière cohérente avec les souhaits de ses actionnaires. Elle rappelle notamment la mission de la BCGE telle que fixée par la loi et précise les valeurs qui la guident dans la gestion de ses affaires, dans la conduite de ses relations avec ses clients, ses collaborateurs, ses fournisseurs et, enfin, ses actionnaires.

Valeurs et engagement éthique

La Banque Cantonale de Genève se veut une entreprise socialement responsable. Elle a pour objectif de s'assurer du développement économique de Genève et de la région en proposant à tous les résidents, les entreprises ou les institutions, des prestations et des services bancaires et financiers compétitifs en conformité avec leurs besoins.

En plus d'appliquer des dispositions légales et réglementaires liées à la pratique d'une activité irréprochable, la BCGE conduit ses affaires dans le respect des valeurs suivantes : intégrité, équité, loyauté, indépendance et transparence. Toutes sous-tendent les activités de la banque et de ses collaborateurs dans leur quotidien.

La Banque Cantonale de Genève considère que sa mission lui confère des responsabilités envers plusieurs partenaires.

A l'externe, il s'agit de ses clients, auxquels elle propose des services financiers de manière optimale, professionnelle et indépendante. Dans son rapport avec ses fournisseurs, elle privilégie les relations d'affaires avec les prestataires qui souscrivent aux mêmes valeurs éthiques. A l'interne, elle a pour objectif de représenter un employeur attractif et responsabilisant pour les collaborateurs, notamment en valorisant leurs compétences et en favorisant leur esprit d'entrepreneur. Concernant ses actionnaires, publics et privés, elle diffuse une information transparente et la plus complète possible sur ses activités. En effet, la BCGE rend compte régulièrement des mesures prises et des résultats enregistrés en faveur de l'intégration de ses valeurs et principes d'organisation des affaires. Cette information est diffusée publiquement dans le cadre des rapports semestriels, et annuels, ainsi que de rapports thématiques réguliers. Ainsi, elle rend compte de ses actions dans le respect des règles imposées par la loi, le secret bancaire et les obligations des sociétés cotées. Par ailleurs, elle adopte le principe de la plus grande neutralité dans ses prises de position, par respect pour l'opinion de chacun de ses clients, fournisseurs, collaborateurs et actionnaires.

Des publications de référence

La BCGE informe la communauté genevoise sur l'économie locale en participant à des recherches thématiques, notamment sur les indicateurs de la santé économique de la région. Chaque année, elle publie une brochure sur le PIB genevois en donnant des perspectives conjoncturelles.

Elle publie aussi d'autres rapports en lien avec des secteurs spécifiques. Par exemple, *Genève ville mondiale: mythe ou réalité*, une brochure thématique sur la Genève internationale ou encore, en collaboration avec les autres banques cantonales romandes, une étude portant le titre *La force économique de la Suisse romande*.

Développement durable

La Charte d'éthique formalise les principes de durabilité en conformité avec les souhaits des actionnaires de la banque. Ainsi, la BCGE agit pour préserver le développement durable dans le domaine du social, de l'environnement et de l'économie. Au-delà de son objectif de croissance dans le temps, la BCGE adopte des concepts d'investissement responsable dans trois secteurs essentiels de ses activités: l'écologie d'entreprise, la gestion active des risques et les produits et prestations de la banque.

Ecologie d'entreprise

La BCGE est un acteur qui contribue à préserver l'environnement. Au quotidien, elle réduit les conséquences directes de ses activités par la diminution de la consommation d'énergie, de matière, ainsi que des déchets dont elle améliore sans cesse la gestion.

Optimisation de la consommation d'énergie liée à l'informatique

La BCGE adhère au concept du *green IT*, ou informatique verte, car elle tient compte des contraintes et des coûts en énergie, au niveau de l'alimentation électrique et de la climatisation des matériels informatiques. Son objectif est d'améliorer la performance énergétique des outils de production informatique. Lorsqu'elle doit opter pour des équipements, la BCGE prend ses décisions de manière économique et écologique. Le renouvellement soutenu de l'ensemble des infrastructures permet de disposer des technologies les plus récentes (virtualisation, stockage centralisé, partage des puissances de calcul) en conformité avec les futures normes écologiques du centre de calcul.

Par souci de simplification et d'optimisation, la BCGE a ainsi choisi d'héberger son infrastructure informatique dans un centre de calcul externe, réduisant ainsi la consommation d'électricité et le dégagement de chaleur. Cette implémentation permet l'utilisation de technologies de virtualisation des serveurs, décomposant les différents appareils en petites unités virtuelles, ou offrant l'option de réunir des composants de taille modeste au sein d'un même système logique de dimensions plus importantes. La gestion centralisée des serveurs permet aussi d'adapter leurs performances en fonction de l'énergie disponible, tout en respectant le niveaux de services convenus.

Grâce aux gains d'espace générés par l'archivage électronique et à la diminution des surfaces à l'usage des terminaux informatiques, la banque a pu réduire son nombre de sites de trois à deux et ainsi rassembler la quasi-totalité de ses collaborateurs affectés aux activités centrales dans les bâtiments de l'Ile et de Lancy.

Gestion des recyclables et des consommables

Dans le cadre du recyclage, les services généraux de la BCGE poursuivent sans cesse leur mission en centralisant et en triant les consommables professionnels dans les bâtiments de la banque. Les collaborateurs y participent en jetant leurs déchets personnels (piles, pet, aluminium) dans des points de collecte. Depuis 2010, les déchets de type papier issus des agences genevoises sont recyclés avant d'être réintroduits dans la filière.

Lors de l'achat, de la reprise des biens d'équipement ou de la commande de consommables, le département logistique suit les conditions générales d'achat du groupe BCGE qui respectent l'environnement. Ainsi, depuis 2010, il se réfère quotidiennement au guide des achats professionnels responsables diffusé par le Service cantonal du développement durable (SCDD).

En 2010, plusieurs actions ont vu le jour. Lors du renouvellement du mandat du transport du courrier interne, le prestataire se doit d'utiliser des véhicules appartenant à la classe la moins polluante de la norme Euro N5. En outre, la distribution dans le centre-ville est effectuée par un collaborateur qui se déplace à pied et le courrier léger est acheminé par un prestataire travaillant avec des coursiers à vélo. Lors du changement de l'ensemble des machines à café de type professionnel à l'usage de notre clientèle, les capsules en aluminium ont été remplacées par une solution plus respectueuse de l'environnement.

CONSOMMABLES	2007	2008	2009	2010
Achat papier (nombre de feuilles) dont:	10'225'000	9'750'000	12'950'000	8'700'000
<i>Fibres de bois FSC</i>	200'000	100'000	150'000	200'000
50% recyclé (*)	6'025'000	0	0	0
100% fibres d'eucalyptus FSC	0	4'650'000	6'500'000	5'425'000
100% recyclé	4'000'000	5'000'000	6'300'000	3'075'000
Destruction papier (tonnes)	61.3	114.8	78.1	90.20
Récupération PET (en kg)	858	1'030	891	1'156
Récupération aluminium (en kg)	25	15	12	7
Récupération piles (en kg)	12	7	25	22
Cartouches de toner (pièces)	950	1'125	1'200	1'157

(*) Depuis 2008, le papier 50% recyclé est remplacé au profit d'un papier à base de 100% de fibres d'eucalyptus labélisé FSC (Forest Stewardship Council).

Rénovation des sites

Le service Travaux de la BCGE poursuit les transformations et les rénovations de locaux de manière responsable, en collaboration avec les autorités cantonales, les architectes et les bureaux d'ingénieurs. Par exemple, en 2010, lors de la rénovation de l'agence de la Jonction, tous les vitrages ont été remplacés pour augmenter le coefficient thermique et améliorer l'apport de lumière naturelle; une nouvelle installation CVC plus adéquate pour l'environnement a été installée (suppression de climatisation à eau perdue) et des stores placés sur la façade pour réduire sensiblement les consommations en été.

Lors de travaux, la BCGE se soucie particulièrement de l'impact des matériaux employés, que ce soit dans ses achats ou dans ceux de ses sous-traitants. Notamment, l'installation de parois en bois d'origine certifiée se poursuit dans les agences ainsi que l'utilisation de matériaux nobles au lieu de solvants et l'obligation de la part des fournisseurs de trier les déchets.

Lors des appels d'offres, la Banque Cantonale de Genève préfère les entreprises privilégiant les aspects environnementaux ainsi que celles de proximité afin de réduire les déplacements et le volume d'émissions nocives qu'ils entraînent.

Amélioration des ratios coûts-besoins-environnement

Les bénéfices pour l'environnement sont visibles au travers de l'amélioration des ratios coûts/besoins/environnement des infrastructures. En 2010, la BCGE a optimisé le ratio des places de travail en se concentrant sur deux sites principaux (centre-ville au quai de l'île et à Lancy). Cette action, débutée en 2009, va se terminer en 2011.

Les options retenues lors des études réalisées dans le cadre du projet cantonal de nouvelle offre d'électricité (NOE), du Service de l'énergie (ScanE), portent déjà leurs fruits en 2010, puisque les consommations d'électricité sont en baisse. La consommation des deux principaux pôles genevois a passé en deux ans de 4'129'611 à 3'596'404 kWh.

ÉLECTRICITÉ	2010 (kWh)	2009 (kWh)	2008 (kWh)	Var. kWh (1an)	Var. kWh (2 ans)
Centre-ville	1'782'421	1'947'465	2'056'165	-165'044	-273'744
Lancy	1'813'983	2'129'262	2'073'446	-315'279	-259'463
Agences	1'460'413	1'478'561	1'501'318	-18'148	-40'905
Centre de formation	96'236	97'858	90'549	-1'622	5'687
Total	5'153'053	5'653'146	5'721'478	-500'093	-568'425

GAZ	2010 (kWh)	2009 (kWh)	2008 (kWh)	Var. kWh (1an)	Var. kWh (2 ans)
Centre-ville	789'893	777'832	835'182	12'061	-45'289
Agences	0	3367	7612	-3'367	-7'612
Total¹	789893	781199	842'794	8'694	-52'901

¹ Le bâtiment de Lancy et le Centre de formation n'utilisent pas le gaz

Source : SIG

Favoriser la mobilité douce

La BCGE encourage l'utilisation des transports publics, notamment avec une nouvelle politique de mobilité. Depuis 2009, elle propose des indemnités mensuelles, sous forme par exemple d'une contribution de prime participative à l'achat d'un abonnement annuel de transports publics. La banque a également, dans son site intranet, proposé des solutions de covoiturage. Enfin, des conditions particulières sont offertes aux collaborateurs des sites hors Genève.

En outre, avec un réseau d'agences le plus dense du canton de Genève (22 agences), elle favorise la proximité pour ses clients en leur permettant de minimiser leurs déplacements en voiture ou d'utiliser les transports en commun qui desservent chacune des agences du groupe.

Gestion active des risques

La banque intègre l'identification et la qualification des risques environnementaux et sociaux dans ses procédures d'analyse et de gestion (voir chapitre *Un contrôle des risques maîtrisant le défi des taux bas* débutant en page 48).

Produits et prestations bancaires

Dans son approche d'allocation du capital, la BCGE adopte une logique d'investissement et des produits qui représentent une opportunité de financer une économie durable et de long terme. Dans son catalogue, elle propose une ligne de prestations bancaires qui cherchent à intégrer au mieux des critères éthiques et écologiques. Elle met ainsi à disposition de la clientèle un choix de prestations et de produits financiers respectant à la fois les critères d'analyse financière et les principes environnementaux et sociaux :

BCGE Simplissimmo : ce prêt hypothécaire destiné aux particuliers finance aussi les investissements qui suivent les prescriptions du label Minergie. Cette option verte permet d'optimiser son confort tout en respectant l'environnement et d'obtenir un taux préférentiel.

BCGE Leasing : la BCGE offre un taux préférentiel pour le financement de véhicules neufs propres qui consomment peu de carburant et émettent moins de polluants. Ce taux préférentiel s'applique aux véhicules contenus dans la liste de véhicules moins polluants établie par le Canton.

BCGE Netbanking : la solution de gestion des comptes et dépôts par internet permet de contribuer activement à la protection de l'environnement grâce aux options e-factures et e-documents qui permettent d'économiser le papier et de réduire le volume du transport de courrier.

BCGE 1816 : la bourse en ligne permet de gérer de manière autonome son portefeuille et de passer ses propres ordres d'achats et de ventes directement en ligne, sans transfert de papier. Cette solution dématérialise les transactions boursières.

BCGE Praevisio : les prestations de prévoyance de la BCGE offrent la possibilité d'investir dans deux fonds de placement attentifs aux principes du développement durable ; ces fonds sont également accessibles aux investisseurs institutionnels ou qualifiés. Ces placements, comme tous les autres effectués par la banque, répondent aux principes d'équité.

BCGE Synchrony LPP 40 ISR : le fonds investit uniquement dans des actifs (actions, obligations et fonds de placement) généralement reconnus comme durables ou encore socialement responsables. Ces termes, similaires, désignent une approche de la gestion dans laquelle le besoin de performance économique s'accompagne du respect de l'environnement et d'un certain nombre de valeurs humaines et éthiques.

BCGE Synchrony Swiss Small and Mid Caps : le fonds investit à long terme dans environ 25 valeurs secondaires suisses (entreprises cotées hors SMI) choisies sur la base de critères durables. Pour être sélectionnées, les entreprises doivent ainsi présenter des qualités financières, sociales et environnementales à la fois globalement équilibrées et individuellement supérieures à la moyenne.

Swisscanto : cette entreprise collective des banques cantonales suisses pour les services de placement et de prévoyance propose notamment le Swisscanto Green Invest, un fonds qui investit dans le développement durable.

BCGE Advantage service : ce programme de fidélité ne consomme aucun papier, n'offre pas de gadgets encombrants. Il s'affiche sur votre compte comme une prime d'intérêts, sans impact environnemental.

Un acteur engagé pour l'avenir

La Banque Cantonale de Genève entend poursuivre son soutien à la réalisation de ses responsabilités en matière de développement durable envers ses clients, ses fournisseurs, ses collaborateurs et ses actionnaires. Ses objectifs sont principalement les suivants :

- soutenir ses clients (particuliers et entreprises) dans l'adoption d'un trafic des paiements dématérialisé via BCGE Netbanking,
- optimiser les utilisations énergétiques disponibles (sources lumineuses à basse consommation et IT notamment),
- continuer à proposer une ligne de prestations bancaires qui intègre au mieux des critères éthiques et écologiques.

L'éthique des entreprises partenaires

Dans ses opérations de financement aux entreprises et dans le choix de ses prestataires externes, la BCGE est attentive à la nature des activités de ces derniers. Avant l'entrée en relations d'affaires et tout au long de celles-ci, un examen, notamment de *compliance*, très serré est effectué. Il permet d'écarter les sociétés dont il apparaîtrait qu'elles ne se conforment pas aux principes d'éthique et de responsabilité sociale et environnementale.

Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise

1.	STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT	74
1.1	Structure du groupe	74
1.1.1	Structure opérationnelle	74
1.1.3	Périmètre de consolidation	74
1.2	Actionnaires importants	75
1.3	Participations croisées	75
2.	STRUCTURE DU CAPITAL	75
2.1	Capital	75
2.2	Augmentation de capital autorisée ou capital conditionnel	75
2.3	Modification du capital	75
2.4	Actions et bons de participation	75
2.5	Bons de jouissance	75
2.6	Restrictions de transfert et inscription des <i>nominees</i>	75
2.7	Emprunts convertibles et options	75
3	CONSEIL D'ADMINISTRATION	76
3.1	Composition	76
3.2	Election et durée du mandat	78
3.3	Compétences	78
3.4	Organisation du conseil d'administration	79
3.4.1	Répartition des tâches	79
3.4.2	Méthodes de travail	79
3.4.3	Comités du conseil d'administration	79
3.5	Instruments d'information et de contrôle	80
4	DIRECTION GÉNÉRALE	80
4.1	Composition	80
4.2	Compétences	82
4.3	Contrats de management	82
5.	RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS	83
5.1	Fixation des rémunérations et des programmes de participation	83
6.	DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES	84
6.1	Limitation et représentation des droits de vote	84
6.2	Quorum statutaire	84
6.3	Convocation de l'assemblée générale	84
6.4	Inscriptions à l'ordre du jour	84
6.5	Inscription au registre des actions	85
7.	PRISES DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE	85
8.	ORGANE DE RÉVISION EXTERNE	85
8.1	Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable	85
8.2	Honoraires de révision	85
8.3	Honoraires supplémentaires	85
8.4	Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision	85
9.	POLITIQUE D'INFORMATION	85

Le rapport ci-dessous décrit les principes de conduite et de contrôle du groupe BCGE. Il est structuré selon la directive sur la *corporate governance* de la SIX Swiss Exchange (ci-après SIX), qui s'applique pour l'exercice au 31 décembre 2010, et reprend sa numérotation. Des sauts de numérotation indiquent que les paragraphes correspondants de la directive ne s'appliquent pas à la BCGE.

1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

1.1 Structure du groupe

1.1.1 Structure opérationnelle

La Banque Cantonale de Genève (ci-après BCGE) est une société anonyme de droit public selon l'article 763 du Code des obligations ; elle a le statut de banque cantonale au sens de la législation fédérale sur les banques et les caisses d'épargne. Elle a été inscrite au Registre du commerce de Genève le 17 décembre 1993 et exerce son activité sous la raison sociale "Banque Cantonale de Genève SA". Le siège social et la direction de la banque sont à Genève. La BCGE est cotée à la SIX Swiss Exchange. Seuls les 1'479'174 titres au porteur sont cotés, la capitalisation est calculée sur la base d'un cours de CHF 215.

Numéro de valeur, titre au porteur	164268
Numéro ISIN, titre au porteur	CH0001642682
Capitalisation boursière (31.12.2010)	CHF 774 millions, titres nominatifs et au porteur
	CHF 318 millions (montant exact 318'022'410), titres au porteur uniquement

L'organigramme du groupe BCGE figure en pages 16 et 17. Les principes de cette organisation sont les suivants :

- La Banque Cantonale de Genève est organisée en six divisions conduites par les membres de la direction générale, dont la composition et les compétences sont décrites en pages 15, 80, 81 et 82.
- La coordination et les synergies entre les divisions sont assurées, d'une part, par un fonctionnement matriciel et, d'autre part, par le président de la direction générale et son état-major.
- Le fonctionnement de base ci-dessus est renforcé par des comités chargés, au nom de la direction générale, d'exercer des compétences ou des contrôles importants. Il s'agit notamment des institutions décrites dans le tableau ci-dessous :

Principaux comités	Tâches	Président	Vice-président
Comité des crédits	Décisions liées aux affaires de crédit	Claude Bagnoud	Emile Rausis
Comité de stratégie de placement	Stratégie de placement et d'investissement	Constantino Cancela	Jean-Luc Lederrey
Comité ALM (<i>Asset and Liability Management</i>)	Conduite et contrôle de la politique financière avec suivi de la gestion du bilan et des risques de taux	Blaise Goetschin	Eric Bourgeaux
Comité des risques	Analyse des risques stratégiques et contrôle des activités s'y rapportant	Eric Bourgeaux	Emile Rausis
Comité de stratégie informatique	Stratégie informatique et suivi de son implémentation	Eric Bourgeaux	Jean-Marc Joris
Commission des crédits à risque accru	Décisions liées aux affaires de crédits spécifiques (contentieux, <i>workout</i>) ainsi que pour les immobilisations financières non stratégiques	Emile Rausis	Bernard Matthey
Comité stratégique organisation	Soutien au département Organisation et à la division Opérations, Informatique et Organisation dans la mise en œuvre des projets transversaux de la banque	Jean-Marc Joris	Philippe Henderickx

1.1.3 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation complet est présenté en page 97.

Il comprend notamment, au 31 décembre 2010, les sociétés, filiales à 100% :

- Banque Cantonale de Genève (France) SA (www.bcgef.fr), Lyon, capital-actions de EUR 15.25 millions,
- Capital Transmission SA, Genève, capital-actions de CHF 2 millions.

1.2 Actionnaires importants

Situation des actionnaires importants, telle que connue par la BCGE au 31 décembre 2010:

Droits de vote détenus par les collectivités publiques

Situation au 31.12.2010

Actionnaires	Actions porteur	Actions nominatives A et B	Total des voix	Valeur nom. CHF pour act. porteur	Valeur nom. CHF pour act. nominatives	Total valeur nominale	% en voix	% en capital
Canton de Genève	538'636	2'510'443	3'049'079	53'863'600	125'522'150	179'385'750	53.30%	49.83%
Ville de Genève	147'270	1'208'106	1'355'376	14'727'000	60'405'300	75'132'300	23.69%	20.87%
Municipalités	5'963	523'103	529'066	596'300	26'155'150	26'751'450	9.25%	7.43%
Total	691'869	4'241'652	4'933'521	69'186'900	212'082'600	281'269'500	86.24%	78.13%
Capital existant	1'479'174	4'241'652	5'720'826	147'917'400	212'082'600	360'000'000	100%	100%

1.3 Participations croisées

La BCGE n'a pas connaissance de l'existence de participations croisées, de part et d'autre, dépassant 5% du capital ou de l'ensemble des actions ayant le droit de vote.

2. STRUCTURE DU CAPITAL

2.1 Capital

Le capital de la banque s'élève à CHF 360'000'000.

2.2 Augmentation de capital autorisée ou capital conditionnel

Aucune disposition statutaire ne permet au conseil d'administration d'augmenter le capital (augmentation autorisée) ou ne permet une augmentation conditionnelle du capital (droit de conversion ou d'option).

2.3 Modification du capital

Le capital-actions n'a pas été modifié durant les trois derniers exercices.

2.4 Actions et bons de participation

Le capital est composé d'actions nominatives "A" et "B" et d'actions au porteur, soit un total de 5'720'826 actions, toutes entièrement libérées:

- 2'651'032 actions nominatives "A", d'une valeur nominale de CHF 50,
- 1'590'620 actions nominatives "B", d'une valeur nominale de CHF 50,
- 1'479'174 actions au porteur, d'une valeur nominale de CHF 100.

Les actions au porteur sont cotées à la bourse suisse SIX Swiss Exchange. Les actions nominatives sont détenues exclusivement par les collectivités de droit public genevoises et ne sont pas cotées.

Chaque action donne droit à une voix (*one share – one vote*) ainsi qu'à une part proportionnelle des bénéfices nets de la société.

Il n'y a pas de capital-participation.

2.5 Bons de jouissance

Il n'y a pas de bons de jouissance.

2.6 Restrictions de transfert et inscription des *nominees*

Les actions nominatives ne sont transférables qu'entre collectivités publiques. De plus, chaque commune est tenue de conserver au moins 2'010 actions nominatives "A" d'une valeur nominale de CHF 50 (statuts de la banque, art. 4, www.bcge.ch/statuts).

Les restrictions de transfert ne peuvent être levées que par une modification de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève (LBCGE, www.bcge.ch/loi-bcge), loi soumise au référendum.

Le point concernant l'inscription des *nominees* ne s'applique pas à la BCGE.

2.7 Emprunts convertibles et options

La BCGE n'a émis ni emprunt convertible, ni option.

3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

3.1 Composition

Le conseil d'administration est constitué de 11 membres non exécutifs. Ils sont indépendants, au sens de la Circulaire Finma 2008/24 Surveillance et contrôle interne – banques. Le conseil d'administration est présidé par Jean-Pierre Roth qui a succédé à Michel Mattacchini le 1^{er} juillet 2010. Mariane Grobet-Wellner, Jean Claude Rivollet, Ion Bals et Michel Terrier ont achevé leur dernier mandat d'administrateur de la Banque Cantonale de Genève le 4 mai 2010.



Jean-Pierre Roth

né le 28 avril 1946, nationalité suisse.
Président, désigné en 2010 par le Conseil d'Etat.

Parcours professionnel Docteur en sciences politiques, mention économie internationale, de l'IUHEI et docteur en sciences économiques honoris causa de l'Université de Neuchâtel. Entré en 1979 à la Banque Nationale Suisse (BNS), où il a effectué l'essentiel de sa carrière professionnelle. En 1996, le Conseil fédéral l'a nommé à la fonction de vice-président de la direction générale de la BNS. A pris, en 2001, la présidence de la direction générale, qu'il a assumée jusqu'en 2009. A également occupé plusieurs fonctions importantes, en tant que membre et président du conseil d'administration de la Banque des règlements internationaux, gouverneur du Fonds monétaire international pour la Suisse et représentant de la Suisse au Conseil de stabilité financière.

Autres activités Membre du conseil d'administration de Nestlé SA. Membre du conseil d'administration de Swatch Group SA. Membre du conseil d'administration de Swiss Re AG.



Bernard Clerc

né le 27 février 1946, nationalité suisse.
Vice-président, désigné en 2002 par le Conseil municipal de la Ville de Genève. Président du comité "Risque et stratégie".

Parcours professionnel Employé d'administration, formation d'assistant social à l'Institut d'études sociales à Genève. Assistant social dans divers services sociaux genevois. Anciennement chargé de recherches à l'Hospice général de Genève, a pris sa retraite en 2008.

Autres activités Membre de l'Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens et citoyennes (ATTAC-Genève).

Nota Bene

aucun administrateur

- n'occupe de fonctions opérationnelles pour la BCGE ou une société de son groupe,
- ne fait ou n'a fait partie des organes de direction de la BCGE ou d'une société de son groupe au cours des trois derniers exercices précédant la période sous revue,
- n'entretient de relations étroites avec la BCGE ou une société du groupe.



Mourad Sekkiou

né le 5 octobre 1957, nationalité suisse.
Secrétaire, désigné en 2006 par le Conseil municipal de la Ville de Genève.

Parcours professionnel Titulaire du brevet d'avocat genevois depuis 1987, d'un mastère en droit bancaire et financier obtenu auprès de l'Université de Boston ainsi que de deux licences en droits suisse et français, obtenues respectivement auprès des Universités de Genève et de Lausanne. Avocat au barreau de Genève, associé dans une étude de la place, principalement actif dans les domaines du droit bancaire, commercial et dans le contentieux.

Autres activités Membre du conseil d'administration d'Actipart SA.



Angela de Wolff

née le 10 juin 1968, nationalité suisse.
Membre, désignée en 2010 par le Conseil d'Etat.
Membre du comité "Risque et stratégie".

Parcours professionnel Titulaire d'une licence HEC et d'un MSc de l'Université de Lausanne, complétés par un mastère en gestion commerciale internationale et d'un certificat d'analyste financier. A occupé durant plusieurs années la fonction d'analyste financier dans plusieurs établissements dont Lombard Odier & Cie. Cofondatrice et présidente de l'association Sustainable Finance Geneva, qui œuvre en faveur de la promotion des critères de responsabilité et de développement durable dans la finance.

Autres activités Managing partner auprès de Conser Invest SA. Membre de TBLI Advisory board (Amsterdam). Présidente de l'association Sustainable Finance Geneva.



Asma Hovagemyan

née le 1^{er} février 1966, nationalité suisse.
Membre, désignée en 2004 par le Conseil d'Etat et représentant l'actionariat nominatif du Canton.
Présidente du comité "Nominations et rémunération".

Parcours professionnel Titulaire d'une licence en droit de l'Université de Genève et du brevet d'avocat au barreau de Genève depuis 1991. Médiatrice accréditée par le Conseil d'Etat et plusieurs centres de médiation. De 1993 à 2004 avocat-conseil auprès du groupe BNP Paribas (Suisse); dès 1998 responsable des départements juridique et *workout* de ce groupe, puis membre du comité exécutif à partir de 2001. A partir d'avril 2004, dirige sa société de négociation et de médiation commerciales; parallèlement, avocat-conseil auprès d'une étude d'avocats à Genève, dès 2010. **Autres activités** Membre du comité d'audit de l'Université de Genève.

**Fabienne Knapp**

née le 9 février 1965, nationalité suisse.
Membre, désignée par le Conseil d'Etat en 2006.
Membre du comité de contrôle.

Parcours professionnel Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en informatique de l'EPFL ainsi que d'un mastère en sciences bancaires et financières des HEC de Lausanne, elle a occupé des fonctions d'ingénieur informatique et de consultante financière en organisation et stratégie bancaire et dans le domaine de la gestion des risques, notamment chez Sherwood Alliance, Reuters, André & Cie et Darier Hentsch.

Autres activités Consultante indépendante.

**Josef Küttel**

né le 20 juin 1952, nationalité suisse.
Membre, élu en 2010 par les actionnaires au porteur.
Membre du comité "Risque et stratégie".

Parcours professionnel Après avoir effectué un apprentissage aux CFF, il a obtenu le diplôme "KMU Diplom" de HEC Saint-Gall et a effectué un Senior Executive Program de la Columbia Business School de New York. 40 ans d'expérience dans le domaine des transports, plus particulièrement dans les activités techniques et l'exploitation d'entreprises de transports, en particulier dans la branche ferroviaire. Depuis 1997, il est CEO du groupe Ermewa à Genève.

Autres activités Président du comité de surveillance de Ermewa (SAS). Président du conseil d'administration d'Eurotainer SA. Président du conseil d'administration de Kieswerk Untervaz AG. Président du conseil d'administration de Stag AG. Membre du conseil d'administration de BLS Cargo SA et BLS SA/BLS Netz AG. Membre du conseil d'administration de Griston Holding AG. Membre du conseil d'administration de TTI Londres/TTI Bermuda. Membre du comité de surveillance de CCR (SAS).

**Patrick Mage**

né le 31 juillet 1949, nationalité suisse.
Membre, désigné en 2006 par le Conseil d'Etat.
Président du comité de contrôle.

Parcours professionnel Formation commerciale et bancaire, à Genève, Zurich, Londres et aux USA. Etudes auprès d'écoles d'administration des affaires aux USA et en Suisse. A exercé, de 1982 à 2004, des fonctions de direction dans des banques à Genève: jusqu'en 1995 à l'Union de Banques Suisses dans les affaires commerciales, puis, en 1996, comme chef du siège de la Banque Populaire Suisse et, dès 1997, au Credit Suisse, où il siégeait au comité de direction régional, en qualité de responsable successivement de la clientèle entreprises, du réseau des succursales, de la gestion de fortune.

Autres activités Se consacre depuis sa retraite du Credit Suisse Group (Suisse), en 2004, à des activités de conseil privées. Membre du conseil de la Fondation communale immobilière de Lancy.

**Jean-Marc Mermoud**

né le 15 juillet 1955, nationalité suisse.
Membre, désigné en 2010 par l'Association des communes genevoises.

Parcours professionnel Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie civil. Entré dans l'entreprise en bâtiment et travaux publics F. Simond SA, dont il devient le président directeur général en 1994.

Autres activités Conseiller administratif de Pregny-Chambésy depuis 1999. Président de l'Association des communes genevoises depuis 2009. Associé de la SNC Mistro et Cie, Immobilier. Président du conseil d'administration de Télé-Pregny-Chambésy SA. Président de l'association ARTEMO, association régionale pour des télécommunications modernes. Président du conseil de la Fondation Nelly Gygax.

**Ton Schurink**

né le 12 mai 1946, nationalités suisse et hollandaise.
Membre, élu en 2006 par les actionnaires au porteur.
Membre du comité "Nominations et rémunération".

Parcours professionnel Titulaire d'une licence de la Nyenrode Business Universiteit et d'un Executive MBA de l'INSEAD (Fontainebleau). Spécialiste du commerce de matières premières, des produits financiers, du transport maritime ainsi que des montages financiers liés aux activités commerciales et financières internationales. Il a travaillé plus de 30 ans pour Cargill à Amsterdam, Paris et Genève. En 2001, il a fondé CFT Advisory Services, une société de conseils en management des risques dans le domaine du négoce international et du fret international.

Autres activités Président du conseil d'administration de CFT Services & Partners SA. Membre du conseil d'administration du groupe Navemar SA et de Oceana Shipping AG (du groupe Navemar SA). Membre du conseil d'administration de Kernel Holding SA. Membre du conseil d'administration de Inerco Trade SA. et Inerco Commodities SA. Membre du conseil d'administration de Amtrada Holding BV.

**John Tracey**

né le 29 octobre 1950, nationalités suisse et britannique.
Membre, élu en 2010 par les actionnaires au porteur.
Membre du comité "Nominations et rémunération".

Parcours professionnel A été actif pendant près de 35 ans auprès de Procter & Gamble à Genève, dans le domaine du marketing, de la communication et de la gestion. Ancien administrateur de Procter & Gamble International et ancien directeur des relations extérieures au siège de Genève.

Autres activités Membre du conseil d'administration de l'Aéroport International de Genève. Membre du conseil d'administration de Swiss Land Estates SA. Senior executive coach auprès de I. J. Martin & Co Ltd. Conseiller auprès du Conseil économique de Lancy. Membre du Conseil des finances de la commune de Coinsins.

3.2 Election et durée du mandat

Les onze administrateurs sont élus ou désignés de la façon suivante :

- Actionnariat nominatif :
 - cinq membres désignés par le Conseil d'Etat, qui nomme le président du conseil ;
 - deux membres désignés par la Ville de Genève ;
 - un membre désigné par les autres communes genevoises.
- Actionnariat au porteur :
 - trois membres élus individuellement par l'actionnariat au porteur en assemblée générale.

La durée d'un mandat d'administrateur est de quatre ans et il peut être renouvelé à deux reprises. En cas d'entrée en fonction en cours de période administrative, la durée du mandat est limitée à l'échéance de celle-ci. Le mandat prend fin au plus tard le jour de l'assemblée générale qui suit la date à laquelle les administrateurs ont atteint l'âge de septante ans révolus. Les modalités de désignation et de dépôt des candidatures sont réglées à l'article 11 des statuts de la banque¹ et à l'article 12 de la LBCGE².

Nom de l'administrateur	Début du premier mandat	Fin du mandat actuel	Nombre de renouvellements	Mandat renouvelable
Jean-Pierre Roth	2010	2014	0	oui
Bernard Clerc	2002	2014	2	non
Mourad Sekkiou	2006	2014	1	oui
Angela de Wolff	2010	2014	0	oui
Asma Hovagemyan	2004	2014	2	non
Fabienne Knapp	2006	2014	1	oui
Josef Küttel	2010	2014	0	oui
Patrick Mage	2006	2014	1	oui
Jean-Marc Mermoud	2010	2014	0	oui
Ton Schurink	2006	2014	1	oui
John Tracey	2010	2014	0	oui

3.3 Compétences

Les compétences et devoirs du conseil d'administration sont définis aux articles 12 de la LBCGE¹ et 16 des statuts de la banque². En plus, le règlement de gestion et d'organisation prévoit que le conseil d'administration décide :

1. des plans stratégique et financier ;
2. du budget annuel sur proposition de la direction générale ;
3. d'approuver, avec le comité de contrôle, un plan triennal des tâches à accomplir par l'audit interne pour couvrir l'intégralité des contrôles jugés nécessaires, l'avis du conseil d'administration étant prépondérant ;
4. du cadre général des limites de risques ;
5. de l'octroi des grandes enveloppes de risques-crédit ainsi que de l'octroi de crédits qui sont de sa compétence ;
6. des politiques en matière de risques, notamment de crédit, de taux, de pays et d'assurances, sur proposition de la direction générale ; il revoit ces politiques dès que les événements l'imposent ;
7. de l'information à recevoir dans le domaine du contrôle des risques ;
8. du cadre stratégique d'intervention de la direction générale dans la fixation des taux de crédit et des taux des dépôts d'épargne ;
9. du cadre stratégique d'intervention de la direction générale en matière de trésorerie, d'opérations de change, de placements et dépôts de titres ainsi que d'autres valeurs ;
10. de la politique de la banque en matière de patrimoine immobilier ;
11. d'approuver toute acquisition ou cession de participation à titre permanent ;
12. de l'acquisition et de la cession de biens d'équipement à l'usage de la banque, de participations ayant le caractère d'immobilisations financières ainsi que d'immeubles, sous réserve des compétences de la direction générale fixées à l'art 18 ch. 3 du présent règlement ;
13. des abandons de créances, adhésions à des concordats extrajudiciaires, postpositions de créances ou cessions de créances pour des montants supérieurs à CHF 2'000'000 ou si l'engagement a fait l'objet d'une décision du conseil d'administration ;
14. de la nomination en son sein de deux administrateurs comme membres du comité de contrôle et de la désignation de son président ;
15. de la nomination des membres de la direction générale sur préavis du comité "Nominations et rémunération" ;
16. de la nomination, sous forme de ratification, des directeurs et des directeurs adjoints, sur préavis du comité "Nominations et rémunération" ;
17. de la politique générale en matière de salaires et de prévoyance sociale ;
18. du traitement des membres de la direction générale et des membres de l'audit interne sur préavis du comité "Nominations et rémunération" ;
19. des périodes d'interdiction d'achat et de vente d'actions de la banque, ou d'autres valeurs sensibles, pour les collaborateurs et les organes, lors de périodes critiques (*closed periods*) ;

¹ Loi sur la Banque Cantonale de Genève : www.bcge.ch/loi-bcge.

² www.bcge.ch/statuts.

20. de ratifier les propositions de nominations de représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations comprises dans le périmètre de consolidation;
21. de la nomination des représentants de l'employeur au sein du conseil de la Fondation de prévoyance du personnel, sur proposition de la direction générale.

3.4 Organisation du conseil d'administration

3.4.1 Répartition des tâches

- Président du conseil: Jean-Pierre Roth.
- Vice-président du conseil: Bernard Clerc.
- Secrétaire du conseil: Mourad Sekkiou.

3.4.2 Méthodes de travail

Le conseil d'administration se réunit quinze fois par an au moins. En 2010, il s'est réuni 21 fois lors de séances d'une durée moyenne de quatre heures. Le taux de participation aux séances s'est élevé à 91%. Il est présidé par le président du conseil d'administration ou, en son absence, par le vice-président ou le secrétaire. Il peut tenir des séances extraordinaires si les affaires l'exigent ou à la demande de quatre de ses membres ou de l'organe de révision. Le conseil ne peut prendre de décisions que si la majorité de ses membres est présente. Les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents, la voix du président étant prépondérante en cas d'égalité. Il est tenu un procès-verbal de chaque réunion, signé par le président de la séance et le secrétaire, approuvé lors de la séance suivante. Les membres du conseil d'administration doivent pouvoir consulter les dossiers relatifs aux points portés à l'ordre du jour au plus tard vingt-quatre heures avant l'ouverture de la séance. Le président de la direction générale, ou son remplaçant, participe, avec voix consultative, aux séances du conseil d'administration, mais ne prend part ni aux votes ni aux élections. Il requiert, chaque fois qu'il le juge utile, la présence d'autres membres de la direction générale ou de tiers. En 2010, cela a été le cas à chaque séance du conseil d'administration. En cas de conflits d'intérêts, les membres du conseil d'administration doivent se récuser chaque fois qu'ils sont directement ou indirectement concernés. Il est du ressort du secrétaire de prévenir la survenance d'un éventuel conflit d'intérêts lors du traitement d'un objet particulier au conseil d'administration.

Le conseil d'administration a la possibilité de constituer des comités permanents ou ad hoc pour étudier des sujets particuliers. Ces comités n'ont pas de pouvoir décisionnel et sont chargés de faire rapport au conseil d'administration. Le président du conseil d'administration peut participer aux séances des comités.

3.4.3 Comités du conseil d'administration

Comité "Nominations et rémunération"

Le comité "Nominations et rémunération" a pour rôle de préavisier la nomination des membres de la direction et de la direction générale ainsi que la rémunération des membres de la direction générale, du conseil d'administration et du responsable de l'audit interne. Il est constitué de trois membres du conseil d'administration: Asma Hovagemyan, présidente, John Tracey et Ton Schurink, membres. Il se réunit lorsqu'une nomination le nécessite et au moins une fois par année. En 2010, il s'est réuni 18 fois.

Comité "Risque et stratégie"

Le comité "Risque et stratégie" a été créé par le conseil en juillet 2010. Ce comité examine, dans le cadre d'une démarche prospective, l'environnement de risques dans lequel la banque agit ou entend agir. Il préavisie à l'intention du conseil d'administration toute décision importante de nature stratégique. Il est également constitué de trois membres du conseil d'administration: Bernard Clerc, président, Angela de Wolff et Josef Küttel, membres. En 2010, il s'est réuni deux fois.

Comité de contrôle

Le comité de contrôle tire ses compétences et devoirs de l'art. 24 et suivants des statuts de la banque¹. Il a pour mission, entre autres, de superviser le respect des dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables à la banque ainsi que des usages bancaires, et d'assurer la liaison et la coordination entre le conseil d'administration, l'audit interne et l'organe de contrôle externe. Il est composé de trois membres, deux administrateurs désignés par le conseil d'administration et le troisième membre désigné par le Conseil d'Etat. Le membre du comité de contrôle désigné par le Conseil d'Etat ne peut pas faire partie de la fonction publique. Il est soumis au secret bancaire. Ses membres sont Patrick Mage, président, et Fabienne Knapp, tous deux administrateurs, et Denys Chamay, désigné par le Conseil d'Etat, président de l'Independent oversight advisory committee du BIT. Le comité de contrôle se réunit en principe tous les quinze jours au moins. En 2010, il a tenu 26 séances ordinaires.

¹ www.bcge.ch/statuts.

3.5 Instruments d'information et de contrôle

Le conseil d'administration évalue périodiquement les moyens d'information, leur contenu et l'adéquation de ceux-ci à ses besoins ainsi que le système de contrôle interne. Il évalue son efficacité ainsi que son adéquation à l'activité et à la taille de la banque. Il met en place un système d'information entre les organes de la banque dont le président du conseil est le garant. La direction générale informe le conseil d'administration sur la marche des affaires de la banque lors de chaque séance et rapporte sur les dossiers qui le requièrent. Le président du conseil d'administration, la direction générale, le comité de contrôle, l'audit interne et l'organe de révision externe doivent fournir au conseil d'administration toute information lui permettant d'exercer sa haute surveillance, notamment sur la marche des affaires et activités des différents secteurs, y compris la filiale. Ceci se concrétise entre autres de la façon suivante :

- mise à disposition du président du conseil d'administration des procès-verbaux hebdomadaires des séances de la direction générale ;
- compte rendu du président de la direction générale à chaque séance du conseil d'administration sur la marche des affaires ;
- rapports trimestriels sur le contrôle des risques, sur les gros risques et le contrôle interne par le responsable du Contrôle des risques et compliance ;
- rapport mensuel des résultats par le CFO ;
- rapports sur les missions de contrôle effectuées au sein du groupe par la responsable de l'audit interne et suivi trimestriel des recommandations qui en découlent ;
- rapport oral sur l'activité du comité de contrôle, à chaque séance, par son président ;
- présentation semestrielle des *balanced scorecards* des divisions par leurs responsables (membres de la direction générale) ;
- rapport semestriel de l'organe de révision externe.

L'audit interne

L'audit interne est une entité indépendante de la direction générale, subordonnée directement au conseil d'administration. Il effectue des contrôles réguliers portant sur toute l'activité de la banque et de ses filiales et dispose pour cela d'un droit illimité à l'information. Son organisation, son champ d'activité ainsi que son fonctionnement sont réglés aux articles 29 et 30 des statuts de la banque et par la Charte d'audit interne approuvée par le conseil d'administration.

L'audit interne émet, à l'intention de la direction générale, du comité de contrôle et du conseil d'administration, des rapports détaillés relatifs à ses contrôles et effectue un *reporting* trimestriel du suivi des recommandations émises. L'audit interne remplit les critères de qualité professionnelle de l'ASAI (Association suisse d'audit interne). Composés, au 31 décembre 2010, de 8 auditeurs équivalents plein temps, dont deux supplémentaires en recrutement, l'audit interne est placé sous la responsabilité de Monique Seiss Baudry, titulaire d'un mastère en sciences économiques de l'Université de Genève.

4. DIRECTION GÉNÉRALE

4.1 Composition

La direction générale est constituée de six membres, sous la présidence de Blaise Goetschin. Elle est nommée pour une durée indéterminée ; ses membres sont toutefois tenus de se démettre de leurs fonctions au plus tard à la fin de l'année civile au cours de laquelle ils ont atteint l'âge de soixante-cinq ans révolus.



Blaise Goetschin

né le 1^{er} septembre 1957, nationalité suisse.
Président de la direction générale (CEO).

Parcours professionnel Titulaire d'une licence de l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne. Dès 1982, formation d'auditeur chez Pricewaterhouse à Genève. Dès 1985, Deputy Vice President au département Capital Markets au Credit Suisse à Zurich, puis à New York, comme cadre du département Corporate Banking. Dès 1990, membre de la direction, responsable pour les régions Suisse romande, Berne et Bâle de l'activité de CS Corporate Finance. En 1993, chargé de l'activité CS Corporate Finance, sociétés privées, pour l'ensemble de la Suisse. En 1995, nommé chef du Service des finances de l'Etat par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud. De 1998 à 2000, directeur général de la Banque Fiduciary Trust International, Genève, gestion institutionnelle et privée, filiale suisse de ce groupe bancaire basé à New York. Président de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève depuis le 1^{er} octobre 2000.

Autres activités Président du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA. Président du conseil d'administration de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses. Président de Capital Transmission SA, Genève. Administrateur de La Foncière, Investissements Fonciers SA, Lausanne. Membre du conseil de la Fondation de prévoyance professionnelle de la Banque Cantonale de Genève. Membre du comité du conseil d'administration de l'Union des Banques Cantonales Suisses. Membre du conseil d'administration de l'Association Suisse des Banquiers. Membre du conseil de la Fondation Genève Place Financière. Membre du conseil de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève. Membre du comité de la Chambre Genevoise Immobilière. Vice-président de l'Institut Supérieur de Formation Bancaire à Genève. Membre du comité de la Société d'Etudes Economiques et Sociales à Lausanne. Membre du comité du Centre d'Histoire et de Prospective Militaires à Pully. Membre du conseil de la Fondation H. Dudley Wright, Genève.

**Eric Bourgeaux**

né le 31 mai 1956, nationalités suisse et française.
Responsable de la division Finances et contrôle
des risques (CFO).

Remplaçant du président de la direction générale.

Parcours professionnel Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris et d'un DECS. Auditeur et consultant auprès de KPMG Paris. De 1982 à 1986, auditeur auprès de Pricewaterhouse à Genève. De 1986 à 1988, directeur de Asea Capital devenu ABB World Treasury Center à Genève. De 1988 à 1996, directeur, puis directeur général de Nokia Finance International BV, Genève. De 1998 à 2000, administrateur de Clariden Bank. De 1997 à 2000, directeur chez André & Cie SA, Lausanne. Responsable de la division Finances et contrôle des risques, membre de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève depuis le 1^{er} décembre 2000.

Autres activités Membre du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA. Membre du conseil d'administration de Capital Transmission SA, Genève. Membre du conseil de surveillance de la Compagnie Foncière Franco-Suisse, Lyon. Membre du conseil de Asia Pacific Performance, Luxembourg. Membre du conseil de surveillance de la Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Puteaux (Dixence jusqu'en octobre 2010). Président du conseil d'administration de Capital Transmission SA, Zurich.

**Claude Bagnoud**

né le 1^{er} janvier 1964, nationalité suisse.
Responsable de la division Entreprises.

Parcours professionnel

Titulaire d'une maturité commerciale de l'Ecole Supérieure de Commerce de Genève et d'un diplôme de l'IMD Lausanne, programme pour Executive Development (1999). Comptable auprès des Services Industriels de Genève. En 1990, collaborateur crédits commerciaux à la Banque Hypothécaire du canton de Genève. Cadre en 1991, puis chef du service Crédits commerciaux de 1994 à 1995. De 1996 à 1999, chef de section Crédits Immobiliers et Commerciaux du Marché Grand Public. En 1996, membre de la direction. En 1999, stage à Londres. Durant l'année 2000, chef de section au département Industries, Commerces et Services. En mai 2001, membre de la direction générale, responsable de la division Entreprises.

Autres activités Membre du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA. Vice-président du conseil de la Fondation Industrielle La Gravière. Vice-président du conseil de surveillance de la Compagnie Foncière Franco-Suisse, Lyon. Membre du conseil de Genève Tourisme. Membre du conseil de surveillance de la Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Puteaux (Dixence jusqu'en octobre 2010). Membre de la Commission technique de l'Union des Associations Patronales Genevoises (UAPG).

**Johan Bernard Alexander Kroon**

né le 28 mai 1963, nationalité hollandaise.
Responsable de la division Grand public et réseaux.

Parcours professionnel Titulaire d'un MBA et d'un Master of International Management de l'Université de Thunderbird (Arizona, USA). Début de carrière en 1987 auprès de la Citibank à Düsseldorf. De 1991 à 1994, a travaillé auprès de la Citicorp Diners Club Deutschland, à Francfort. De 1995 à 1997, Marketing Manager auprès de la Citibank US & Europe Consumer Bank, à Bruxelles.

De 1997 à 1999, directeur du Marketing et de la Planification Stratégique auprès de la Citibank Private Bank Genève. De 1999 à 2000, directeur Marketing auprès de la Deutsche Bank International Private Banking, à Genève. Puis, directeur de la Stratégie et du Marketing auprès de JP Morgan Private Bank, à Genève. Depuis mai 2002, membre de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève, responsable de la division Grand public et réseaux.

Autres activités Président du conseil de la Fondation de libre passage de la BCGE et de la Fondation de prévoyance Epargne 3. Vice-président du comité d'investissement de Capital Transmission SA, Genève. Membre du conseil de fondation de Swisscanto fondation de libre passage, de Swisscanto SA et de Swisscanto Supra Fondation collective des banques cantonales.

**Jean-Louis Platteau**

né le 14 août 1963, nationalité belge.
Responsable de la division Private Banking.

Parcours professionnel Titulaire de trois masters en ingénieur de gestion, en management et en gestion fiscale, des Universités de Bruxelles (Ecole de Commerce Solvay) et Louvain (UCL-Institut d'Administration et de Gestion). Dès 1990, après le Management Development Program de la Banque Bruxelles Lambert, auditeur international (Bruxelles, Singapour, Londres...). A partir de 1996, chargé de relations entreprises en Belgique et dans le nord de la France au sein de BBL Corporate Banking, puis, dès 1998, chargé de clientèle senior pour les multinationales chez ING Corporate Banking. Dès 2001, directeur des ventes et du marketing pour les clients institutionnels de l'Europe du Sud-Ouest chez ING Investment Management.

Dès 2003, membre de la direction générale, responsable de la clientèle européenne chez ING Asia Private Bank, à Singapour. A partir de 2004, banquier senior, responsable des institutions financières suisses et françaises ainsi que des plus importantes institutions financières chez Fortis Merchant & Private Banking. En 2008, CEO de Dexia Banque Privée Suisse, membre de la direction générale de Dexia Private Banking. Depuis le mois d'octobre 2008, membre de la direction générale de la BCGE, responsable de la division Private Banking.



Jean-Marc Joris

né le 10 septembre 1968, nationalité belge.
Responsable de la division Organisation,
informatique et opérations.

Parcours professionnel Titulaire d'une licence en sciences commerciales et financières de l'ICHEC Bruxelles. A travaillé en 1993 auprès de Dexia Luxembourg, au département du Marché des Capitaux. De septembre 1993 à juin 1997, chargé de missions au département Information Risk Management, auprès de KPMG. De juin 1997 à mars 2002, sous-directeur, Head Business Development, auprès de ING Baring Private Bank, à Genève. Au mois d'avril 2002, membre de la direction de la BCGE, responsable du département Organisation et responsable ad interim du département Informatique. Le 1^{er} juillet 2003, membre de la direction générale, actuellement responsable de la division Organisation, informatique et opérations.

Autres activités Membre du conseil de la Fondation Immobilière Patrimoine, Genève.

4.2 Compétences

Les compétences et devoirs de la direction générale sont définis à l'article 22 des statuts de la banque¹. En plus, le règlement de gestion et d'organisation prévoit les devoirs suivants :

1. élaborer et soumettre au conseil d'administration les plans stratégique et financier de la banque ;
2. établir les documents et propositions nécessaires aux prises de décisions des autorités supérieures de la banque ;
3. élaborer le budget annuel et le soumettre au conseil d'administration ;
4. veiller à ce que les structures et l'organisation de la banque soient conformes aux obligations légales et à l'usage de la profession ;
5. veiller à ce que la banque soit suffisamment présente dans les milieux économiques ;
6. garantir la bonne exécution des décisions des autorités supérieures de la banque ;
7. prendre les décisions dont la compétence n'incombe pas à d'autres organes de la banque selon la loi, les statuts ou les règlements internes ;
8. proposer pour ratification la nomination des représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations comprises dans le périmètre de consolidation ;
9. nommer les représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations non comprises dans le périmètre de consolidation.

Le règlement de gestion et d'organisation prévoit les compétences de décider :

1. de la fixation des taux d'intérêt dans le cadre stratégique donné par le conseil d'administration ;
2. des emprunts, placements de trésorerie, opérations de change et placements de titres conformément aux directives du conseil d'administration ;
3. de l'acquisition et la cession de biens d'équipement à l'usage de la banque, de participations ayant le caractère d'immobilisations finan-

cières ainsi que d'immeubles qui ne sont pas destinés à l'usage de la banque, pour un montant n'excédant pas CHF 5'000'000, ce plafond ne s'appliquant pas aux titres négociables qui sont autorisés dans le cadre général des limites de risques ;

4. de l'entretien et de la rénovation des immeubles, à concurrence de CHF 3'000'000 par objet au maximum ;
5. de la nomination des fondés de pouvoir et des mandataires commerciaux ;
6. de la fixation du traitement de l'ensemble du personnel de la banque, à l'exception d'elle-même et du responsable de l'audit interne ;
7. des directives internes sur les opérations de banque, dans la mesure où elles ne sont pas régies par la loi, les statuts ou le présent règlement ;
8. de surveiller l'exécution des prescriptions en matière de liquidités, de fonds propres et de répartition des risques ;
9. de déterminer les prescriptions nécessaires à l'application de la politique en matière de gestion des risques et de les soumettre pour approbation au conseil d'administration ;
10. de proposer au conseil d'administration le système des limites globales pour approbation ; celui-ci inclut notamment les limites pour opérations de marché, les limites banques et les limites pays ;
11. de présenter régulièrement au conseil d'administration un rapport sur la marche des affaires (états financiers, analyses, opérations et événements importants, etc.) ainsi que tout rapport qui pourrait lui être demandé par le conseil ;
12. d'établir un relevé trimestriel de tous les gros risques contractés au sens de l'article 21, alinéa 1, de l'Ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne ("OB")² sur la base du formulaire établi par la Finma (anciennement Commission Fédérale des Banques), à l'intention du conseil d'administration.

4.3 Contrats de management

La Banque Cantonale de Genève externalise ses principales activités informatiques auprès de Comit AG, à Zurich. Durant le second semestre de l'année 2010, elle a repris progressivement la quasi-intégralité des prestations de service jusqu'alors fournies par IBM, à Zurich, suite à la résiliation anticipée des contrats par cette dernière. Cette résiliation fait l'objet d'une contestation de la part de la banque.

Les relations entre la banque et ses prestataires sont régies par une convention-cadre de collaboration, conformément à la circulaire Finma 2008/7 sur l'*outsourcing*-banques, assortie d'annexes détaillées, qui règlent la relation entre la banque et les prestataires. Ceux-ci ont fourni à la banque l'essentiel des prestations informatiques, comme l'exploitation, la maintenance et l'hébergement de systèmes bancaires, la gestion du parc de PC et de serveurs, le support aux utilisateurs, la gestion du réseau.

Nota Bene

aucun membre de la direction générale

- n'a exercé auparavant d'autres activités pour la BCGE ou une société de son groupe,
- n'a de fonctions permanentes de direction ou de consultation pour le compte de groupes d'intérêts importants suisses ou étrangers,
- n'occupe de fonctions officielles ou ne remplit de mandats politiques.

¹ www.bce.ch/statuts.

² Qui est devenue les articles 83 et suivants de l'OFB.

Les nouveaux contrats ont été signés avec Comit AG en date du 30 septembre 2010 pour une durée de cinq ans et restent valables au minimum jusqu'au 30 septembre 2015. Ces contrats couvrent les prestations d'hébergement et de tierce maintenance applicative. Ces dernières sont actives depuis le 1^{er} octobre 2010. La BCGE a versé à IBM, pour ses prestations informatiques, un montant total de CHF 23.2 millions composé de CHF 20.2 millions de frais d'exploitation, de support et de maintenance et de CHF 3.0 millions de frais de développement (coûts du projet de migration de prestataire). Une partie des sommes payées à IBM fait l'objet de contestations de la part de la banque, sans préjudice de ses autres prétentions à l'encontre d'IBM. La BCGE a versé à Comit, pour ses prestations informatiques, un montant total de CHF 25.0 millions, composé de CHF 9.4 millions de frais d'exploitation, de support et de maintenance et de CHF 15.6 millions de frais de développement (coûts du projet de migration de prestataire).

La Banque Cantonale de Genève externalise également, depuis le 1^{er} octobre 2008, ses principales activités de paiements auprès de Sourcag AG, à Bâle. Un contrat et des conventions de service (SLA), conformément à la circulaire Finma 2008/7 sur l'*outsourcing*-banques, règlent la relation entre la banque et Sourcag. Ainsi, Sourcag fournit à la banque des prestations de traitement des opérations de paiement. L'ensemble des contrats liés à la mise en place de cette activité et à sa production de prestations de service a été contractualisé, avec un début d'exploitation au 1^{er} octobre 2008, pour une durée minimale de cinq années. Le contrat est ensuite renouvelable d'année en année. Ces contrats couvrent le projet de mise en place de ces activités ainsi que les prestations de traitement des opérations. Le coût de ces prestations est fonction du volume d'opérations sous-traitées et confiées à Sourcag. Les prestations de Sourcag dans le cadre de ce contrat s'élèvent à CHF 2.3 millions.

La gestion du réseau de téléphonie est confiée à Swisscom (Suisse) SA à Berne.

Dès janvier 2011, l'administration titres de la BCGE est progressivement confiée à la société Sourcag.

5. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS

5.1 Fixation des rémunérations et des programmes de participation

Principes de rémunération du conseil d'administration

Le règlement relatif à la rémunération des membres du conseil d'administration de la BCGE, adopté le 17 septembre 2010 et entré en vigueur rétroactivement au 1^{er} juillet 2010, précise qu'à titre de rémunération de leur engagement en faveur du conseil d'administration et de ses comités, les administratrices et administrateurs de la BCGE perçoivent une indem-

unité annuelle forfaitaire majorée d'une indemnité fonctionnelle. Le conseil peut décider de rémunérer des engagements extraordinaires de ses membres. Il dispose à cet effet d'un budget annuel de CHF 50'000.

Lorsque le mandat d'un administrateur prend fin, ce dernier reçoit des actions de la banque proportionnellement au nombre de législatures passées au conseil d'administration, selon le barème suivant: une législature, sept actions; deux législatures, 15 actions, trois législatures, 25 actions. Un mandat commencé en cours de législature, équivaut à une législature complète.

Principes de rémunération de la direction générale

Le système de rémunération en vigueur pour la direction générale se présente de la manière suivante:

- la rémunération fixe rétribue la mission et les responsabilités de base; elle est principalement déterminée en fonction des usances salariales pour des fonctions comparables dans le secteur bancaire;
- la rémunération variable récompense les performances de l'année ou une réalisation exceptionnelle; elle est déterminée sur la base des résultats de la division et individuels dans le cadre d'une enveloppe fluctuante et adaptée aux résultats de la banque. Ces résultats sont pondérés par l'exposition aux divers risques ainsi que les perspectives de résultats à long terme. Les rémunérations perçues par les membres de la direction générale dans l'exercice de leurs fonctions dans d'autres conseils d'administration sont intégralement reversées à la banque. Les rémunérations variables des membres de la direction générale ont représenté entre 23% et 80% des rémunérations fixes, plans d'intéressement inclus. La banque n'utilise pas de *benchmarks* pour fixer les rémunérations fixes et variables.

Au même titre que l'ensemble des collaborateurs, la direction générale bénéficie de divers avantages généraux (conditions spéciales sur prestations bancaires et indemnités diverses, définies dans le règlement du personnel). Par contre, les membres de la direction générale ne sont pas intégrés aux plans d'*incentive* relatifs aux nouvelles affaires dans le domaine des crédits hypothécaires et de la gestion de fortune, qui sont ouverts à tous les autres collaborateurs de la banque.

Ponctuellement, des primes de réussite ciblées, conditionnées par l'atteinte d'objectifs spécifiques, peuvent être engagées pour un ou plusieurs collaborateurs de la banque.

Détermination des rémunérations

Pour l'ensemble des collaborateurs, l'enveloppe de rémunération fixe et la progression annuelle de la masse salariale sont validées une fois par an, dans le cadre du processus budgétaire, par le conseil d'administration sur proposition de la direction générale.

S'agissant de la rémunération variable globale, elle est validée annuellement dans le cadre du bouclage comptable de l'exercice par le conseil d'administration sur proposition de la direction générale.

Pour le détail des indemnités versées, des participations et des prêts consentis aux membres du conseil d'administration, aux membres de la direction générale et à son président, voir pages 125 et 126, point 4.08 des annexes aux comptes de la maison mère.

Prestations de départ

Pour quelques membres de la direction générale, une indemnisation (financière et prévoyance professionnelle) est prévue en cas de départ non volontaire, licenciement pour justes motifs exclu. L'indemnité maximale théorique représente l'équivalent d'un peu moins de deux rémunérations annuelles.

Programmes de participation

Des programmes de participation (ou plans d'intéressement) permettent aux bénéficiaires d'aligner leurs intérêts financiers personnels à ceux de l'entreprise.

Conseil d'administration : les membres ont l'option de recevoir un nombre limité d'actions gratuites lorsqu'il achètent des actions au prix du marché (dès 2011). Ils reçoivent des actions gratuites en fonction de la durée de leur mandat.

Direction générale : chaque membre de la direction générale bénéficie des mêmes plans d'intéressement que l'ensemble des autres collaborateurs. Un seul modèle de programme de participation existe à la BCGE par la remise gratuite ou conditionnelle d'actions BCGE bloquées cinq ans. Les actions acquises par le biais des plans d'intéressement le sont au prix du marché. Le blocage est supprimé en cas de fin des rapports de travail.

Les plans d'intéressement BCGE sont les suivants :

- option d'achat d'actions liée à la part variable ordinaire attribuée ou à des primes exceptionnelles ;
- attribution automatique d'actions gratuites dès trois années civiles pleines d'ancienneté ;
- option de recevoir des actions gratuites comme prime de fidélité, en lieu et place d'autres avantages, dès dix ans d'ancienneté ;
- option de recevoir un nombre limité d'actions gratuites lors d'achat d'actions (dès 2011).

Ces plans sont détaillés dans le règlement du personnel, dont toute modification doit être soumise au conseil d'administration. D'une manière générale, le règlement du personnel est mis à jour une fois par an. Ces plans d'intéressement sont appliqués à l'ensemble des collaborateurs, y compris les membres de la direction générale et de l'audit interne.

Compétences et procédure de fixation

L'intégralité des éléments de rémunération fixe et variable de chaque membre de la direction générale est décidée par le conseil d'administration sur préavis du comité "Nominations et rémunération". Il se conforme aux règles globales décidées pour la fixation des rémunérations fixes et variables et il tient compte du budget et du bouclage des comptes. La rémunération doit garantir la compétitivité de la banque sur une place

financière très développée en lui permettant d'attirer et de retenir les meilleurs compétences et talents. Le comité "Nominations et rémunération" travaille sur la base des propositions faites par le président de la direction générale. Le comité "Nominations et rémunérations" propose également au conseil d'administration les rémunérations de l'ensemble des membres du conseil d'administration.

Le comité "Nominations et rémunérations" informe une fois par an l'ensemble du conseil d'administration du déroulement de la procédure de fixation et du processus de rémunération de l'ensemble du personnel. La banque ne fait pas appel à des conseillers externes pour la fixation des rémunérations et des programmes de participation.

6. DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

Il n'existe aucune limitation des droits de vote.

6.2 Quorum statutaire

L'assemblée générale est valablement constituée, quel que soit le nombre des actions représentées. Elle prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées. Les décisions relatives à l'adoption et à la modification des statuts, comme celles concernant le préavis sur la fusion, l'absorption et la dissolution de la banque, sont prises à la majorité des deux tiers du capital-actions. Pour les élections, si un second tour de scrutin est nécessaire, la majorité relative est suffisante. En cas d'égalité des voix, celle du président de l'assemblée générale est prépondérante. Les élections ont lieu à bulletins secrets. A la demande de 30% des voix représentées, les autres décisions sont également prises par un vote à bulletins secrets.

6.3 Convocation de l'assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire a lieu chaque année dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée aussi souvent qu'il est nécessaire, notamment par un ou plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième du capital social, en indiquant le but poursuivi. Au besoin, l'organe de révision peut aussi convoquer une assemblée générale extraordinaire. L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration, vingt jours au moins avant la réunion, par un avis inséré dans la *Feuille d'avis officielle de la République et canton de Genève* et dans la *Feuille officielle suisse du commerce*.

6.4 Inscriptions à l'ordre du jour

Le conseil d'administration est tenu d'inscrire à l'ordre du jour les propositions individuelles qui doivent être soumises au vote, à condition qu'elles soient présentées en la forme écrite par les actionnaires, au moins vingt jours avant l'assemblée générale. Aucune décision ne peut être prise sur les objets qui n'ont pas été portés à l'ordre du jour, hormis sur celui de convoquer une assemblée générale extraordinaire.

6.5 Inscription au registre des actions

Pour pouvoir envoyer leurs représentants à l'assemblée générale, les actionnaires nominatifs doivent être enregistrés au registre des actionnaires au plus tard six jours ouvrables avant l'assemblée générale. Un actionnaire nominatif, qui aurait vendu ses titres pendant cette période de six jours, ne peut pas envoyer de représentant à l'assemblée générale pour les titres vendus.

7. PRISES DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

Il n'existe pas de clause statutaire d'*opting-out*, d'*opting-up*, ni de disposition sur les prises de contrôle.

8. ORGANE DE RÉVISION EXTERNE

L'assemblée générale ordinaire du 4 mai 2010 a renouvelé le mandat de réviseur confié à la société Deloitte SA, en qualité d'organe de révision externe, pour l'année 2010.

8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

Le mandat d'organe de révision externe, qui a débuté le 1^{er} janvier 2001, est renouvelé chaque année par l'assemblée générale des actionnaires. Le réviseur responsable, selon le dispositif légal applicable aux banques, est Alexandre Buga, en fonction depuis le 1^{er} janvier 2006.

9. POLITIQUE D'INFORMATION

Le conseil d'administration s'exprime par la voix de son président. Le président de la direction générale est le porte-parole officiel de la banque. Il délègue au département Communication et relations investisseurs la responsabilité d'en assurer la gestion. Sa responsable lui est directement subordonnée.

	Langues	Forme / destinataire	URL	Calendrier
Rapport annuel	F	Imprimé/internet	www.bcge.ch/rapport-annuel	24 mars 2011
	En	Imprimé/internet	www.bcge.ch/annual-report	29 avril 2011
Assemblée générale	F	–	–	3 mai 2011
Informations financières (lien <i>push and pull</i>)	F/En	Internet ou demande par écrit	www.bcge.ch/contact-investisseur www.bcge.ch/investors-contact	permanent
Résultats annuels et semestriels	F/En	Conférence de presse/imprimé/internet	www.bcge.ch/resultats www.bcge.ch/financial-results	1 ^{er} mars 2011 et 9 août 2011
Communiqués de presse	F/D ¹ /En ¹	Média écrit et électronique suisse	www.bcge.ch/communiqués	ponctuels
Magazine <i>Dialogue</i>	F	Imprimé/internet	www.bcge.ch/dialogue	3 fois par an
Publications institutionnelles	F/En	Imprimé/internet	www.bcge.ch/publications www.bcge.ch/publications-bcge	régulier

¹Dans certains cas.

8.2 Honoraires de révision

	31.12.2010	31.12.2009
Révision groupe BCGE	819'000	820'000
dont BCGE uniquement	795'000	794'000

8.3 Honoraires supplémentaires

Les honoraires supplémentaires de révision comprennent essentiellement le coût de l'examen succinct des comptes semestriels consolidés ainsi que diverses autres certifications requises selon des exigences légales spécifiques.

	31.12.2010	31.12.2009
Révision groupe BCGE	127'000	454'000
dont BCGE uniquement	127'000	386'000

Des honoraires supplémentaires de CHF 80'000 non liés à la révision, ont été perçus en 2010 par Deloitte SA en Suisse (CHF 20'000 en 2009).

8.4 Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision

Durant l'année 2010, l'organe de révision a été invité à participer à deux séances avec le conseil d'administration dans son ensemble et à six séances avec le comité de contrôle. Ces entretiens ont porté sur la planification et la restitution des travaux liés à la révision du groupe BCGE.

Le conseil d'administration, le comité de contrôle et l'audit interne reçoivent les rapports de l'organe de révision.

L'organe de révision externe est choisi selon trois critères: tarifs, absence d'incompatibilité avec la banque, renommée internationale. L'évaluation des services supplémentaires ne relevant pas de l'audit se fait sur la base des mêmes critères. A ceux-ci s'ajoute celui des économies d'échelles possibles, quand le fournisseur de services supplémentaires et l'organe de révision sont la même entité.

Informations destinées aux actionnaires

Des communiqués de presse sont diffusés selon l'actualité et les besoins. Ils sont disponibles sur www.bcge.ch. Le groupe publie sa philosophie d'investissement et d'autres informations stratégiques sous la forme de brochures, également disponibles sur internet. Le groupe s'adresse aux journalistes romands et alémaniques ainsi qu'aux analystes financiers, afin de leur présenter la marche des affaires et ses perspectives à l'occasion de conférences de presse et téléphoniques, notamment lors de la publication des résultats annuels et semestriels. Le groupe entretient des relations régulières avec les collectivités publiques genevoises, notamment par le biais d'exposés et de séminaires organisés en ses locaux ou en les leurs. Les actionnaires sont invités à adresser leurs questions au conseil d'administration ou à la direction générale, en particulier par le biais de l'adresse e-mail actionnaires@bcge.ch. Les documents publiés par la Banque Cantonale de Genève sont disponibles dans les agences BCGE, dans ses filiales ainsi que sur le site internet de la maison mère. Certains sont traduits en anglais ou en allemand.

PERSONNES DE CONTACT

Communication et relations investisseurs

Misha Nagelmackers-Voinov
Tél: +41 (0)58 211 21 00
actionnaires@bcge.ch

Institutions financières et collectivités publiques

Yves Spörri
Tél: +41 (0)58 211 21 00
yves.spoerri@bcge.ch

Comptes consolidés 2010 et annexes

Groupe BCGE

Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de
Banque Cantonale de Genève, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés (page 92 à 114) de la Banque Cantonale de Genève, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et les annexes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes des banques et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes des banques et sont conformes à la loi suisse.

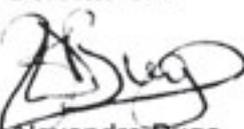
Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Deloitte SA



Alexandre Buga
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Myriam Meissner
Expert-réviseur agréé

Genève, le 24 février 2011

Bilan groupe BCGE	92
Compte de résultat groupe BCGE	93
Opérations hors bilan groupe BCGE	94
Tableau de financement groupe BCGE	95
Justification des capitaux propres groupe BCGE	96
ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS	97
1. ACTIVITÉ ET EFFECTIF DU PERSONNEL	97
2. CONVENTIONS AVEC L'ACTIONNAIRE MAJORITAIRE	97
3. PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS	97
4. GESTION DES RISQUES	99
4.01 Surveillance consolidée	100
4.02 Risques de contrepartie	100
4.03 Concentration des risques	100
4.04 Risques de marché	100
4.05 Risques opérationnels	101
4.06 Risques de <i>compliance</i>	101
4.07 Risques juridiques	101
5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX COMPTES CONSOLIDÉS	102
5.01 Couvertures des prêts et des opérations hors bilan	102
5.02 Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	102
5.03 Immobilisations financières	103
5.04 Participations mises en équivalence	103
5.05 Périmètre de consolidation	103
5.06 Actif immobilisé	104
5.07 Autres actifs et passifs	104
5.08 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété	105
5.09 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	106
5.10 Emprunts obligataires en cours	106
5.10.1 Emprunts obligataires et Centrale de lettres de gage (CLG) des banques cantonales suisses	106
5.10.2 Emprunts obligataires	107
5.11 Correctifs de valeurs et provisions, réserves pour risques bancaires généraux	107
5.12 Structure des échéances de l'actif circulant, des immobilisations financières et des fonds étrangers	108
5.13 Créances et engagements envers les sociétés liées et crédits aux organes	109
5.14 Répartition de l'actif et du passif entre la Suisse et l'étranger	110
5.15 Répartition de l'actif par pays ou par groupe de pays	110
5.16 Répartition de l'actif et du passif par monnaie	111
5.17 Répartition des instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice	112
5.18 Produits des intérêts	112
5.19 Charges d'intérêts	112
5.20 Résultat des opérations de négoce	112
5.21 Charges de personnel	113
5.22 Autres charges d'exploitation	113
5.23 Amortissements sur l'actif immobilisé	113
5.24 Correctifs de valeurs, provisions et pertes	113
5.25 Produits extraordinaires	113
5.26 Charges extraordinaires	113
5.27 Répartition des produits et des charges de l'activité bancaire	114

	Notes	31.12.2010 en CHF 1'000	31.12.2009 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
ACTIF				
Liquidités	5.12	244'608	202'786	41'822
Créances résultant de papiers monétaires	5.12	8	51	-43
Créances sur les banques	5.12	866'563	1'086'707	-220'144
Créances sur la clientèle	5.12	3'536'565	3'654'665	-118'100
<i>dont Fondation de valorisation</i>		–	157'390	-157'390
Créances hypothécaires	5.12	7'999'694	7'603'809	395'885
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	5.02	19'325	6'790	12'535
Immobilisations financières	5.03	1'206'686	1'204'267	2'419
Participations mises en équivalence	5.04	17'527	19'987	-2'460
Immobilisations corporelles	5.06	207'890	213'411	-5'521
Valeurs immatérielles	5.06	8'082	9'633	-1'551
Comptes de régularisation		42'042	38'086	3'956
Autres actifs	5.07	108'197	74'315	33'882
Total de l'actif		14'257'187	14'114'507	142'680
Total des créances de rang subordonné		33	118	-85
Total des créances sur les participations non consolidées et les participants qualifiés		369'945	266'245	103'700
<i>dont total des créances sur le Canton</i>		299'945	196'245	103'700
PASSIF				
Engagements résultant de papiers monétaires	5.12	212	657	-445
Engagements envers les banques	5.12	1'138'144	576'230	561'914
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	5.12	5'430'064	5'511'893	-81'829
Autres engagements envers la clientèle	5.12	4'205'750	4'470'095	-264'345
Obligations de caisse	5.12	69'330	120'733	-51'403
Prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts	5.12	2'259'000	2'301'000	-42'000
Comptes de régularisation		64'761	67'938	-3'177
Autres passifs	5.07	120'318	105'507	14'811
Correctifs de valeurs et provisions	5.11	3'666	3'345	321
Réserves pour risques bancaires généraux	5.11	60'000	75'000	-15'000
Capital social		360'000	360'000	–
Réserves issues du capital		312'251	311'912	339
Réserves issues du bénéfice		212'534	169'026	43'508
Propres titres de participation		-24'033	-27'203	3'170
Ecart de conversion des monnaies étrangères		-11'252	-3'214	-8'038
Bénéfice de l'exercice		56'442	71'588	-15'146
Total du passif		14'257'187	14'114'507	142'680
Total des engagements de rang subordonné		120'000	120'000	–
Total des engagements envers les participations non consolidées et les participants qualifiés		89'469	231'092	-141'623
<i>dont total des engagements sur le Canton</i>		73'999	210'539	-136'540

Compte de résultat groupe BCGE

Consolidé

	Notes	31.12.2010 en CHF 1'000	31.12.2009 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS				
Produits des intérêts et des escomptes	5.18	291'484	310'706	-19'222
Produits des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	5.18	–	–	–
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	5.18	17'541	17'788	-247
Charges d'intérêts	5.19	-112'231	-140'445	28'214
<i>Sous-total résultat des opérations d'intérêts</i>		<i>196'794</i>	<i>188'049</i>	<i>8'745</i>
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICE				
Produits des commissions sur les opérations de crédit		46'480	42'737	3'743
Produits des commissions sur les opérations de négoce, de titres et les placements		47'242	44'912	2'330
Produits des commissions sur les autres prestations de service		24'720	21'008	3'712
Charges de commissions		-9'096	-9'306	210
<i>Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service</i>		<i>109'346</i>	<i>99'351</i>	<i>9'995</i>
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE				
<i>Sous-total résultat des opérations de négoce</i>	5.20	<i>17'453</i>	<i>17'790</i>	<i>-337</i>
AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		193	7'962	-7'769
Produits des participations		1'268	2'829	-1'561
<i>dont participations mises en équivalence</i>		<i>1'268</i>	<i>2'829</i>	<i>-1'561</i>
Résultat des immeubles		1'189	366	823
Autres produits ordinaires		8'199	17'162	-8'963
Autres charges ordinaires		-3'768	-307	-3'461
<i>Sous-total autres résultats ordinaires</i>		<i>7'081</i>	<i>28'012</i>	<i>-20'931</i>
Total des produits d'exploitation		330'674	333'202	-2'528
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	5.21	-120'540	-125'553	5'013
Autres charges d'exploitation	5.22	-92'168	-92'491	323
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<i>-212'708</i>	<i>-218'044</i>	<i>5'336</i>
Bénéfice brut		117'966	115'158	2'808
Amortissements sur l'actif immobilisé	5.23	-25'585	-19'442	-6'143
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	5.24	-41'755	-10'313	-31'442
Résultat intermédiaire		50'626	85'403	-34'777
Produits extraordinaires	5.25	15'007	1'619	13'388
Charges extraordinaires	5.26	–	-434	434
Impôts		-9'191	-15'000	5'809
Bénéfice de l'exercice		56'442	71'588	-15'146

Opérations hors bilan groupe BCGE

Consolidé

94

	Notes	31.12.2010 en CHF 1'000	31.12.2009 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
OPÉRATIONS HORS BILAN				
Garanties irrévocables		67'358	94'476	-27'118
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs		737'195	707'266	29'929
Engagements conditionnels		804'553	801'742	2'811
Engagements irrévocables		770'378	500'075	270'303
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		39'011	39'011	-
Engagements résultant de paiements différés		18'896	50'378	-31'482
Crédits par engagement		18'896	50'378	-31'482
Placements fiduciaires auprès de tiers		50'404	81'043	-30'639
Opérations fiduciaires		50'404	81'043	-30'639
Instruments financiers dérivés				
• valeurs de remplacement positives	5.17	23'006	11'648	11'358
• valeurs de remplacement négatives	5.17	108'510	72'717	35'793
• sous-jacents	5.17	3'104'370	2'327'172	777'198

Tableau de financement groupe BCGE

Consolidé

	2010	2010	2009	2009
	Source de fonds en CHF 1'000	Emploi de fonds en CHF 1'000	Source de fonds en CHF 1'000	Emploi de fonds en CHF 1'000
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
• bénéfice de l'exercice	56'442	–	71'588	–
• amortissement sur l'actif immobilisé	24'034	–	17'892	–
• amortissement du <i>goodwill</i>	1'551	–	1'550	–
• attribution aux réserves issues du capital	339	–	–	229
• attribution écart de conversion des monnaies étrangères	–	8'038	–	112
• correctifs de valeurs et provisions	321	–	–	210
• réserves pour risques bancaires généraux	–	15'000	–	–
• comptes de régularisation actifs	–	3'956	–	1'713
• comptes de régularisation passifs	–	3'177	–	15'921
• autres rubriques	–	19'071	21'636	–
• dividende de l'exercice précédent	–	23'400	–	21'600
• attribution spéciale à l'Etat de Genève	–	4'680	–	4'320
<i>Solde</i>	–	5'365	68'561	–
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé				
• autres participations	2'460	–	–	1'894
• immobilisations corporelles	–	18'513	–	9'829
• valeurs immatérielles	–	–	–	–
<i>Solde</i>	16'053	–	–	11'723
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
• engagements envers les banques	–	–	–	–
• engagements envers la clientèle	–	355	1'362	–
• obligations de caisse	–	21'311	–	48'290
• prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts	30'000	–	–	42'000
• créances sur les banques	–	–	–	–
• créances sur la clientèle	–	249'228	–	73'227
• créances hypothécaires	–	417'519	–	1'140'151
• immobilisations financières	–	4'772	–	233'257
Opérations à court terme				
• engagements envers les banques	561'914	–	63'701	–
• engagements envers la clientèle	–	345'819	769'190	–
• obligations de caisse	–	30'092	12'377	–
• prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts	–	72'000	–	361'050
• attribution propres titres de participation	3'170	–	–	689
• engagements résultant de papiers monétaires	–	445	–	623
• créances résultant de papiers monétaires	43	–	751'429	–
• créances sur les banques	220'144	–	652'435	–
• créances sur la clientèle	367'328	–	–	356'510
• créances hypothécaires	21'634	–	328'311	–
• immobilisations financières	2'353	–	–	349'585
• portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	–	12'535	–	3'366
Etat des liquidités				
• liquidités	–	41'822	–	26'895
<i>Solde</i>	–	10'688	–	56'838
Totaux soldes	16'053	16'053	68'561	68'561

Justification des capitaux propres groupe BCGE

Consolidé

96

en CHF 1'000

Capitaux propres au 1^{er} janvier 2010

Capital social libéré	360'000
Réserves issues du capital	311'912
Réserves pour risques bancaires généraux	75'000
Réserves issues du bénéfice	240'614
Ecart de conversion des monnaies étrangères	-3'214
Propres titres de participation	-27'203
Total des capitaux propres au 1^{er} janvier 2010	957'109

Dividende prélevé sur le bénéfice de l'exercice précédent	-23'400
Attribution spéciale à l'Etat de Genève (20% du dividende payé)	-4'680
Dissolution des réserves pour risques bancaires généraux	-15'000
Bénéfice de l'exercice	56'442
Achats de propres titres (au coût d'acquisition)	-1'334
Ventes de propres titres (au coût d'acquisition)	4'504
Gains ou pertes d'aliénation et dividendes de propres titres de participation	339
Ecart de conversion des monnaies étrangères	-8'038

Total des capitaux propres au 31 décembre 2010

965'942

Dont

Capital social libéré	360'000
Réserves issues du capital	312'251
Réserves pour risques bancaires généraux	60'000
Réserves issues du bénéfice	212'534
Bénéfice de l'exercice	56'442
Ecart de conversion des monnaies étrangères	-11'252
Propres titres de participation	-24'033

Propres titres de participation (titres au porteur)

En unités

Situation au 1 ^{er} janvier 2010	110'973
Achats	5'968
Ventes	18'408
Situation au 31 décembre 2010	98'533

Prix de transaction moyen (valeur vénale moyenne) en CHF	243.90
Engagements conditionnels en relation avec des propres actions aliénées ou acquises	-
Actions au porteur détenues par son institution de prévoyance professionnelle	15'000
Propres actions réservées pour objectif déterminé	-
Instruments de capitaux propres détenus par des personnes proches	-
Dérivés sur propres actions	-

1. ACTIVITÉ ET EFFECTIF DU PERSONNEL

Le groupe Banque Cantonale de Genève offre les prestations de service d'une banque universelle de proximité et a notamment pour mission de contribuer au développement économique du canton et de la région.

L'activité comprend des affaires de crédits hypothécaires, crédits commerciaux et privés ainsi que des crédits dans le domaine du négoce international. Le groupe est également actif en gestion de patrimoines ainsi qu'en matière d'opérations d'émissions et de placements sur les marchés financiers.

Au 31 décembre 2010, l'effectif du groupe s'établissait à 810 personnes ; 749.8 après conversion en emplois à temps complet (777.8 en 2009).

La banque poursuit une stratégie d'externalisation dans le domaine des opérations afin de se concentrer sur les activités à forte valeur ajoutée à la clientèle. Les relations d'externalisation sont réglées par des contrats de services (SLA), conformément à la circulaire Finma 2008/7 sur l'*outsourcing*-banques. Le mandat confié à Sourcag AG concerne principalement les opérations de paiement et permet d'assurer un service conforme à ceux des meilleurs établissements bancaires suisses. Les mandats confiés à Comit AG concernent principalement l'exploitation du système informatique central, son hébergement, le stockage des données, l'impression et l'envoi des documents de masse ainsi que la maintenance de certaines infrastructures.

2. CONVENTIONS AVEC L'ACTIONNAIRE MAJORITAIRE

Par convention tripartite du 27 juillet 2000 et son avenant signé le 19 novembre 2001, la République et canton de Genève, la Banque Cantonale de Genève et la Fondation de valorisation des actifs de la Banque cantonale de Genève ont réglé les principes généraux du transfert de certains actifs à la fondation par la banque.

Cette convention règle en particulier la cession desdits actifs, la fixation des modalités de financement et de remboursement entre la fondation et la banque.

De par la Loi 8194 du 19 mai 2000, la banque doit, dans le cadre de la répartition de son bénéfice annuel, après constitution des provisions et des réserves nécessaires pour répondre aux exigences de fonds propres, effectuer, immédiatement après l'assemblée générale, le remboursement des frais encourus par la fondation, à savoir :

- les frais financiers,
- les frais de fonctionnement,
- les frais de réalisation (hors impôts de liquidation).

La banque a signé un règlement financier avec l'Etat et la fondation qui exige, notamment, un accord tripartite avant que le caractère éligible des décomptes de ces frais ne soit avéré.

L'Etat se substitue à la banque pour la part des frais susmentionnés, non payés par celle-ci à la fondation. De par ses statuts, la banque les rembourse proportionnellement aux dividendes distribués aux actionnaires (20% des dividendes payés), soit à ce titre CHF 4'680'000 payés en 2010.

Le Conseil d'Etat a décidé de dissoudre la fondation en raison de son activité restreinte, consécutive à la vente des biens immobiliers, et afin de diminuer les coûts de fonctionnement de celle-ci. La liquidation de la fondation est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2008 comme prévu et est effective au 31 décembre 2009. L'Etat a repris directement en ses livres les actifs et passifs subsistant à cette date.

3. PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Normes de référence

Les comptes consolidés du groupe sont conformes au Code des obligations suisse, à la Loi fédérale sur les banques et caisses d'épargne et à son ordonnance d'exécution ainsi qu'aux directives de la Finma sur les dispositions régissant l'établissement des comptes. Les comptes consolidés du groupe sont conformes au principe de l'image fidèle.

Date de clôture des comptes consolidés

Le 31 décembre est la date de clôture des comptes consolidés.

Périmètre de consolidation du groupe

Le périmètre de consolidation du groupe comprend les banques et les sociétés financières et immobilières, dont la consolidation présente une importance significative. Aucun changement n'est intervenu sur le périmètre de consolidation du groupe lors de l'exercice écoulé.

Les banques et les sociétés sont intégrées globalement lorsqu'elles sont détenues dans un but de placement permanent et que la maison mère détient une participation directe ou indirecte supérieure à 50%. Les banques et les sociétés sont mises en équivalence lorsqu'elles sont détenues dans un but de placement permanent et que la maison mère détient une participation directe ou indirecte de 20 à 50%.

Total du bilan	en CHF 1'000
Banque Cantonale de Genève SA, Genève	14'316'225
Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon	426'422
Capital Transmission SA, Genève	26'704
Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon	25'099
Compagnie Foncière du Saint Gothard, Puteaux (anciennement Dixence SAS)	19'305
Investissements Fonciers SA, Lausanne	18'765
Swiss Public Finance Solutions SA, Genève	601

La banque détient d'autres participations permanentes, mais celles-ci sont non significatives.

Méthode de consolidation du groupe

• Consolidation du capital :

Lors de l'acquisition d'une participation, la différence entre la valeur nette comptable des titres de participation dans la société consolidée et la part que ces titres représentent dans la situation nette de la société est répartie entre les corrections de valeurs des éléments du bilan de la société consolidée et un écart d'acquisition. La consolidation du capital est faite selon la méthode anglo-saxonne ("purchase method"). Celle-ci prévoit que le prix d'achat des participations est compensé avec la part que détient le groupe dans les capitaux propres nouvellement évalués (valeur vénale des actifs nets) au moment de l'acquisition.

• Goodwill :

Le *goodwill* ainsi que l'écart de première consolidation sont inscrits à l'actif sous la rubrique "Valeurs immatérielles" et amortis par le biais du compte de résultat sur une durée de 5 ans ou 20 ans. L'amortissement sur 20 ans se justifie par la nature du *goodwill* (clientèle).

• Opérations réciproques

Les engagements et créances ainsi que les produits et charges résultant d'opérations réciproques entre sociétés consolidées sont éliminés.

• Conversions de devises

Les éléments du bilan et du compte de résultat des entités domiciliées hors de Suisse et établis en devises sont convertis en francs suisses aux cours en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent de la conversion des capitaux propres sont comptabilisées directement dans les fonds propres sous la rubrique "Ecart de conversion des monnaies étrangères".

Principes d'évaluation du groupe

Les comptes consolidés du groupe sont fondés sur les comptes individuels des sociétés du groupe établis selon des principes uniformes de comptabilisation et d'évaluation. Des retraitements spécifiques, pour se conformer au principe de l'image fidèle, sont effectués principalement sur les propres titres de participation et de créance portés en déduction des positions passives correspondantes.

Principes de comptabilisation

Les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion.

Devises, billets et métaux précieux

Les postes de l'actif et du passif libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses selon les cours suivants :

Principales monnaies	Unités monnaies	Cours au 31.12.2010	Cours au 31.12.2009
Dollar américain	1	0.9375	1.0314
Euro	1	1.2526	1.4858
Livre sterling	1	1.4537	1.6628
Yen	100	1.1524	1.1183

Les charges et les produits sont convertis aux cours en vigueur à la date de transaction. Les gains et les pertes de cours résultant de cette conversion sont comptabilisés sous la rubrique "Résultat des opérations de négoce".

Liquidités et créances résultant de papiers monétaires

Les liquidités sont comptabilisées à leur valeur nominale, les créances comptables au prix de revient.

Créances et engagements sur les banques et sur la clientèle, créances hypothécaires

Les créances et les engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Les créances figurent au bilan, au plus pour la valeur qu'elles représentent pour la banque. Les provisions, constituées pour couvrir les risques de pertes connus ou estimés à la date de clôture des comptes, sont portées en diminution des rubriques de l'actif correspondant. Les intérêts et les commissions correspondantes qui demeurent impayés 90 jours après leur échéance sont considérés en souffrance et sont comptabilisés directement sous "provisions" en déduction de l'actif correspondant. L'enregistrement au compte de résultat n'intervient, dans ce cas, qu'au moment du paiement effectif.

Pour les portefeuilles de crédits à la consommation (crédits personnels et leasings), constitués d'un grand nombre de petites créances homogènes, les corrections individuelles sont déterminées de manière forfaitaire sur la base des données historiques.

Prêts/emprunts de titres et mises/prises en pension

Les opérations de prêts/emprunts de titres et les opérations de mises/prises en pension de titres (*Repurchase and Reverse Repurchase Agreements*) sont comptabilisées comme suit :

- les liquidités qui sont échangées sont portées au bilan,
- le transfert de titres n'implique pas une comptabilisation au bilan lorsque la partie cédante conserve économiquement le pouvoir de disposition sur les droits liés aux titres transférés,
- l'aliénation subséquente de titres reçus implique une comptabilisation au bilan. Il en découle l'enregistrement à la valeur de marché d'un engagement non monétaire.

Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les valeurs en portefeuilles sont évaluées aux cours du marché à la date de clôture. Le résultat est comptabilisé sous la rubrique "Résultat des opérations de négoce".

Selon le principe de l'image fidèle, prescrit au niveau du groupe, les propres titres de créance ne sont pas évalués à la valeur de marché, mais à la valeur nominale, et sont comptabilisés en diminution des positions passives correspondantes.

Les propres titres de participation sont comptabilisés, au niveau du groupe, en déduction des capitaux propres à concurrence du coût d'acquisition, sous la forme d'une rubrique séparée "Propres titres de participation". Le paiement des dividendes et les résultats des aliénations ultérieures sont attribués aux "Réserves issues du capital".

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les valeurs détenues à long terme ainsi que les sociétés acquises dans un but stratégique et qui devraient être revendues à moyen terme.

Les titres de créances et de participation sont évalués, soit selon le principe de la valeur la plus basse entre le prix du marché et la valeur d'acquisition, soit selon le principe de l'*accrual method* pour les titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance. L'impact net des variations de valeur est enregistré dans les produits ou charges ordinaires. Les immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédit et destinés à la revente sont portés au bilan au prix d'acquisition diminué, le cas échéant, des correctifs de valeurs et des coûts de liquidation économiquement nécessaires selon le principe de la valeur la plus basse.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition et sont amorties linéairement, sur leur durée de vie prévisible, mais au maximum comme suit, en 2009 et 2010 :

Immeubles à l'usage de la banque	100 ans
Agencements	10 ans
Mobilier et aménagements	5 ans
Machines	5 ans
Logiciels et matériels informatiques	3 à 10 ans
	selon leur durée de vie

L'amortissement du mobilier est passé de 8 à 5 ans.

Impôts

En fonction des résultats réalisés, une estimation des impôts dus au titre de l'exercice est comptabilisée. L'impact de la délimitation des impôts du groupe est présenté dans les impôts différés.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers ouverts à la date du bilan sont évalués à leur valeur de marché. Les adaptations des valeurs de remplacement sont comptabilisées en fonction de l'intention qui préside à l'origine des opérations, à savoir :

- en cas d'opérations de négoce, au compte de résultat, au prix du marché,
- en cas d'opérations de couvertures, de manière analogue à l'opération de base couverte.

Dans ce dernier cas, la valorisation de la valeur de remplacement est comptabilisée dans les "Comptes de compensation" sous la rubrique "Autres actifs" ou "Autres passifs".

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement par le débit des charges extraordinaires dans le but de couvrir les risques latents de l'activité. Ces réserves sont imposées fiscalement.

Changement de principes comptables

Il n'y a pas eu de changements de principes comptable pendant l'exercice.

4. GESTION DES RISQUES

Le conseil d'administration fixe la politique des risques conformément aux dispositions légales. Elles sont appliquées dans toutes les entités du groupe selon la même méthodologie. La banque a mis en place différents comités des risques lui permettant de mesurer, de suivre et de gérer les risques pris.

Le conseil d'administration a fait une analyse des risques principaux du groupe. Dans cette analyse, il a pris en compte les résultats des travaux émanant du système de contrôle interne existant et du département du Contrôle des risques et compliance.

Principes fondamentaux

Des enveloppes de risques par type d'activité sont fixées par le conseil d'administration. Celles-ci permettent une allocation des fonds propres et une diversification des risques pris. De la même manière, le conseil d'administration fixe les limites pays et les limites banques en tenant compte des fluctuations financières et des risques géopolitiques.

Chaque membre de la direction générale est responsable des revenus et des coûts associés à la prise de risque qui peuvent survenir dans sa division et prend les dispositions préventives nécessaires pour leur maîtrise et leur réduction.

Le contrôle du risque est séparé des unités opérationnelles génératrices de revenus. Le département Contrôle des risques et compliance renforce les unités de front et les unités de contrôle. Son rôle est d'analyser, d'évaluer et d'informer les différents comités dédiés sur les impacts financiers, légaux et de *compliance* découlant de l'exposition aux risques.

4.01 Surveillance consolidée

L'organisation du contrôle des risques au sein du groupe s'inspire directement des principes de gestion de la banque, afin d'obtenir une exhaustivité, une compréhension et une maîtrise uniformisée des risques au niveau consolidé.

Le département Contrôle des risques et compliance, au sein de la division Finances et contrôle des risques, consolide les positions globales et leur analyse. La diffusion des rapports et leurs revues systématiques avec les divisions de front durant les comités de risques et ALM (*Asset and liability management*) permettent d'accroître l'efficacité de la démarche globale.

4.02 Risques de contrepartie

Le risque de contrepartie ou de crédit représente les dommages que supporte le groupe en cas de défaillance d'une contrepartie.

Les crédits sont octroyés dans le cadre d'un système de délégation des compétences, basé sur le montant de l'engagement, et sont soumis à un système expert de cotation. Celui-ci prescrit des conditions différentes selon la capacité financière de l'emprunteur et selon la typologie de l'affaire.

Un comité des crédits examine les demandes et autorise les opérations en fonction des délégations ainsi que de la politique définie. Cette politique englobe les engagements des clients et correspondants du groupe résultant des activités de prêts, d'émissions de garantie ainsi que des engagements dans le cadre des transactions de devises.

L'évaluation des risques est effectuée chaque année pour les crédits commerciaux. Pour les crédits hypothécaires, la périodicité de révision des sûretés est, notamment, définie par le taux d'avance et par la typologie des objets.

Le système expert de cotation attribue des *ratings* aux preneurs de crédits (10 notations de A+ à E-); il est tenu à jour sur des systèmes dédiés. Les *ratings* de F à I, pour les affaires en périmètre de risques, sont calculés par la banque grâce aux indications de son règlement des crédits. Toutes ces informations sont reprises pour le contrôle des risques. La détérioration significative du *rating* déclenche une procédure d'examen du risque et, cas échéant, la constitution d'une provision et le transfert du dossier dans le département Contentieux et workout.

Les créances en souffrance, ainsi que les créances compromises, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeurs est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Les créances compromises, ainsi que les sûretés obtenues, sont évaluées à la valeur de liquidation, en tenant compte d'un correctif de valeur en fonction de la solvabilité du débiteur. Les opérations hors bilan sont aussi comprises dans cette évaluation.

Les risques de négoce international font l'objet d'un suivi et d'une analyse spécifique. La connexion du système informatique dédié avec le système de contrôle des risques permet une analyse de situation où chaque client est présenté avec son *rating*, ses limites et ses encours. Les analyses par types de produits traités complètent cette image.

4.03 Concentration des risques

Les risques importants (gros risques selon l'art. 83 OFR) sont suivis régulièrement et sont présentés sur une base trimestrielle au conseil d'administration ainsi qu'à l'organe de révision externe.

Le système informatique intégré de contrôle des risques permet de calculer les besoins en fonds propres pour chaque opération et de les agréger par groupes économiques. Dans un souci de prévention, une attention rigoureuse est portée aux concentrations possibles de crédit. Le suivi de ces positions est constant.

4.04 Risques de marché

Les risques de marché représentent le potentiel de pertes suite à des fluctuations des cours de change, taux d'intérêt et de cours de valeurs mobilières sur l'ensemble des positions détenues par le groupe.

Le contrôle des risques de marché nécessite l'identification, la mesure et le contrôle des positions ouvertes. L'évaluation du portefeuille de négoce et la surveillance des limites sont effectuées sur un système unique, ce qui permet l'évaluation sans délai des risques encourus et un rapport est effectué sur une base journalière. Un département indépendant est chargé du suivi constant du respect des limites et du suivi des *stop-loss*

de la salle des marchés. La connexion avec le système informatique de contrôle des risques permet, de plus, l'établissement synchronisé des rapports de consommation de fonds propres pour ces opérations de négoce. La banque a une politique d'exposition faible aux risques de marché dans le cadre de l'activité de négoce (*trading*).

Les principaux risques de marché auxquels le groupe est confronté sont:

Risques de taux

Les risques de taux concernent la fluctuation des valeurs des positions financières face aux variations des taux d'intérêt. La politique de risques de taux est approuvée par le conseil d'administration qui en délègue le contrôle à la direction générale. Le comité *Asset and liability management* (ALM) se réunit sur une base mensuelle. Ce comité contribue à l'aide à la décision pour le pilotage du bilan de la banque, selon les évolutions possibles de la marche des affaires, de la situation des marchés financiers et d'autres paramètres. Conformément aux prescriptions légales, l'effet sur les revenus (à court terme) et l'effet sur la valeur (à long terme) d'une fluctuation des taux d'intérêt y sont analysés et gérés à l'intérieur de limites définies par le conseil d'administration.

Risques de change

Les positions de change que doit gérer la banque concernent principalement des revenus d'intérêt et de commissions, libellés en grande partie en USD et en EUR. Des positions de bilan, comprenant notamment les participations dans les filiales françaises, sont prises en considération. Les risques de change émanant du bilan, incluant les opérations de trésorerie ainsi que des transactions, sont centralisées et gérées de manière globale au niveau de la banque. Le système de couverture mis en place permet d'effectuer des transactions financières afin de protéger les positions de change identifiées tout en tenant compte des coûts relatifs.

Risques de cours sur actions

Les risques de cours sur actions concernent les variations de valeur des positions sur actions ainsi que celles dont le comportement est semblable à celui des actions.

La politique des risques de cours sur actions est approuvée par le conseil d'administration qui en délègue le contrôle à la direction générale. Le comité *Asset and liability management* (ALM) se réunit sur une base mensuelle. Ce comité contribue à l'aide à la décision pour le pilotage des risques de cours sur actions.

4.05 Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont définis comme étant le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou suite à des événements externes. Le niveau d'automatisation des processus ainsi que des mesures de contrôle interne permettent de limiter ces risques.

La banque a mis en place une modélisation des processus de production permettant de suivre les points de contrôle, de séparation de fonction et de validation dans le traitement des opérations. Le contrôle des risques opérationnels a été amélioré par la mise en place d'une section dédiée qui assure la cohérence de l'architecture de contrôle interne. Celle-ci permet de suivre et d'archiver les incidents dans le but d'améliorer les informations saisies dans la base de données, qui permettront une amélioration du dispositif de contrôle interne.

Les instructions administratives et autres directives internes sont constamment mises à jour et accessibles à tous les employés sur l'intranet de la banque. En outre, la banque possède une entité de contrôle interne veillant au respect des procédures ainsi que de l'analyse des flux d'informations et une autre entité qui s'assure que l'adaptation des règles internes aux prescriptions légales soit bien effectuée.

4.06 Risques de compliance

Le risque de *compliance* correspond au risque de manquements aux prescriptions, normes et règles, sanctions légales et réglementaires, pertes financières ou atteintes à la réputation qui peuvent en découler.

La section Compliance, dépendant du département Contrôle des risques et compliance, a pour objectif de préserver la réputation de la banque en assurant une veille des réglementations en matière de lutte contre le blanchiment, le financement du terrorisme et de la fraude et aux dispositions réglementaires et légales. Elle s'assure que les activités de la banque ainsi que ses directives internes soient conformes à ces réglementations.

4.07 Risques juridiques

Le département Juridique dépend directement du président de la direction générale. Ses missions consistent notamment à identifier les risques juridiques, à assurer la défense des intérêts de la banque et à appuyer les gestionnaires dans les relations avec la clientèle. Il intervient ainsi dès qu'un risque potentiel est décelé, contrôle sa problématique et, le cas échéant, mandate un avocat externe avec lequel il traite le dossier.

Le provisionnement des risques juridiques est le résultat d'une analyse individuelle des dossiers. Les provisions nécessaires sont portées au passif sous "Correctifs de valeurs et provisions" (sous la rubrique "autres risques d'exploitation").

Actuellement, la banque est impliquée dans des procédures judiciaires, liées au passé, tant en qualité de défenderesse que demanderesse, dont les aboutissements ne sont pas prévisibles à ce jour.

5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX COMPTES CONSOLIDÉS

5.01 Couvertures des prêts et des opérations

hors bilan (en CHF 1'000)	Nature des couvertures			
	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	Total
Prêts				
Créances sur la clientèle	560'438	779'969	2'196'158	3'536'565
Créances hypothécaires, dont :	7'958'446	41'248	–	7'999'694
• Immeubles d'habitation	6'436'312	41'248	–	6'477'560
• Immeubles commerciaux	1'154'238	–	–	1'154'238
• Artisans et industries	309'549	–	–	309'549
• Autres	58'347	–	–	58'347
Total des prêts 31.12.2010	8'518'884	821'217	2'196'158	11'536'259
Total des prêts 31.12.2009	8'114'680	941'439	2'202'355	11'258'474
Hors bilan				
Engagements conditionnels	–	–	804'553	804'553
• Cautions/garanties	–	–	67'358	67'358
• Crédits documentaires	–	–	737'195	737'195
Engagements irrévocables	190'004	25'125	555'249	770'378
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–	39'011	39'011
Crédits par engagement	–	–	18'896	18'896
Total du hors bilan 31.12.2010	190'004	25'125	1'417'709	1'632'838
Total du hors bilan 31.12.2009	94'099	104'120	1'192'987	1'391'206

Prêts compromis en CHF 1'000	Valeur estimée de réalisation		Correctifs de valeurs	
	Montant brut	des sûretés	Montant net	individuels
31.12.2010	235'408	92'460	142'948	135'706
31.12.2009	279'230	83'005	196'225	196'225

5.02 Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce (en CHF 1'000)

	31.12.2010	31.12.2009
• Titres de participation	–	50
• Métaux précieux	19'325	6'740
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	19'325	6'790

5.03 Immobilisations financières (en CHF 1'000)	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009
Immobilisations financières				
Titres de créance	1'168'539	1'167'459	1'177'349	1'176'685
<i>dont évalués selon le principe de l'accrual method</i>	701'073	754'249	702'867	755'285
<i>dont évalués selon le principe de la valeur la plus basse</i>	467'466	413'210	474'482	421'400
Titres de participation	33'196	31'203	66'592	45'594
<i>dont participations qualifiées*</i>	3'532	3'650	6'441	6'453
Immeubles	4'951	5'605	5'852	5'628
Total des immobilisations financières	1'206'686	1'204'267	1'249'793	1'227'907
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	1'168'539	1'167'459		

*au minimum 10% du capital ou des voix.

5.04 Participations mises en équivalence (en CHF 1'000)	31.12.2010	31.12.2009
Sans valeur boursière	17'527	19'987
Total des participations	17'527	19'987

5.05 Périmètre de consolidation

Nom, siège	Activité	Capital (en 1'000)	% de part.
Intégration globale			
Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon	Banque	EUR 15'250	100
Capital Transmission SA, Genève	Investissements	CHF 2'000	100
Intégration par mise en équivalence			
Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon	Opérations immobilières	EUR 2'088	33.3
Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Putaux (anciennement Dixence SAS)	Opérations immobilières	EUR 12'075	33.3
Investissements Fonciers SA, Lausanne	Direction de fonds de placement	CHF 1'000	42.0
Swiss Public Finance Solutions SA, Genève	Conseils financiers	CHF 400	50.0

La banque détient d'autres participations permanentes non significatives.

5.06 Actif immobilisé (en CHF 1'000)	31.12.2009			31.12.2010			
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable
Participations							
Participations évaluées selon la méthode de la mise en équivalence	19'987	–	19'987	1'312	-3'772	–	17'527
Total des participations	19'987	–	19'987	1'312	-3'772	–	17'527
Immeubles							
Immeubles et installations à l'usage de la banque	149'931	-16'947	132'984	1'745	–	-3'667	131'062
Autres immeubles	27'935	-4'854	23'081	–	–	-419	22'662
Total des immeubles	177'866	-21'801	156'065	1'745	–	-4'086	153'724
Autres immobilisations corporelles	86'372	-29'026	57'346	16'887	-119	-19'948	54'166
Total des immobilisations corporelles	264'238	-50'827	213'411	18'632	-119	-24'034	207'890
Valeurs immatérielles							
<i>Goodwill</i>	22'374	-12'741	9'633	–	–	-1'551	8'082
Valeur d'assurance incendie des immeubles			285'818				278'404
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles			98'976				100'106
Engagements: terme de leasing futur résultant de leasing d'exploitation			–				–

5.07 Autres actifs et passifs (en CHF 1'000)	31.12.2010		31.12.2009	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
Valeurs de remplacement des instruments financiers	23'006	108'510	11'648	72'717
Comptes de compensation	72'866	–	50'972	–
Étalement gains <i>s/swaps</i>	–	543	–	2'095
Administration Fédérale des Contributions (AFC)	4'373	9'334	5'918	15'646
Titres et coupons	33	467	–	541
Frais d'émission/emprunts obligataires à amortir	829	–	1'042	–
Autres	7'090	1'464	4'735	14'508
Total	108'197	120'318	74'315	105'507

5.08 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété (en CHF 1'000)	Situation au 31.12.2010	
	Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	Engagements effectifs
BNS		
Limite	100'000	–
Valeur nominale des titres et créances nantis	–	–
SWX Swiss Exchange		
Valeur nominale des titres bloqués	66'000	64'969
Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses (en CHF 1'000)	31.12.2010	31.12.2009
Valeur nominale des titres hypothécaires conservés séparément	3'846'864	3'780'226
Total des emprunts	2'139'000	2'181'000
Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres (en CHF 1'000)	31.12.2010	31.12.2009
Prétentions découlant de la mise en gage de <i>cash</i> lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	190'042	445'432
Engagements découlant du <i>cash</i> reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	414'551	283'140
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	413'660	284'208
<i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>	413'660	284'208
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	189'873	445'517
<i>dont titres ci-dessus aliénés ou remis à un tiers en garantie</i>	–	–

5.09 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle (en CHF 1'000)	31.12.2010	31.12.2009
Au titre de la prévoyance professionnelle	–	–
En qualité de banque dépositaire	20'468	21'743

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance (en CHF 1'000)	Institution de prévoyance avec excédent de couverture	
	31.12.2010	31.12.2009
<i>Montant de l'excédent de couverture dans les comptes de l'institution de prévoyance au 31.12.2009*: 7'263 (2008: 0)</i>		
Avantage économique	1'003	940
Variation de l'avantage économique ou de l'engagement économique	63	369
Cotisations ajustées à la période (y compris le résultat de la réserve de cotisations de l'employeur)	12'513	12'165
Cotisations extraordinaires en cas d'application de mesures limitées dans le temps en vue de résorber les découverts	–	–
Charges de prévoyance avec facteurs d'influence importants – en tant que partie des frais de personnel	12'450	11'796

* Les comptes annuels audités au 31 décembre 2010 de l'institution de prévoyance ne sont pas disponibles. Au 31.12.2009, l'institution de prévoyance avait un degré de couverture de 117.3%.

La banque comptabilise comme avantage économique la part non affectée du versement unique au titre de modification du règlement de l'institution de prévoyance.

L'institution de prévoyance de la BCGE représente la principale caisse de pension du groupe et couvre l'ensemble des employés de la maison mère ainsi que des filiales suisses.

Réserve de cotisations de l'employeur

La banque a financé une modification de prestations liée au règlement de la fondation, début 2007. Le financement non utilisé est attribué à cette réserve. Cette réserve est sans renonciation à l'utilisation. La réserve de cotisations ne porte pas intérêts et n'est pas escomptée.

5.10 Emprunts obligataires en cours

5.10.1 Emprunts obligataires et Centrale de lettres de gage (CLG) des banques cantonales suisses

	31.12.2010	31.12.2009
Emprunts obligataires	120'000	120'000
CLG	2'139'000	2'181'000
Total	2'259'000	2'301'000
Taux moyen à la date de clôture	2.87%	3.07%

5.10.2 Emprunts obligataires

Echéance anticipée/finale	Année d'émission	Taux %	Valeur	Titres détenus	Montant	Montant par échéance
			nominale en CHF 1'000	en propre en CHF 1'000	en cours en CHF 1'000	
2014	2004	3.5000	120'000	–	120'000	* 120'000
Total			120'000	–	120'000	
<i>dont de rang subordonné</i>			<i>120'000</i>	<i>–</i>	<i>120'000</i>	

* Emprunt obl. rang subordonné.

5.11 Correctifs de valeurs et provisions, réserves pour risques bancaires généraux (en CHF 1'000)

Etat à la fin 2009	Recouvrement		Utilisations		Nouvelles		Etat à la fin 2010
	conformes à leurs buts	différence de change	conformes à leurs buts	différence de change	constitutions	Dissolutions	
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	207'784	-92'043	-92'043	-1'609	39'048	-9'888	143'292
Correctifs de valeurs et provisions sur immobilisations financières	9'389	-4'711	-4'711	–	4'689	-982	8'385
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation (opérationnels)	4'560	-1'738	-1'738	–	12'114	-381	14'555
Correctifs de valeurs et provisions pour impôts latents	67	–	–	–	109	-31	145
Autres provisions	–	-862	-862	–	862	–	–
Total des correctifs de valeurs et provisions	221'800	-99'354	-99'354	-1'609	56'822	-11'282	166'377
Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-218'455						-162'711
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	3'345						3'666

Dans les comptes du groupe, conformément au dispositif légal, les mouvements sont présentés de manière brute

Réserves pour risques bancaires généraux	75'000	–	–	–	-15'000	60'000
---	---------------	----------	----------	----------	----------------	---------------

5.12 Structure des échéances de l'actif circulant, des immobilisations financières et des fonds étrangers (en CHF 1'000)

	A vue	Dénonçable	Durée d'échéance résiduelle				Immobilisé	Total
			Jusqu'à 3 mois	De 3 à 12 mois	De 12 mois à 5 ans	De plus de 5 ans		
ACTIF CIRCULANT								
Liquidités	244'608	–	–	–	–	–	–	244'608
Créances résultant de papiers monétaires	8	–	–	–	–	–	–	8
Créances sur les banques	248'382	–	478'221	109'960	30'000	–	–	866'563
Créances sur la clientèle	–	1'226'161	675'804	194'595	685'994	754'011	–	3'536'565
Créances hypothécaires	–	1'146'722	589'403	518'628	3'211'735	2'533'206	–	7'999'694
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	19'325	–	–	–	–	–	–	19'325
Immobilisations financières	38'107	–	39'038	349'802	653'951	125'752	36	1'206'686
Total de l'actif circulant								
31.12.2010	550'430	2'372'883	1'782'466	1'172'985	4'581'680	3'412'969	36	13'873'449
31.12.2009	333'844	2'494'989	2'395'982	1'211'094	4'132'802	3'153'556	36'808	13'759'075
FONDS ÉTRANGERS								
Engagements résultant de papiers monétaires	212	–	–	–	–	–	–	212
Engagements envers les banques	403'767	–	734'377	–	–	–	–	1'138'144
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	5'430'064	–	–	–	–	–	–	5'430'064
Autres engagements envers la clientèle	3'954'022	–	162'547	83'110	6'071	–	–	4'205'750
Obligations de caisse	–	–	13'196	15'219	35'303	5'612	–	69'330
Prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts	–	–	–	150'000	1'151'000	958'000	–	2'259'000
Total des fonds étrangers								
31.12.2010	9'788'065	–	910'120	248'329	1'192'374	963'612	–	13'102'500
31.12.2009	9'968'608	–	573'384	290'964	1'116'094	1'031'558	–	12'980'608

5.13 Créances et engagements envers les sociétés liées et crédits aux organes (en CHF 1'000)	31.12.2010	31.12.2009
Créances envers les sociétés liées	42'052	206'057
<i>dont Fondation de valorisation</i>	–	157'390
Engagements envers les sociétés liées	503'405	356'191
Créances provenant de crédits aux organes	6'810	3'981

Les créances envers les sociétés liées sont constituées en majeure partie par des créances hypothécaires à des fondations immobilières de droit public liées à l'Etat de Genève. Les engagements envers les sociétés liées correspondent aux comptes courants des fondations de droit public.

Les crédits aux organes sont principalement constitués par des créances hypothécaires qui sont accordées aux administrateurs ainsi qu'aux membres de la direction générale. Les membres de la direction générale bénéficient des mêmes conditions que celles accordées aux employés de la banque.

Les créances et les engagements en relation avec les participants qualifiés, présentés en pied de bilan, découlent d'opérations bancaires exécutées aux conditions des collectivités publiques.

Enfin, la banque a versé CHF 4.2 millions à l'Etat de Genève au titre des rémunérations de la garantie accordée aux dépôts d'épargne (2009: CHF 4.3 millions).

5.14 Répartition de l'actif et du passif entre la Suisse et l'étranger (en CHF 1'000)	31.12.2010		31.12.2009	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
ACTIF				
Liquidités	234'673	9'935	182'382	20'404
Créances résultant de papiers monétaires	8	–	51	–
Créances sur les banques	454'259	412'304	584'813	501'894
Créances sur la clientèle	2'420'360	1'116'205	2'401'082	1'253'583
Créances hypothécaires	7'789'923	209'771	7'406'833	196'976
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	19'325	–	6'740	50
Immobilisations financières	909'259	297'427	868'874	335'393
Participations mises en équivalence	7'742	9'785	7'465	12'522
Immobilisations corporelles	207'215	675	212'653	758
Valeurs immatérielles	8'082	–	9'633	–
Comptes de régularisation	40'913	1'129	36'951	1'135
Autres actifs	104'929	3'268	73'853	462
Total de l'actif	12'196'688	2'060'499	11'791'330	2'323'177
PASSIF				
Engagements résultant de papiers monétaires	212	–	657	–
Engagements envers les banques	926'262	211'882	344'543	231'687
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	4'869'253	560'811	4'940'975	570'918
Autres engagements envers la clientèle	3'415'817	789'933	3'282'185	1'187'910
Obligations de caisse	69'330	–	120'733	–
Prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts	2'259'000	–	2'301'000	–
Comptes de régularisation	61'642	3'119	65'347	2'591
Autres passifs	120'318	–	92'390	13'117
Correctifs de valeurs et provisions	3'666	–	3'345	–
Réserves pour risques bancaires généraux	60'000	–	75'000	–
Capital social	360'000	–	360'000	–
Réserves issues du capital	312'251	–	311'912	–
Réserves issues du bénéfice	212'534	–	169'026	–
Propres titres de participation	-24'033	–	-27'203	–
Ecart de conversion des monnaies étrangères	-11'252	–	-3'214	–
Bénéfice de l'exercice	56'442	–	71'588	–
Total du passif	12'691'442	1'565'745	12'108'284	2'006'223
5.15 Répartition de l'actif par pays ou par groupe de pays (en CHF 1'000)	31.12.2010		31.12.2009	
	Montant	Part en %	Montant	Part en %
Europe • France	1'076'254	7.5	943'380	6.7
• Royaume-Uni	108'070	0.8	158'084	1.1
• Allemagne	75'140	0.5	150'880	1.1
• Autres pays européens	381'465	2.7	569'231	4.0
Etats-Unis	67'050	0.5	66'815	0.5
Autres	352'520	2.5	434'787	3.1
Actifs à l'étranger	2'060'499	14.5	2'323'177	16.5
Suisse	12'196'688	85.5	11'791'330	83.5
Total de l'actif	14'257'187	100.0	14'114'507	100.0

5.16 Répartition de l'actif et du passif par monnaie (en CHF 1'000 au 31.12.2010)	Monnaies				
	CHF	USD	EUR	AUTRES	MÉTAUX
ACTIF					
Liquidités	190'680	2'823	49'394	1'711	–
Créances résultant de papiers monétaires	8	–	–	–	–
Créances sur les banques	261'317	339'949	47'482	76'323	141'492
Créances sur la clientèle	2'030'901	659'722	841'294	4'648	–
Créances hypothécaires	7'967'184	150	32'360	–	–
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	–	–	–	–	19'325
Immobilisations financières	1'144'019	4'650	58'017	–	–
Participations mises en équivalence	12'843	–	4'684	–	–
Immobilisations corporelles	207'215	–	675	–	–
Valeurs immatérielles	8'082	–	–	–	–
Comptes de régularisation	40'887	–	1'155	–	–
Autres actifs	104'147	658	3'392	–	–
Total des positions portées à l'actif	11'967'283	1'007'952	1'038'453	82'682	160'817
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	2'480'240	248'837	197'462	44'733	133'098
Total de l'actif	14'447'523	1'256'789	1'235'915	127'415	293'915
PASSIF					
Engagements résultant de papiers monétaires	185	–	27	–	–
Engagements envers les banques	178'944	438'319	372'831	16'207	131'843
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	5'344'948	–	85'116	–	–
Autres engagements envers la clientèle	3'148'610	460'030	474'711	93'483	28'916
Obligations de caisse	69'330	–	–	–	–
Prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts	2'259'000	–	–	–	–
Comptes de régularisation	61'707	–	3'054	–	–
Autres passifs	119'800	12	469	37	–
Correctifs de valeurs et provisions	3'521	–	145	–	–
Réserves pour risques bancaires généraux	60'000	–	–	–	–
Capital social	360'000	–	–	–	–
Réserves issues du capital	312'251	–	–	–	–
Réserves issues du bénéfice	212'534	–	–	–	–
Propres titres de participation	-24'033	–	–	–	–
Ecart de conversion des monnaies étrangères	-11'252	–	–	–	–
Bénéfice de l'exercice	56'442	–	–	–	–
Total des positions portées au passif	12'151'987	898'361	936'353	109'727	160'759
Engagements de livraisons découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	2'323'079	367'945	260'890	16'530	133'312
Total du passif	14'475'066	1'266'306	1'197'243	126'257	294'071
Position nette par devise	-27'543	-9'517	38'672	1'158	-156

5.17 Répartition des instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice (en CHF 1'000)	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement	Valeurs de remplacement	Montants des	Valeurs de remplacement	Valeurs de remplacement	Montants des
	positives	négatives	sous-jacents	positives	négatives	sous-jacents
Instruments de taux						
Contrats à terme, y compris <i>FRA</i>	–	–	–	–	–	–
<i>Swaps</i>	212	188	19'728	2'605	91'495	1'902'000
Futures	3	–	6'235	–	–	–
Options (<i>OTC</i>)	8	90	241'698	3'147	2'280	191'898
Total instruments de taux	223	278	267'661	5'752	93'775	2'093'898
Devises/métaux précieux						
Contrats à terme	6'916	1'919	125'290	–	–	–
<i>Swaps</i> combinés d'intérêts et de devises	7'112	9'535	617'521	–	–	–
Options (<i>OTC</i>)	3'003	3'003	–	–	–	–
Total devises/métaux précieux	17'031	14'457	742'811	–	–	–
Titres de participation/indices						
Futures	–	–	–	–	–	–
Options (<i>exchange traded</i>)	–	–	–	–	–	–
Total titres de participation/indices	–	–	–	–	–	–
Total au 31.12.2010	17'254	14'735	1'010'472	5'752	93'775	2'093'898
Total au 31.12.2009	5'013	9'080	606'914	6'635	63'637	1'720'258

La banque n'a pas conclu de contrat spécifique de *netting*.

5.18 Produits des intérêts (en CHF 1'000)	31.12.2010	31.12.2009
Banques	3'581	13'178
Clientèle	287'796	297'438
Effets de change et papiers monétaires	107	90
Intérêts et dividendes des immobilisations financières	17'541	17'788
Total	309'025	328'494

5.19 Charges d'intérêts (en CHF 1'000)	31.12.2010	31.12.2009
Banques	2'615	1'300
Clientèle	37'570	54'731
Emprunts obligataires et CLG	67'882	77'437
Emprunts obligataires de rang subordonné	4'164	4'200
Autres	–	2'777
Total	112'231	140'445

5.20 Résultat des opérations de négoce (en CHF 1'000)	31.12.2010	31.12.2009
Commerce de devises et de billets de banque, y compris produits dérivés	16'540	15'719
Négoce de métaux précieux	554	442
Négoce de titres	359	1'629
Total	17'453	17'790

5.21 Charges de personnel (en CHF 1'000)	31.12.2010	31.12.2009
Salaires et gratifications	95'709	99'268
AVS, AI, APG et autres contributions légales	8'795	10'198
Contributions à l'institution de prévoyance	12'450	11'796
Autres frais de personnel	3'586	4'291
Total	120'540	125'553
5.22 Autres charges d'exploitation (en CHF 1'000)	31.12.2010	31.12.2009
Locaux	10'186	13'609
Informatique	36'625	32'423
Machines, mobilier et véhicules	602	194
Autres charges d'exploitation	44'755	46'265
Total	92'168	92'491
5.23 Amortissements sur l'actif immobilisé (en CHF 1'000)	31.12.2010	31.12.2009
Installations permanentes	2'436	2'773
Installations, agencements, sécurité et télécommunications, matériel et logiciels informatiques	17'687	12'009
Matériel, mobilier et véhicules	3'911	3'110
Valeurs immatérielles	1'551	1'550
Total	25'585	19'442
5.24 Correctifs de valeurs, provisions et pertes (en CHF 1'000)	31.12.2010	31.12.2009
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de recouvrement sur créances	29'160	7'145
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation (opérationnel)	11'733	1'988
Autres provisions	862	1'180
Total	41'755	10'313
5.25 Produits extraordinaires (en CHF 1'000)	31.12.2010	31.12.2009
Réserve pour risques bancaires généraux	15'000	–
Ventes d'actifs immobilisés	–	1'408
Autres	7	211
Total	15'007	1'619
5.26 Charges extraordinaires (en CHF 1'000)	31.12.2010	31.12.2009
Commission liée à la caution simple de l'Etat sur le prêt à la Fondation de valorisation	–	434
Total	–	434

5.27 Répartition des produits et des charges de l'activité bancaire (en CHF 1'000)	31.12.2010		31.12.2009	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Résultat des opérations d'intérêts	188'538	8'256	179'723	8'326
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	103'602	5'744	95'719	3'632
Résultat des opérations de négoce	17'453	–	17'790	–
Autres résultats ordinaires	8'148	-1'067	26'539	1'473
Charges d'exploitation	-203'358	-9'350	-209'459	-8'585
Bénéfice brut	114'383	3'583	110'312	4'846

Comptes annuels 2010 et annexes

Maison mère

Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de
Banque Cantonale de Genève, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision nous avons effectué l'audit des comptes annuels (page 120 à 128) de la Banque Cantonale de Genève, comprenant le bilan, le compte de résultat et les annexes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

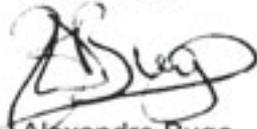
Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA



Alexandre Buga
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Myriam Meissner
Expert-réviseur agréé

Genève, le 24 février 2011

Bilan avant répartition maison mère	120
Compte de résultat maison mère	121
Justification des capitaux propres maison mère	122
ANNEXES AUX COMPTES MAISON MÈRE	123
1. ACTIVITÉ ET EFFECTIF DU PERSONNEL	123
2. PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION DES COMPTES ANNUELS	123
3. GESTION DES RISQUES	123
4. ANNEXES AUX COMPTES MAISON MÈRE	123
4.01 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété	123
4.02 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	124
4.03 Créances, engagements sur les sociétés liées et crédits aux organes	124
4.04 Amortissements sur l'actif immobilisé	124
4.05 Produits extraordinaires	124
4.06 Charges extraordinaires	124
4.07 Capital social	124
4.08 Crédits, prêts, rémunérations et participations des organes	125
4.09 Propriétaires importants de capital et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote	126
4.10 Correctifs de valeurs et provisions, réserves pour risques bancaires généraux	127
4.11 Opérations hors bilan	127
4.12 Résultat des opérations de négoce selon les secteurs d'activité	127
4.13 Autres actifs et passifs	127
Proposition de répartition du bénéfice	128

Bilan avant répartition

Maison mère

120

	Notes	31.12.2010 en CHF 1'000	31.12.2009 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
ACTIF				
Liquidités		236'125	182'382	53'743
Créances résultant de papiers monétaires		8	51	-43
Créances sur les banques		1'271'020	1'402'900	-131'880
Créances sur la clientèle		3'127'748	3'269'421	-141'673
<i>dont Fondation de valorisation</i>		–	157'390	-157'390
Créances hypothécaires		7'999'694	7'603'809	395'885
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce		40'520	32'203	8'317
Immobilisations financières		1'206'681	1'204'259	2'422
Participations		70'052	73'328	-3'276
Immobilisations corporelles		219'071	227'177	-8'106
Comptes de régularisation		40'570	36'858	3'712
Autres actifs	4.13	104'736	73'831	30'905
Total de l'actif		14'316'225	14'106'219	210'006
Total des créances de rang subordonné		13'185	15'719	-2'534
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés		798'938	611'986	186'952
<i>dont total des créances sur le Canton</i>		299'945	196'245	103'700
PASSIF				
Engagements résultant de papiers monétaires		212	657	-445
Engagements envers les banques		1'228'850	600'738	628'112
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		5'430'064	5'511'893	-81'829
Autres engagements envers la clientèle		4'172'982	4'448'836	-275'854
Obligations de caisse		69'330	120'733	-51'403
Prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts		2'259'000	2'301'000	-42'000
Comptes de régularisation		61'707	65'346	-3'639
Autres passifs	4.13	120'074	92'261	27'813
Correctifs de valeurs et provisions	4.10	3'421	2'967	454
Réserves pour risques bancaires généraux	4.10	60'000	75'000	-15'000
Capital social	4.07	360'000	360'000	–
Réserve légale générale		496'851	456'851	40'000
Bénéfice reporté		1'857	5'217	-3'360
Bénéfice de l'exercice		51'877	64'720	-12'843
Total du passif		14'316'225	14'106'219	210'006
Total des engagements de rang subordonné		120'000	120'000	–
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés		224'844	287'060	-62'216
<i>dont total des engagements sur le Canton</i>		73'999	210'539	-136'540
OPÉRATIONS HORS BILAN				
Engagements conditionnels		804'642	801'847	2'795
Engagements irrévocables		770'378	500'075	270'303
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		39'011	39'011	–
Crédits par engagement		18'896	50'378	-31'482
Instruments financiers dérivés : - sous-jacents		3'104'370	2'327'172	777'198
- valeurs de remplacement positives		23'006	11'648	11'358
- valeurs de remplacement négatives		108'510	72'717	35'793
Opérations fiduciaires	4.11	50'404	81'043	-30'639

Compte de résultat

Maison mère

	Notes	31.12.2010 en CHF 1'000	31.12.2009 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS				
Produits des intérêts et des escomptes		282'220	301'636	-19'416
Produits des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		690	665	25
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		17'541	17'788	-247
Charges d'intérêts		-112'220	-140'266	28'046
<i>Sous-total résultat des opérations d'intérêts</i>		<i>188'231</i>	<i>179'823</i>	<i>8'408</i>
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICE				
Produits des commissions sur les opérations de crédit		42'467	40'583	1'884
Produits des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		46'944	44'446	2'498
Produits des commissions sur les autres prestations de service		23'276	19'848	3'428
Charges de commissions		-9'085	-9'295	210
<i>Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service</i>		<i>103'602</i>	<i>95'582</i>	<i>8'020</i>
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE				
<i>Sous-total résultat des opérations de négoce</i>	4.12	<i>16'053</i>	<i>18'647</i>	<i>-2'594</i>
AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		193	7'962	-7'769
Produits des participations		2'159	19'277	-17'118
Résultat des immeubles		1'189	366	823
Autres produits ordinaires		8'262	17'252	-8'990
Autres charges ordinaires		-3'717	-118	-3'599
<i>Sous-total autres résultats ordinaires</i>		<i>8'086</i>	<i>44'739</i>	<i>-36'653</i>
Total des produits d'exploitation		315'972	338'791	-22'819
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel		-114'816	-120'512	5'696
Autres charges d'exploitation		-88'518	-88'895	377
<i>Sous-total d'exploitation</i>		<i>-203'334</i>	<i>-209'407</i>	<i>6'073</i>
Bénéfice brut		112'638	129'384	-16'746
Amortissements sur l'actif immobilisé	4.04	-27'318	-41'797	14'479
Correctifs de valeurs, provisions et pertes		-40'490	-9'863	-30'627
Résultat intermédiaire		44'830	77'724	-32'894
Produits extraordinaires	4.05	15'007	1'429	13'578
Charges extraordinaires	4.06	-	-434	434
Impôts		-7'960	-13'999	6'039
Bénéfice de l'exercice		51'877	64'720	-12'843

Justification des capitaux propres

Maison mère

en CHF 1'000

CAPITAUX PROPRES AU 1^{ER} JANVIER 2010

Capital social libéré	360'000
Réserve légale générale	456'851
Réserves pour risques bancaires généraux	75'000
Bénéfice au bilan	69'937
Total des capitaux propres au 1^{er} janvier 2010	961'788

Attribution à la réserve légale générale prélevée sur le bénéfice de l'exercice précédent	-40'000
Dividende prélevé sur le bénéfice de l'exercice précédent	-23'400
Attribution spéciale à l'Etat de Genève (20% du dividende payé)	-4'680
Autres attributions	40'000
Dissolution des réserves pour risques bancaires généraux	-15'000
Bénéfice de l'exercice	51'877
Total des capitaux propres au 31 décembre 2010	970'585

dont

<i>Capital social libéré</i>	<i>360'000</i>
<i>Réserve légale générale</i>	<i>496'851</i>
<i>Réserves pour risques bancaires généraux</i>	<i>60'000</i>
<i>Bénéfice au bilan</i>	<i>53'734</i>

1. ACTIVITÉ ET EFFECTIF DU PERSONNEL

L'activité de la banque ainsi que l'externalisation de son système de technologies de l'information sont décrites dans les annexes aux comptes consolidés.

Effectif du personnel	31.12.2010	31.12.2009
En équivalent plein temps	707.8	742.8
Effectif	768	803

2. PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes de la maison mère sont présentés conformément aux principes du groupe, à l'exception des retraitements spécifiques de présentation selon le principe de l'image fidèle des comptes consolidés, soit principalement le traitement des propres titres de créance et de participation. Par ailleurs, les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation, présentées à l'annexe 3 des annexes aux comptes consolidés, sont comptabilisées à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements jugés nécessaires.

3. GESTION DES RISQUES

Pour les commentaires relatifs à la gestion et au contrôle des risques, se référer à l'annexe 4 des annexes aux comptes consolidés.

4. ANNEXES AUX COMPTES MAISON MÈRE

4.01 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété (en CHF 1'000)

Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie Engagements effectifs

BNS

Limite	100'000	–
Valeur nominale des titres et créances nantis	–	–

SIX Swiss Exchange

Valeur nominale des titres bloqués	66'000	64'969
------------------------------------	--------	--------

Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses (en CHF 1'000)

	31.12.2010	31.12.2009
Valeur nominale des titres hypothécaires conservés séparément	3'846'864	3'780'226
Total des emprunts	2'139'000	2'181'000

Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres (en CHF 1'000)

	31.12.2010	31.12.2009
Prétentions découlant de la mise en gage de <i>cash</i> lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	190'042	445'432
Engagements découlant du <i>cash</i> reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	414'551	283'140
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	413'660	284'208
<i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>	413'660	284'208
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	189'873	445'517
<i>dont titres ci-dessus aliénés ou remis à un tiers en garantie</i>	–	–

4.02 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle (en CHF 1'000)	31.12.2010	31.12.2009
Engagements envers la Fondation de prévoyance, au titre de la prévoyance professionnelle	–	–
Engagements envers la Fondation de prévoyance, en qualité de banque dépositaire	20'468	21'743

Se référer au chapitre "Annexes aux comptes consolidés 2010", point 5.09, page 106.

4.03 Créances, engagements sur les sociétés liées et crédits aux organes (en CHF 1'000)	31.12.2010	31.12.2009
Créances sur les sociétés liées	42'052	206'057
<i>dont Fondation de valorisation</i>	–	157'390
Engagements envers les sociétés liées	503'405	356'191
Créances provenant de crédits aux organes	6'810	3'981

Se référer au chapitre "Annexes aux comptes consolidés 2010" point 5.13, page 109.

4.04 Amortissements sur l'actif immobilisé (en CHF 1'000)	31.12.2010	31.12.2009
Installations permanentes	2'436	2'773
Installations, agencements, sécurité, télécommunications et logiciels informatiques	18'103	12'513
Matériel, mobilier et véhicules, valeurs immatérielles	5'952	8'397
Amortissement sur des participations	827	18'114
Total	27'318	41'797

4.05 Produits extraordinaires (en CHF 1'000)	31.12.2010	31.12.2009
Vente d'actifs immobilisés	–	1'398
Fonds divers prescrits	1	31
Dissolution des réserves pour risques bancaires généraux	15'000	–
Autres	6	–
Total	15'007	1'429

4.06 Charges extraordinaires (en CHF 1'000)	31.12.2010	31.12.2009
Commission liée à la caution simple de l'Etat sur le prêt à la Fondation de valorisation	–	434
Total	–	434

4.07 Capital social	31.12.2010			31.12.2009		
	Valeur nominale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
	en CHF			en CHF		
Capital-actions/capital social						
Actions nominatives "A"	132'551'600	2'651'032	132'551'600	132'551'600	2'651'032	132'551'600
Actions nominatives "B"	79'531'000	1'590'620	79'531'000	79'531'000	1'590'620	79'531'000
Actions au porteur	147'917'400	1'479'174	147'917'400	147'917'400	1'479'174	147'917'400
Total du capital social	360'000'000	5'720'826	360'000'000	360'000'000	5'720'826	360'000'000

4.08 Crédits, prêts, rémunérations et participations des organes	Rémunération avant impôts			Prêts ¹	Nombre d'actions BCGE détenues au 31.12.2010				
	Fixe/indemnités forfaitaires ²	Variable/jetons de présence ²			Total	Non bloquées	Bloquées ³	Par des proches	
		Total						Total	
Conseil d'administration									
Jean-Pierre Roth, président (dès le 1 ^{er} juillet 2010)	127'500	–	127'500	–	–	–	–	–	–
Bernard Clerc, vice-président	57'334	17'500	74'834	–	38	12	50	–	–
Mourad Sekkiou, secrétaire	43'500	14'000	57'500	–	–	6	6	–	–
Angela de Wolff (dès le 4 mai 2010)	36'834	5'500	42'334	–	–	–	–	–	–
Asma Hovagemyan	52'500	20'500	73'000	–	10	12	22	–	–
Fabienne Knapp	60'500	23'500	84'000	–	70	–	70	–	–
Josef Küttel (dès le 4 mai 2010)	36'167	1'000	37'167	350'000	20	–	20	–	–
Patrick Mage	76'000	22'500	98'500	–	8	12	20	–	–
Jean-Marc Mermoud (dès le 4 mai 2010)	31'667	4'000	35'667	1'750'000	–	–	–	–	–
Ton Schurink	46'500	21'000	67'500	1'826'731	100	12	112	–	–
John Tracey (dès le 4 mai 2010)	36'834	9'500	46'334	1'000'000	–	–	–	–	–
Michel Mattacchini (jusqu'au 30 juin 2010)	117'002	25'873	142'874	–	82	–	82	–	–
Jean-Claude Rivollet (jusqu'au 4 mai 2010)	11'335	12'224	23'559	–	75	–	75	–	–
Michel Terrier (jusqu'au 4 mai 2010)	8'334	14'373	22'707	–	125	–	125	–	–
Ion Bals (jusqu'au 4 mai 2010)	9'668	17'373	27'041	500'000	47	–	47	–	–
Mariane Grobet-Wellner (jusqu'au 4 mai 2010)	8'334	13'373	21'707	–	135	–	135	–	–
Total du conseil d'administration	760'009	222'214	982'222	5'426'731	710	54	764	–	–

	Rémunération avant impôts				Prêts ¹	Nombre d'actions BCGE détenues au 31.12.2010			
	En actions			Total		Non bloquées	Bloquées ³	Par des proches	
	Fixe	Variable ⁴	bloquées ^{3,4,5}		Total			Total	
Direction générale									
Blaise Goetschin, président	655'888	460'000	66'831	1'182'719	100'000	335	2'389	2'724	67
Eric Bourgeaux	–	–	–	–	–	391	1'933	2'324	40
Claude Bagnoud	–	–	–	–	–	–	718	718	20
Johan Bernard Alexander Kroon	–	–	–	–	–	–	874	874	20
Jean-Louis Platteau	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Jean-Marc Joris	–	–	–	–	–	158	458	616	20
Total de la direction générale	2'513'810	1'320'000	182'622	4'016'432	1'882'850	884	6'372	7'256	167
Exercice précédent	2'626'972	1'807'000	214'248	4'648'220	–	–	–	–	–

Crédit le plus élevé octroyé à un membre de la direction générale 1'722'850 à Johan Bernard Alexander Kroon

Charges sociales payées par les membres de la direction générale 480'246

Exercice précédent 525'726

Rémunérations attribuées aux membres de la direction générale en qualité d'administrateurs et versées directement à la banque

Blaise Goetschin 67'784

Total de la direction générale 146'839

¹ Prêts lombards, contre titres ou avec garanties hypothécaires.

² Jusqu'au 30 juin 2010, la rémunération des administrateurs était basée sur une part fixe et une part variable (jetons de présence). La rémunération variable inclut les actions BCGE valorisées au cours du marché. Depuis le 1^{er} juillet 2010, les administrateurs perçoivent une indemnité annuelle forfaitaire majorée, selon les cas, d'une indemnité fonctionnelle. Le règlement de rémunération du 17 septembre 2010 fixe la rémunération des membres du conseil d'administration de la BCGE. Ce règlement a été élaboré à l'interne et il n'y a eu aucune dérogation aux principes ou procédures fixées dans ce règlement.

³ Les titres BCGE sont bloqués pour une période de 5 ans. L'aliénation de titres bloqués est levée en cas de départ de l'entreprise. Il n'existe pas de plan de stock options à la BCGE.

⁴ Versées en 2011 sur la base des résultats 2010.

⁵ Montants calculés sur la base d'un cours théorique de CHF 216.20.

Les principes de rémunération sont expliqués en pages 83 et 84. Aucune indemnité n'est versée indirectement aux membres de la direction générale. Aucune indemnité n'a été versée directement ou indirectement, durant l'exercice 2010, à des anciens membres du conseil d'administration ni à des personnes proches des organes.

Il n'y a pas, au 31 décembre 2010, d'indemnités non conformes à la pratique du marché qui auraient été consenties à des proches des membres du conseil d'administration ou de la direction générale.

Il n'y a pas, au 31 décembre 2010, de prêts et autres crédits en cours non conformes à la pratique du marché qui auraient été consentis aux proches des membres du conseil d'administration ou de la direction générale. Une épouse d'un membre de la direction générale a bénéficié de conditions collaborateurs, du fait de la conclusion d'un prêt hypothécaire par son conjoint.

4.09 Propriétaires importants de capital et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote

	31.12.2010		31.12.2009	
	Nominal en CHF	%	Nominal en CHF	%
Actions nominatives avec droit de vote				
Etat de Genève	125'522'150	34.87	125'522'150	34.87
Ville de Genève	60'405'300	16.78	60'405'300	16.78
44 communes genevoises	26'155'150	7.27	26'155'150	7.27
Actions au porteur avec droit de vote				
Etat de Genève	53'863'600	14.96	53'863'600	14.96
Ville de Genève	14'727'000	4.09	14'727'000	4.09
Divers actionnaires	79'326'800	22.03	79'326'800	22.03

Au 31 décembre 2010, l'Etat de Genève détient 49.83 % des actions de la banque (au porteur et nominatives) et dispose de 53.30 % des droits de vote.

4.10 Correctifs de valeurs et provisions, réserves pour risques bancaires généraux (en CHF 1'000)

	Etat au 31.12.2009	Recouvrement					Etat au 31.12.2010
		Utilisations conformes à leurs buts	l'affectation (nouvelles affectations)	intérêts en		Nouvelles constitutions	
				souffrance, différences de change	Dissolutions		
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	199'506	-90'877	-	-385	27'855	-	136'099
Correctifs de valeurs et provisions sur immobilisations financières	8'642	-3'964	-	-	3'707	-	8'385
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation (opérationnel)	4'249	-1'568	-	-	11'773	-	14'454
Autres provisions	-	-862	-	-	862	-	-
Total des correctifs de valeurs et provisions	212'397	-97'271	-	-385	44'197	-	158'938
Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-209'430						-155'517
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	2'967						3'421
Réserves pour risques bancaires généraux	75'000	-	-	-	-	-15'000	60'000

Dans les comptes de la maison mère et conformément au dispositif légal, les mouvements sont présentés de manière nette.

4.11 Opérations hors bilan (en CHF 1'000)

	31.12.2010	31.12.2009
Opérations fiduciaires		
Placements fiduciaires auprès de tiers	50'404	81'043
Total opérations fiduciaires	50'404	81'043

4.12 Résultat des opérations de négoce selon les secteurs d'activité (en CHF 1'000)

	31.12.2010	31.12.2009
Commerce de devises et billets de banque (y compris dérivés)	16'540	16'576
Négoce de métaux précieux	554	442
Négoce de titres	-1'041	1'629
Total opérations de négoce	16'053	18'647

4.13 Autres actifs et passifs (en CHF 1'000)

	31.12.2010		31.12.2009	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
Valeurs de remplacement des instruments financiers	23'006	108'510	11'648	72'717
Compte de compensation	72'866	-	50'972	-
Etalement gains <i>s/swaps</i>	-	543	-	2'095
Administration Fédérale des Contributions (AFC)	4'356	9'334	5'918	15'646
Titres et coupons	33	467	-	541
Frais d'émission/empr. oblig. à amortir	829	-	1'042	-
Autres	3'646	1'220	4'251	1'262
Total	104'736	120'074	73'831	92'261

PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE (en CHF 1'000)

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée générale des actionnaires, convoquée le 3 mai 2011, la répartition du bénéfice au bilan comme suit :

	31.12.2010	31.12.2009
Bénéfice de l'exercice	51'877	64'720
Bénéfice reporté	1'857	5'217
Bénéfice disponible	53'734	69'937
Attribution à la réserve légale générale	-33'000	-40'000
Dividende de 4.5% (2009: 5%) sur les actions nominatives ("A" et "B") et au porteur	-16'200	-18'000
Dividende supplémentaire en 2009 de 1.5% sur les actions nominatives ("A" et "B") et au porteur	-	-5'400
Attribution spéciale à l'Etat de Genève (20% des dividendes payés)	-3'240	-4'680
Bénéfice reporté	1'294	1'857

Concept iconographique

Les illustrations des doubles pages de ce rapport annuel s'inscrivent dans une série. Dans la publication retraçant l'année 2007, sept matières premières étaient mises en regard de sept produits finis: blé et pain, pierres brutes et bijou, coton et chemise, fers à béton et bâtiment, pétrole et objet en plastique, métal et montre et, pour terminer, ville et transports publics. Chaque illustration évoquait un métier de la banque et le processus de création d'un service bancaire.

En 2008, chacun des métiers de la banque était représenté avec le portrait d'un collaborateur ou d'une collaboratrice de la BCGE.

En 2009, sept clients sont à l'honneur. Ils figurent en vis-à-vis d'un produit fini ou d'une matière représentant symboliquement leurs activités professionnelles, que la banque soutient comme partenaire bancaire et patrimonial.

Dans la présente édition, la formation est mise en avant. Elle est personnifiée par une série d'apprentis ou stagiaires universitaires travaillant pour des clients de la banque.

2007



2008



2009



2010



Banque Cantonale de Genève SA

Téléphone: +41 (0)58 211 21 00

E-mail: info@bcge.ch

www.bcge.ch

22 agences à Genève

Siège: Quai de l'Île 17 - CP 2251 - 1211 Genève 2

BCGE Private Banking

Quai de l'Île 17 - CP 2251 - 1211 Genève 2

Avenue de la Gare 50 - CP 159 - 1001 Lausanne

Piazza Rezzonico 6 - CP 5833 - 6900 Lugano

Lintheschergasse 19 - Postfach 4068 - 8021 Zürich

privatebanking@bcge.ch

www.bcge.ch/privatebanking

Banque Cantonale de Genève (France) SA

Place Louis-Pradel 20 - F - 69001 Lyon

Téléphone: +33 (0)4 72 07 31 50

www.bcgef.fr

Capital Transmission SA

Rue de la Tour-de-l'Île 4 - CP 2251 - 1211 Genève 2

Téléphone: +41 (0)58 211 21 00

SPFS

Rue Céard 12 - 1204 Genève

Téléphone: +41(0)22 750 12 12

info@public-finance.ch

